

BULLETIN 2018
DE LA 157^{ème} PROMOTION DE SAINT CYR :
« GENERAL DE GAULLE » 1970 / 1972



Grand Carré :

Père Système :	Philippe de COUX
Colonel des Gardes :	Yves LOGETTE
Commandant des Gardes :	François de ROUGE'
K.S. :	René MENARD

Ce document est un organe de liaison interne des membres de la Promotion de Saint Cyr 1970 / 1972 baptisée : “Général de Gaulle” et de leurs instructeurs, nommés les « Voraces ».
 A ce titre, il revêt tous les caractères de la correspondance **privée** et ne peut donc pas être utilisé à d’autres fins. Il complète, différemment, les données du site : www.lapromodegaulle.fr.

La Promotion est constituée en Association depuis 1995. Celle-ci élit son Bureau exécutif pour 3 ans :

Composition du Bureau de l'Association :			
« Les Amis de la Promotion de Saint-Cyr Général de Gaulle » :			
Poste	En Exercice	Vice-Président	Adjoint
Président	IRASTORZA	MOLLE	
Secrétaire	LOGETTE		WINCKLER
Trésorier	GUILLOZ		DEURBERGUE
Webmestre	RIGAUDIE		BLANCHARD
Déléguée aux Veuves	Martine CAVALIER		

Le renouvellement du Bureau a eu lieu lors de l'Assemblée Générale de 2017, pour 3 ans.

Le Mot du Président :

Il y a déjà un an que nous nous sommes retrouvés à Rochefort pour une réunion particulièrement réussie et une soirée fruits de mer qui fera date dans les annales. Comme d'habitude, les débats ont été toniques, ce qui est plutôt une bonne chose puisqu'ils sont restés bien évidemment courtois. Nous y avons décidé la relance de notre livre de promotion en souffrance depuis quelques années. Souffrance est le mot juste car l'accouchement ne fut pas sans douleurs. Toujours est-il que le résultat est là et que cet ouvrage rend finalement bien compte du demi-siècle que nous avons traversé, des enfants de troupes pour beaucoup, aux derniers jours d'une carrière militaire et ou civile des plus remplies. Nous avons fait le choix d'une diffusion privée mais bien évidemment rien de vous interdit de le diffuser à vos proches et vos amis.



Que Bernard **Cochin**, son équipe de relecteurs et tous ceux qui ont participé à une aventure à laquelle se sont livrées peu de promotions en soient une fois encore vivement remerciés.

La réunion de présentation de l'ouvrage, le 18 juin à Paris, fut une réussite et la réception par le Président de la République d'une délégation d'une trentaine d'entre nous, l'occasion de montrer que les liens unissant une promotion de Saint-cyriens perduraient bien au-delà du service actif et que, pour la plupart d'entre nous, nous étions encore bien investis dans la vie de la société française.

Nous avons fait le choix prudentiel d'un tirage limité à 300 exemplaires et venons d'en recommander une centaine, ce qui lève nos premières appréhensions et dénote un petit succès d'estime qui n'était pas acquis d'avance. Nous conviendrons, lors de la prochaine réunion à Verdun, des modalités de mise en ligne sur le site de l'ensemble de l'ouvrage et des articles qui n'y ont pas trouvé leur place. La diffusion initiale n'a pas toujours été d'une grande simplicité mais, globalement, nous devrions arriver à servir tous les ayants-droit avant la fin de l'automne.

La vie n'étant pas qu'un long fleuve tranquille, les douze mois écoulés nous ont apporté leur lot de peines et de souffrances morales et physiques. J'ai bien sûr une pensée pour tous ceux qui luttent contre la maladie ou sont confrontés et partagent, au quotidien, celle d'un proche. Sans doute conviendra-t-il, au fil des ans, de nous montrer plus solidaires mais sans entrisme et dans le plus grand respect de la vie privée des uns et des autres. Depuis le début de l'année, nous avons encore malheureusement perdu trois de nos camarades de promotion :

François **Bigand**, ma fine section, était un officier des Troupes de Marine de la « vieille école », humaniste, humble et fidèle. J'étais près de lui la veille de son départ. Il nous a quittés apaisé et bien entouré.

Victime d'un AVC en 2006, Marcel **Diou** avait pris, par la force des choses, un peu de distance avec la promotion. Nous avons fait part à sa famille de notre tristesse.

La maladie a eu raison de Badara **Niang** en dépit de l'intervention chirurgicale qui lui avait permis, grâce à votre engagement solidaire, de retrouver une meilleure qualité de vie. Il est parti bien entouré par la communauté saint-cyrienne sénégalaise que nous avons assurée de notre profonde affliction. Enfin, la maladie, là encore, nous a privés d'un vorace parmi les plus fidèles de la promotion, le colonel Bernard **Fassier**, officier aussi brillant qu'attachant et ambassadeur au talent reconnu.

Que les familles, les proches et les amis de ces quatre officiers reçoivent ici, une nouvelle fois, l'expression de notre sincère compassion dans ces bien difficiles moments.

Lorsque ce bulletin paraîtra, nous serons à la veille de nous retrouver à Verdun pour rendre aux soldats de la Grande Guerre et aux officiers qui les commandaient au prix d'un égal sacrifice, l'hommage qui leur est dû mais aussi pour partager un moment de convivialité et évoquer ensemble les petites joies passées, présentes et à venir.

Bonne lecture à tous de ce numéro particulier et commencez à préparer le petit mot qui permettra à chacun d'entre nous d'avoir de vos nouvelles dans le bulletin 2019.

En toute Amitié.

Elrick Irastorza
3/2



Le Mot du Trésorier :



LA RICHESSE DE LA PROMO :
(telle qu'exposée lors de la réunion de Rochefort).

Notre assemblée générale se déroulant début octobre, je vais donc vous présenter les comptes sur un an, du 01/09/2016 au 31/08/2017. Il y aura continuité avec les chiffres présentés l'année dernière lors de notre assemblée générale à Fontainebleau. Ces informations qui ont été vérifiées par notre contrôleur Gérard **Deltour** sont celles qui vont figurer sur le prochain bulletin promo 2018.

Au 1er sept 2016, les avoirs de la promo se montaient à **32.606,20 €**. (**14.674,85 €**+**17.931,35 €**).

Au 31 août 2017 les avoirs de la promo s'élèvent à **31.915,25 €** qui se répartissent en :

- 3.789,97 € euros sur le compte courant de la société générale ;
- 198,97 € euros sur le compte livret épargne.
- 27.926,31 € euros sur le livret A.

Par rapport à l'année dernière, l'avoir général de la promo a donc diminué de **690,95 €**.

Pour répondre au souhait exprimé par certains, j'ai dissocié dans le tableau les fonds appartenant en propre à la promo et **le fonds d'entraide** que nous hébergeons, reliquat positif du Badarathon et fonds Mokoko. (sur fond jaune).

Le fonds d'entraide de **14.674,85 €** a enregistré 200 € de dons de camarades qui voulaient participer aux projets Badarathon et Mokoko et a été mis à contribution pour **4.500 €** afin d'aider deux veuves de camarades qui étaient confrontées à des soucis financiers. Il se situe désormais à **10.374,85 €**.

Le compte promo de **17.931,35 €** a servi pour les dépenses courantes de l'association sur la période considérée. En particulier pour l'organisation de notre assemblée générale 2016 à Fontainebleau qui a coûté **1.468,40 €** à l'association. (Dépenses = 5.996 € d'acompte +1.062,40 € de dépenses lors de l'AG – 5.590 € de recettes) Le tableau ci-joint vous indique les principaux postes de dépenses et de recettes de la période 2016/2017. Les recettes proviennent exclusivement des cotisations (**4.515,83 €**). Les dépenses les plus importantes concernent la réalisation et les frais d'envoi du bulletin promo.

Le compte promo se situe donc à **21.540,40 €**.

S'agissant des cotisations, nous avons enregistré sur l'année 2016/2017, 91 virements automatiques et 6 chèques. La meilleure solution pour être à jour de ses cotisations reste le prélèvement automatique car ceux qui payent par chèques oublient de le faire certaines années. La liste des cotisants ne sera pas publiée dans le bulletin promo. Elle est réservée exclusivement aux membres du bureau. Il est rappelé que la cotisation des veuves est libre et facultative.

La situation financière de la promo lui permet de faire face à ses obligations, notamment l'organisation de notre assemblée générale, l'édition du bulletin promo et les dépenses courantes. Pour les secours exceptionnels nous disposons du fonds d'entraide de **10 374,85 €**.

S'agissant des cotisations, j'estime qu'il n'est pas nécessaire d'en augmenter le montant mais nous devons rester modestes dans notre fonctionnement et j'espère que vous continuerez tous à cotiser. Il me reste des insignes promo, grands (12 €) et petits modèles (8 €), ainsi qu'un album promo, le dernier.

Bien amicalement,

Jérôme GUILLOZ
Octobre 2018

COMPTES DE L'ASSOCIATION arrêtés au 31/08/2017

		Recettes	Dépenses
Report Avoir au 01/09/2016		17.931,35 €	
<u>Recettes</u>			
	Cotisations et rappels	4.515,83 €	
	Ventes insignes	34,80 €	
	Don Poudelet	50,00 €	
	Recettes AG 2016 Fontainebleau	5.590,00 €	
	Intérêts 2016 sur Livret A	26,31 €	
	Intérêts 2016 sur compte livret	179,51 €	
Total partiel		10.396,45 €	
<u>Dépenses</u>			
	Envois bulletin promo 2016 et 2017		1.074,65 €
	Remboursement cotisation		225,00 €
	Frais bancaires		132,69 €
	Hébergement internet		50,40 €
	AG 2016 FONTAINEBLEAU		1.062,40 €
	I.pad secrétaire		669,00 €
	Abonnement I.Pad		110,56 €
	Obsèques		0,00 €
	Indemnité fonctionnement 2017 Secrétaire		500,00 €
	Opération chocolats veuves		202,70 €
	Don musée Souvenir Coët		200,00 €
	Adhésion ASAF		60,00 €
	Réalisation bulletin promo 2017		2.500,00 €
Total partiel			6.787,40 €
TOTAUX		10.396,45 €	6.787,40 €
Balance au 31/08/2017		21.540,40 €	

FONDS D'ENTRAIDE		Recettes	Dépenses
	Report avoir au 01/09/2016	14.674,85 €	
	Recettes Badarathon	100,00 €	
	Recette Mokoko	100,00 €	
	Secours veuves		4.500,00 €
Total partiel		14.874,85 €	4.500,00 €
Balance au 31/08/2017		10.374,85 €	

AVOIR GENERAL (Promo + Fonds d'Entraide) au 31/08/2017	31.915,25 €	
---	--------------------	--

L'avoir se décompose au 31/08/2017 en :

Numéraire	- €
Société Générale compte à vue	3.789,97 €
Société Générale Livret A	27.926,31 €
Société Générale compte livret	198,97 €
TOTAL	31.915,25 €

Le Mot du Secrétaire :



Cette année 2018, comme en 2016, années paires, vous ne trouverez pas la liste complète des petits-cos de la promo dans les pages qui suivent mais des textes plus longs, plus réfléchis, bref des textes de fond, écrits pour la plupart par des petits-cos de la GDG. En alternance avec les années impaires où figurent la situation et les coordonnées de chacun, le pli est ainsi pris de varier l'intérêt de notre bulletin annuel.

Celui-ci présente un grand nombre d'articles, sans lien les uns avec les autres (sans doute faudrait-il, à l'avenir, fixer un thème comme le fait la St-Cyrienne avec le Casoar ?) mais c'est aussi là que réside son charme. Il y a choix possible quand il y a une foule d'articles proposés. C'est à vous d'alimenter le secrétaire. Pensez-y déjà pour le bulletin de 2020.

Cette année encore, il n'y a pas de texte polémique, à dessein. Et pourtant, la situation difficile que connaît notre pays depuis quelques années aurait permis quelques réflexions plus engagées sur l'actualité.

Nous aurions pu, par exemple, évoquer le budget de la Défense, toujours promis mais rarement respecté, la démission du général CEMA, l'engagement de nos forces au Sahel avec des moyens obsolètes et le lot de décès en Opex, les actes terroristes individuels opérés par des « déséquilibrés », un assassin qualifié, à longueur de reportages, « d'ancien militaire » comme s'il y avait un lien de cause à effet (aurait-on dit « un ancien journaliste » ?), la Légion d'Honneur remise à des joueurs de foot qui sont restés sur le banc de touche pendant toute la compétition, etc ...

Nous préférons nous souvenir du succès de nos rencontres régionales, des exploits de quelques-uns au rallye Lantivy (Oldrà, Doubeck, Norois, Molle) et, surtout, de cette merveilleuse journée du 18 juin 2018 qui a vu la naissance et la distribution à la promo de notre gros et lourd Livre de promotion, remis également au Président de la République en son palais de l'Elysée !

En ligne de mire plus lointaine, préparons 2020 : l'anniversaire de notre entrée à Coët et 2023 : le jumelage des promos NB 45-47, GDG 70-72, CZL 95-98 et la promo Bazar 20-23.

Vous serez surpris, ci-après, par quelques récits de petits-cos, je vous laisse juge ...

Pour faire bonne figure, j'ai ajouté quelques textes de la littérature publique ainsi qu'une page consacrée à nos promotions Mairaine (Nouveau Bahut), Filleule (Colonel Cazeilles) ou Parallèle (AOP Souvenir).

Je vous rappelle l'adresse de l'excellent site promo tenu et mis à jour en direct par notre webmestre, Christian Rigaudie : <https://lapromodegaulle.fr/association.php>,

Pour les mots de passe vers la page privée, voir François Oldrà, page 79 du Livre !

Je vous espère nombreux et nombreuses à Verdun, début Octobre.

Amicalement et fidèlement.

Yves Logette

Août 2018



« Le souvenir ! C'est, non pas seulement un pieux hommage rendu aux morts, mais aussi un ferment toujours à l'œuvre dans les actions des vivants ».

Général de Gaulle,
Musée du Souvenir de Coëtquidan,
23 Avril 1968.

Souvenons-nous d'eux :

38 camarades de la Promotion Général de Gaulle nous ont déjà quittés, sur les 197 que nous étions à Coët. C'est déjà beaucoup, même beaucoup trop, compte tenu de l'âge moyen de leur décès :

Rappelons-nous Jacques 28 ans, Yadallah 30 ans, Maxime 34 ans, Jean-Yves 41 ans, Patrick et Christian 43 ans, Serge 44 ans, Célestin 48 ans, Maximilien et Mama 50 ans, Gilles et Bernard 53 ans, Gilbert, André et Bernard 54 ans, Michel 55 ans, Alain 56 ans, Claude 58 ans, Francis et Philippe 60 ans, Francis 61 ans, Claude et Moumouni 62 ans, Lô Monirak 63 ans, Jean-Yves et Olivier 64 ans, Alain, Georges et Jacques 65 ans, Paulin et Alain 66 ans, Christian, Henry et Pierre-Jean 67 ans, François 69 ans, Mathias et Marcel 71 ans, Badara 74 ans.

Ce qui fait **une moyenne de 56 ans !**



Le Mot de la Déléguée aux Veuves:



Chères amies,

Ce milieu d'année 2018 a été marqué par la parution du livre de la Promotion de Gaulle.

Certes, ce n'est pas l'Evènement (avec un grand E) dans nos vies souvent bousculées, parfois percutées par la maladie ou les soucis familiaux, qui nous font relativiser l'importance des choses....

Cependant, la lecture de cet ouvrage, que peut-être vous avez eu entre les mains depuis le 18 juin, nous fait mesurer à quel point les deux années que nos époux ont passées à Coët, et parfois les années qui ont précédé, ont à jamais modelé leur personnalité, ont créé les conditions de leur avenir et leur ont permis de réaliser leurs souhaits profonds.

Nous, les épouses, avons été les témoins privilégiés de leur aventure de jeunes hommes et nous les avons accompagnés avec courage et fierté sur les chemins qu'ils s'étaient choisis.

Nos enfants et nos petits-enfants sont curieux du passé et nous avons à cœur de leur raconter ce père ou ce grand-père qui n'est plus là, avec nos mots, nos souvenirs pour que leur mémoire s'imprègne d'une part de leur présence.

Ce livre pourra leur apporter un éclairage différent, un complément de vie et ce témoignage, parce qu'extérieur au nôtre, prend alors toute son importance.

Quelques-unes ont bien voulu évoquer dans cet ouvrage une « tranche de leur vie » et à travers celles-ci, c'est nous toutes qui sommes présentes, en filigrane, car ces destins, du plus modeste au plus prestigieux, n'ont été possibles qu'accompagnés de notre présence, de notre amour et de notre soutien en « base arrière ».

Nous étions quatre à représenter notre « singulière communauté » ce 18 juin auprès du Président Macron à l'Elysée : mais nous étions toutes présentes dans les cœurs.

Bonne lecture de ce bel ouvrage

Martine Cavalier



Nos 38 petits-cos, trop tôt décédés, nous ont laissé **28 veuves**. Nous pensons à elles :
1983 : Christiane, 1990 : Martine, 1991 : Brigitte, 1992 : Lydie, 1997 : Odile,
2000 : Liliane et Bernadette, 2001 : Agnès, 2002 : Anne-Marie et Françoise,
2003 : Myriam et Arlette, 2006 : Chantal, 2008 : France,
2009 : Micheline et Halimata, 2010 : Chantal, 2011 : Joëlle et Angèle,
2012 : Annick et Liliane, 2013 : Nina et Léontine,
2015 : Bernadette et Sylvie, 2016 : Elisabeth, 2018 : Kidisté et Lydia.

Eloge de François BIGAND
par Elrick Irastorza
le 31 Janvier 2018 à Antony

Mon cher François,

Nous avons 20 ans. Après quelques années de labeur plus ou moins acharné en écoles militaires préparatoires ou au Prytanée militaire de la Flèche, comme toi, nous avons enfin réalisé un de nos rêves de jeunesse : entrer à Saint-Cyr, ce qui, deux ans après Mai 68, nous offrait un positionnement un peu particulier parmi les jeunes de notre génération. Ces quelques années passées en classe préparatoire avaient commencé à nous souder mais ce qui unissait surtout les 197 Saint-cyriens de notre promotion, la 157^e de l'école spéciale militaire de Saint-Cyr, c'était notre volonté de Servir. Ensemble, en gémissant parfois mais sans jamais nous départir d'un enthousiasme souvent teinté d'humour si ce n'est d'une certaine impertinence, nous avons fait l'apprentissage sans concession du beau métier d'officier. « Fine » de notre section, tu veillais avec soin à la consolidation de notre esprit de promotion, non sans mérite d'ailleurs, car la diversité de nos origines et de nos tempéraments, faisait que la chose n'allait pas forcément de soi. Mais nous avons un certain nombre d'atouts, l'amitié qui nous unissait déjà, une décontraction de bon aloi et la satisfaction de nous voir affublés, sans doute du fait de nos résultats en demi-teinte, de l'appellation prestigieuse de section « La Burne ». Cela dit, sous nos casoars flottant impeccablement alignés sur le Marchsfeld, nous nourrissions comme tous les autres des rêves de gloire au pied d'un étendard et portions avec fierté un nom qui nous obligeait, celui de notre illustre prédécesseur de la promotion de Fès, le Général de Gaulle.

Guerre froide oblige, pour les jeunes officiers de notre génération, il n'y avait guère que trois options : le corps blindé mécanisé, les régiments de défense opérationnelle du territoire et ceux offrant, en complément, des perspectives d'emploi sous des cieux plus exotiques. Évidemment, c'était plus que tentant mais sans doute parce que tu étais plus doué que moi en équitation, tu choisiras les Troupes de Marine option arme blindée, en clair la basane colo. A Saumur, on t'appréciera pour ta vivacité d'esprit et ton dynamisme à toute épreuve mais pas un mot sur tes talents d'équitant émérite, injustice finalement sans importance puisque tu feras toute ta carrière dans l'infanterie de marine : le 21^e RIMa par deux fois, à Sissonne comme lieutenant puis Sissonne et Fréjus comme capitaine et le 23^e Bataillon d'infanterie de marine à Dakar par trois fois, en 82 comme administré pendant tes deux années à l'État-major interarmées, puis en 91 comme commandant en second et enfin comme chef de corps en 94. La République du Sénégal te fera officier de l'ordre national du Mérite et plus de vingt ans après, nos camarades sénégalais ont été nombreux à te témoigner leur sympathie pour ton esprit d'ouverture, ta générosité de cœur et l'attention que tu avais su leur porter.

Mais entre ces moments privilégiés qui sont le sel de notre métier, il y a les incontournables stages à l'école d'état-major puis ceux à l'école de guerre. Nous nous retrouverons donc avec la 101^e promotion et, comme il faut bien que tout cela fasse sens, tu serviras en états-majors à Paris et à Rennes à la satisfaction générale, ce qui n'est pas rien !

Mais c'est bien plus tôt, entre 76 et 78, dans les sables et les cailloux de Djibouti que tu t'es construit cette stature d'officier des troupes de marine passionné par sa mission au service de son pays et de pays amis nous accordant leur confiance : Assa-Gayla, Dikhil, Groupement nomade autonome, pays afar, trafiquants érythréens, boutres sur la Mer Rouge, autant de mots qui évoquent des aventures d'un autre âge, sur des terres écrasées de soleil, avec leurs convois et caravanes englouties au loin par des horizons tremblant de chaleur. Cette passion profonde, tu nous la feras partager au cours de nos discussions et quarante ans plus tard sous une forme très aboutie dans l'appel du Gara Moulletta, en faisant revivre ce lieutenant Ritter qu'il ne t'aurait sans doute pas déplu d'être. Tu sublimeras cette passion dévorante en épousant Kidisté au printemps 80, près de Sissonne, quelques mois avant le

transfert du régiment à Fréjus. Elle partagera désormais ta vie d'officier des troupes de marine entre la métropole et l'Afrique.

A l'été 1999, ton indiscutable expertise de l'Afrique et la qualité des liens que tu avais su patiemment y nouer, te valent d'être nommé attaché de Défense au Cameroun, puis trois ans plus tard, riche de cette nouvelle expérience, coordinateur de l'Outre-mer et de l'étranger auprès du chef d'état-major de l'armée de Terre.

Mais l'Afrique te manque. 2005 sera l'année du retour à tes premières passions. Chargé de mission auprès de l'Union africaine, tu rejoins Addis Abeba où la finesse de tes analyses et ton sens de la diplomatie seront unanimement appréciés. Nommé général de brigade, tu quitteras le service en mars 2006 mais continuera d'y servir comme conseiller. Désormais, tu partageras ta vie entre la France et l'Éthiopie en consacrant à Kidisté, à tes enfants Olivier et son épouse Madeline, à Aude, à tes petits-enfants Mathieu et Manon, à tes parents et amis, le temps qui t'avait fait défaut lorsque tu étais absorbé, sans doute un peu trop, comme nous tous, par le service de la France.

La République t'honorera des croix d'officier de la Légion d'honneur et de l'Ordre National du Mérite mais ce qui t'honorait surtout ce sont ces qualités d'**humanité** et d'**humilité** que te reconnaissaient tous tes subordonnés.

J'ai sans doute abusé du mot **passion**. Mais quel autre utiliser pour résumer ce que fut ta vie. J'en rajouterai peut-être un dernier : **fidélité**, fidélité à tes engagements, à ta promotion, à tes amis et bien sûr à ta famille que nous assurons de toute notre affection aujourd'hui.

Il y a quelques jours, en te quittant, je t'ai longuement serré les mains en te disant que si tout n'avait pas été drôle pendant toutes ces années, nous avons quand même bien rigolé. Tu m'as souri, apaisé.

Une image m'est alors revenue : Celle du lieutenant Bigand, heureux sous son calot de marsouin, souriant à la vie trépidante qui l'attendait. C'est celle que je souhaite que nous gardions de toi.

Adieu François !

Elrick Irastorza

3/2



Eloge du colonel Bernard FASSIER
par un de ses EOA de la 2/1
le 15 Avril 2018 au cimetière de 74 Manigod.

Mon Lieutenant,

Oui, car dans nos mémoires vous resterez notre lieutenant !
Vos élèves officiers, en ce moment de recueillement, sont à vos côtés.

Vous nous aviez accueillis sur cette lande bretonne un jour de septembre 1970. Nous venions de tous les milieux, de tous les horizons, certains même des confins d'un empire qui venait de disparaître.

Votre tâche était immense, former des pékins pour en faire des officiers !

Rien que cela et en seulement deux petites années. Il n'y avait donc pas de temps à perdre et nous l'avons vite compris.



Sous votre commandement, portés par un idéal que vous avez su nous communiquer, nous avons tout appris, les techniques nécessaires à notre métier des armes mais aussi l'éthique et la morale de l'officier.

Nous l'avons acquis avec ce qu'il fallait de contrainte mais surtout parce que vous aviez une très haute idée de votre mission. Par votre charisme, par votre exemple permanent d'instructeur, exigeant et humain, vous avez fait de nous des officiers accomplis.

Mon Lieutenant, après toutes ces années, au regard de nos parcours, laissez-nous vous dire simplement Merci !

Cette formation stricte savait nous réserver des moments plus légers. Nous nous souvenons d'un exercice en hiver au cours duquel le futur général de corps d'armée Yves de Kermabon vous fit involontairement tomber à l'eau ; vous ferez les deux jours d'exercice trempé jusqu'aux os, en restant digne.

Nous sommes sûrs que, toujours soucieux de vous dépasser, vous aviez trouvé là une occasion de cultiver votre volonté. De toute façon, comme vous le disiez souvent : « Faut faire avec ».

Des années plus tard, ambassadeur de France en Géorgie, vous exercerez de façon remarquable et dans des conditions difficiles votre sens de l'abnégation et du dévouement au bien commun.

Vous aviez une vision prémonitoire et juste des relations entre occident et Russie.

En ces temps troubles, votre jugement et l'idéal de paix que vous portiez et pour lequel vous avez toujours œuvré, nous seraient bien utiles.

Au fil des ans, vous nous avez toujours accompagnés et vous avez témoigné envers notre promotion une grande affection et fidélité.

Maintenant, nous sommes réunis ici pour vous exprimer notre profonde reconnaissance d'avoir fait de nous ce que nous sommes : des hommes et des officiers.

Mon Lieutenant, vous emportez une part de notre jeunesse mais vous nous laissez le souvenir d'un officier exemplaire.

Au revoir, mon Lieutenant. Nos prières vous accompagnent.

Jean-Paul MOISSETTE

2/1



Eloge de Badara NIANG
par Babacar Gaye
le 26 Juin 2018 à Dakar



B. Gaye

L'homme qui repose devant nous enveloppé dans le linceul immaculé de la vérité était notre camarade d'armes. Saint Cyrien de la Promotion Général de Gaulle, le Colonel Badara Niang a assumé de hautes responsabilités au sein des Forces Armées et de l'Administration civile de notre Pays avec la simplicité, la générosité et l'humanisme qui le caractérisaient.

Le Colonel Badara Niang était avant tout un homme éminemment social qui se fondait dans tous les milieux. Natif de Thiés, il se révèle très tôt comme un brillant élève et un grand sportif. Poursuivant ses études à Saint Louis, c'est un titulaire de la grande équipe du Réveil de Saint Louis, et déjà un équipier modèle, un homme qui attire la sympathie par sa mesure, son sens de l'humour et son altruisme. A Aix en Provence où il prépare le Concours de Saint Cyr comme à Coëtquidan, il est la coqueluche des équipes locales où il joue le dimanche. Badara, comme l'appellent ses camarades français est tout simplement aimé au sein de sa section à l'Ecole spéciale militaire de Saint Cyr ; il est de ceux dont on dit sans hésiter « c'est un bon camarade ». La remarquable impression qu'il laisse à tous à Saint Cyr n'est pas étrangère à la mobilisation sans précédent des Officiers français et étrangers de notre Promotion pour, je cite « sauver le soldat Badara » contraint en 2015 à une opération chirurgicale complexe à l'hôpital de la Timone à Marseille. La lettre que le Colonel Badara Niang adresse à notre Promotion à l'issue de son opération réussie est un bel éloge de la solidarité.

Rentré au Sénégal après son application à Montpellier, le Colonel Badara Niang commence sa carrière dans les parachutistes. Il est du premier contingent de casques bleus envoyé au Sinaï ; c'est d'ailleurs lui qui reçoit Kurt Waldheim dans son poste lors de la visite de ce dernier dans le secteur tenu par le bataillon sénégalais. Mais c'est dans la Gendarmerie que le Colonel Badara Niang fera sa carrière. Il en gravit tous les échelons jusqu'au poste de Haut Commandant en second et sous-directeur de la Justice militaire. La Gendarmerie, force humaine, va comme un gant à celui que tous appellent Bader, non par familiarité mais par une affection profonde mêlée de fierté. Bader est l'homme de tous, il se fonde dans tous les milieux ; il est la bonté même, il incarne la générosité. Fidèle à ses amis d'hier, incapable de s'emporter, prenant l'exacte mesure de toute chose, abordant toujours positivement les choses, le Colonel Badara Niang est à sa manière un sage.

C'est sur cette qualité qu'il fonde toute son action lorsque l'Etat lui confie la lourde responsabilité de diriger le Port de Dakar. Alors qu'il commençait à y donner sa pleine mesure, des ennuis de santé le contraignent de s'effacer. Admis à faire valoir ses droits à la retraite, le Colonel Badara Niang deviendra l'un des piliers de la Saint Cyrienne Sénégal, association des anciens élèves sénégalais de Saint Cyr. Grand malade opéré du cœur, jamais il ne se sera plaint nous laissant ainsi une belle leçon de courage.

C'est au nom de tous les membres de cette Association et de toute la famille militaire que je salue pieusement la mémoire du Colonel Badara Niang. Le Colonel Niang aura vécu toute sa vie comme s'il avait pensé en permanence à cet instant de vérité, tant il aura méprisé avec humour les vanités de la vie, tant il aura été en toutes circonstances bon et généreux. J'exprime à son épouse, Madame Lydia

Niang et à ses enfants nos condoléances attristées. Je me fais leur porte-parole pour remercier le Haut Commandement de la Gendarmerie nationale du soutien constant apporté au Colonel Badara Niang et de la parfaite organisation de ses obsèques. Que la Terre de Touba lui soit légère, que Dieu dans son infinie Miséricorde lui accorde tout ce que nous espérons du lundi, jour où Il a choisi de le rappeler à Lui.

Repose en paix cher camarade. Nous ne t'oublierons pas.

Babacar Gaye



Le colonel Niang, alors directeur général du Port autonome de Dakar



Badara après son opération du cœur réussie à Marseille

**Compte rendu de réunion annuelle GDG
comprenant AG et AGE au Cercle-Mess de Rochefort
les 04 et 05 octobre 2017**



Remerciements organisateurs :



3

La réunion annuelle 2017 de la Promotion Général de Gaulle s'est tenue au Cercle-Mess de Rochefort sur Mer les mercredi 04 et jeudi 05 octobre 2017. Remarquablement organisé par les régionaux de l'étape Patrick Potiron et Jacques Tabary, aidés par Bernadette Maudet, ce rendez-vous a été très apprécié par les 75 participants dont 2 Voraces (Augarde et Fassier), Babeth Poudelet et son fils Eric, 3 veuves (Martine Cavalier, Bernadette Maudet et Elisabeth Bidard) et 38 petits-cos munis ou non d'épouses ravies des visites en ville.



Le programme était dense et a été respecté. Les premiers arrivés (la veille 3 octobre) purent assister à une conférence, au Musée de la Marine, sur « le radeau de la Méduse ». Au matin du 4, après le passage obligé de l'accueil et l'acquittement des sommes dues auprès de Jérôme (aidé de Doris), un copieux repas nous faisait patienter agréablement l'ouverture de l'AG.



Avant que ne débute l'assemblée générale, et après la photo de groupe, les épouses s'éclipserent pour aller visiter le Musée de la Marine avec Bernadette et suivre une conférence sur « L'uniforme fait l'homme ». Puis elles se scindèrent en deux groupes pour visiter, soit le vaisseau Hermione avec le colonel Gras, soit la Corderie royale.

Lors de l'AG, les points suivants à l'ordre du jour ont été déroulés :

- Remerciements et hommages,
- Le rapport moral du Président,
- Renouvellement du Bureau,
- Le bilan financier par le trésorier,
- Le Fonds d'Entraide,
- Le challenge Lantivy du Rallye des cimes par François Oldrà et Jean-Pierre Doubeck,
- Pause
- Promos marraine Nouveau Bahut et filleule Colonel Cazeilles,
- Anniversaire de la mort de notre Parrain en 2020
- Cinquantenaire et jumelage des promos en 2023,
- Réunions régionales et de Fines,
- Site Internet et Livre promo,
- Réalisation de cadeaux promo,
- Projet voyage au Sénégal,
- Format et dates des prochaines réunions.

La soirée se termina par un cocktail (au cours duquel Elrick Irastorza, nouveau président, remercia les invités extérieurs et nos hôtes) puis un dîner de gala au cours duquel le secrétaire présenta les cadeaux qu'il avait secrètement débusqués pour quelques participants de marque. Des chants ponctuèrent la soirée. Martine distribua discrètement des cartons personnalisés au nom des veuves absentes afin que chacun puisse leur adresser un mot de sympathie.

Puis, traversant la ville à pied, la promo se retrouva à l'Ecole de Médecine navale où une superbe bibliothèque et un musée des instruments et des écorchés acheva de nous surprendre. Le Finex fut déclaré après un dernier repas convivial et amical.

Décisions prises lors de l'Assemblée générale :

(que vous pourrez retrouver en détail sur notre site internet : <https://lapromodegaulle.fr/prive/rp/rp17/crag2017.pdf>,)

Résumé des décisions :

- Le Bureau change de président : Elrick Irastorza remplace Patrice Molle qui devient vice-président :

Poste	Titulaire	Vice-président
Président	IRASTORZA	MOLLE
		Adjoint
Secrétaire	LOGETTE	WINCKLER
Trésorier	GUILLOZ	DEURBERGUE
Webmestre	RIGAUDIE	BLANCHARD
Déléguée aux Veuves	Martine CAVALIER	
NB : Jean-Jacques Bobin est candidat Trésorier pour 2019.		

- Notre objectif prioritaire est de renforcer nos liens par le soutien, la cohésion, la solidarité et l'entraide. Le Fonds d'entraide, alimenté de façon spécifique, est clairement dissocié du bilan financier promo,
- Nos statuts, datant de 1995, ont été révisés et acceptés en AGE,
- Le président et le vice-président suivent la situation de Jean-Marie Mokoko et ont adressé une nouvelle lettre commune au ministre des Affaires étrangères,
- La Promo soutient encore cette année le Musée du Souvenir de Coët et l'ASAF. De plus, elle soutient dorénavant la cellule d'aide aux blessés de l'armée de Terre,
- L'allocation versée au titre des frais de secrétariat sera complétée par le remboursement des frais de déplacements du secrétaire, sur présentation de justificatifs,
- Le nouveau président rappelle que 2020 sera le cinquantième anniversaire de notre entrée à Coët et celui de la mort de notre Parrain. Il veut marquer le coup et bien préparer cette échéance,
- Le secrétaire rappelle que 2023 sera l'année du jumelage des promotions (Nouveau Bahut, Général de Gaulle, Colonel Cazeilles et la promo de Bazars à venir). Le général Augarde qui vient de vivre cet évènement, dit que c'est Coët qui organise. A suivre.

Toilettage et modifications des statuts :

Lors de l'AGE (assemblée générale extraordinaire) qui a suivi l'AG, la présentation des nouveaux statuts a fait l'objet d'une discussion riche qui a débouché sur de légères modifications de la mouture présentée par le bureau. C'est la version modifiée en séance (quorum atteint) qui a été mise aux votes et adoptée à l'unanimité.

Cette version actualisée sera inscrite sur le site internet de la promo et une demande d'enregistrement à la Préfecture de Paris sera initiée par le bureau dès que possible.

Mot de remerciement du Président en ouverture de la soirée de Gala du 4 octobre 2017

Je vous remercie de votre présence à ce rendez-vous désormais traditionnel qui nous permet d'entretenir, dans la durée, les liens tissés par notre promotion, la 157^e de l'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr, la promotion Général de Gaulle. Nous étions 197 dont 18 étrangers. Nous avons tous une ambition, SERVIR mais nourrissions aussi quelques « rêves de gloire au pied d'un étendard ». Nous avons 20 ans !

C'était il y a 47 ans ; 35 de nos petits cos nous ont déjà quittés, emportés par les accidents ou la maladie. Mais après tout ce temps et des destins parfois bien différents, la carrière des armes pour les uns, des parcours civils pour quelques-uns et bien souvent les deux successivement pour beaucoup, nous sommes toujours là à partager nos souvenirs, nos joies et nos peines, nos espoirs et nos appréhensions.

Pour la plupart, nous avons désormais pris un peu de recul avec la vie professionnelle active mais nous sommes restés des observateurs attentifs de la marche du monde et des citoyens pleinement engagés d'une façon ou d'une autre, bénévolement le plus souvent. Bref, difficile de se retirer complètement des affaires et surtout d'oublier ce qui nous a soudés à Saint-Cyr et au cours des années qui ont suivi.

Ce qui nous rassemble aujourd'hui n'est pas un simple exercice convenu à retour périodique. C'est, avant toute chose, un moment d'amitié partagée qui nous permet d'échanger bien-sûr mais aussi de prendre et donner des nouvelles de tous ceux qui ne sont pas là, retenus par la maladie, des obligations personnelles, d'autres priorités voire une certaine propension à l'oubli. Au terme de ces quelques heures passées ensemble nous aurons donc donné et pris des nouvelles d'à peu près tout le monde et c'est bien là l'essentiel : éviter que notre cohésion ne s'effrite avec le temps et que nos liens ne se distendent au point de douter du bien fondé de notre association.

L'approbation en assemblée générale extraordinaire de nos statuts désormais rajeunis relance la machine. Vous avez bien voulu que j'en prenne le manche en conservant Patrice comme copilote, Yves comme mécanicien de bord et Jérôme comme chef des services administratifs, sans oublier notre webmestre Christian. Je vous en remercie. Ne vous attendez pas à une révolution. Notre association est une dame honorable qui mérite surtout toute notre attention pour durer et continuer à porter, au fil des ans, notre amitié.

Puisque nous sommes à Rochefort vous me permettrez de rappeler qu'aux hommages rendus à nos Poilus et Aviateurs à l'occasion du centenaire de la Grande Guerre, viendra s'ajouter en 2018 celui dû à nos Marins, notamment au cours du grand rassemblement de voiliers « Escale à Sète, escale centenaire » du 27 mars au 2 avril. La présence exceptionnelle de l'Hermione permettra également de raviver, à cette occasion, le pont mémoriel entre la France et les États-Unis.

Vous me permettrez maintenant d'avoir une pensée pour ceux de nos camarades qui se battent contre la maladie, qu'ils soient parmi nous ou retenus chez eux par leur état. Une pensée également pour nos camarades disparus, notre Père Système Philippe. Je sais particulièrement gré à leurs épouses de rester fidèles à la Promotion et à la promotion de leur porter une attention respectueuse de leurs choix de vie et je remercie vivement Martine pour son action à nos côtés.

Voilà la transition toute trouvée pour les remerciements traditionnels :

- Merci à Patrice de la présidence qu'il a exercée avec talent jusqu'à aujourd'hui ;
- Merci à Yves de son implication résolue dans la tâche bien difficile de secrétaire de promo ;
- Merci à Jérôme de veiller avec constance et orthodoxie sur notre modeste cagnotte ;
- Merci à Christian du soin qu'il porte à notre site internet.

Je remercie naturellement tous ceux qui ont œuvré à la réussite de cette belle réunion, Patrick Potiron et Jacques Tabary et bien sûr tout le personnel du cercle qui nous a accueillis avec professionnalisme et gentillesse.

Je vous souhaite à tous une excellente soirée.

Elrick Irastorza
Président

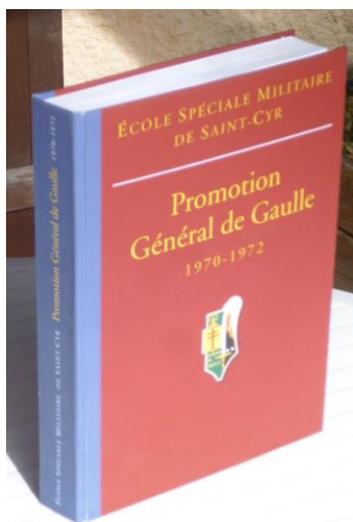
La journée mémorable du 18 Juin à Paris

La décision prise en octobre 2012 lors de l'Assemblée Générale annuelle de réaliser un Livre Promo regroupant des « Tranches de vie » sur toute la carrière de la promotion entraîna une longue gestation qui aboutit, grâce notamment à l'acharnement de son maître d'œuvre, Bernard Cochin, à un résultat remarquable et rare au sein des promotions de Saint-Cyr : un livre rassemblant une foule d'expériences diverses allant de la préparation du concours de St-Cyr en corniches aux postes civils des retraités que nous sommes tous devenus, via nombre de récits de situations opérationnelles truculentes.

Ce livre, dont le titre est tout simplement « Promotion Général de Gaulle. 1970-1972 », relate les expériences de 120 petits-cos (Baloubs compris), ainsi que celles de quelques veuves et de la moitié de nos Voraces. On peut donc raisonnablement dire que toute la promo a participé à son élaboration (même si certains, peu nombreux, ont souhaité retirer leur production après un différend avec le Comité de lecture).

C'est, en effet, un Comité de lecture, composé de 8 membres et animé avec fermeté par son maître d'œuvre, qui a lu, relu, léché, harmonisé et composé l'ensemble de ces tranches de vie, toutes différentes et uniques. Bien que classées en « temps chronologiques », de celui des enfants de troupe à celui de la retraite, ces 212 anecdotes ou histoires originales n'ont aucun lien les unes avec les autres, ce qui permet d'attaquer la lecture à n'importe quelle page.

Pour terminer sur les chiffres, sachez que le livre comporte 588 pages d'anecdotes singulières, compte 536 photos et dessins, non comptées les 207 photos du trombinoscope (en fin d'ouvrage) et pèse 3 kg 2 (ce qui est, là aussi, un record. La valisette de Yves Jacops s'en souvient encore).



Une fois réalisé et édité de façon prudente et mesurée (300 exemplaires initiaux), l'ouvrage se devait d'être porté à la connaissance et surtout à la vue de tous. Ce fut fait le lundi 18 juin 2018 à Paris. La promo de Gaulle ne pouvait pas choisir une autre date pour cette crémaillère !

C'est à l'Ecole militaire et au sein du CDEC dont les cadres étaient invités que fut présenté, officiellement mais dans la bonne humeur, le « bébé » caché derrière une bâche de bon aloi dans la salle d'honneur prêtée pour l'occasion, tant que les discours n'étaient pas achevés.

Le secrétaire Yves Logette remercia les présents, notamment les voraces, les autorités civiles et militaires, ironisa sur la méthode stalinienne du premier de cordée Bernard Cochin, sans lequel ... salua son idée saugrenue d'offrir ce livre au président de la République, puis il passa la parole au président de notre association.

Le président de promo Elrick Irastorza lut avec plaisir l'ordre du jour du 18 T 213 qui consacrait l'inscription de l'infatigable Bernard Cochin sur les tablettes du « Charlissime », trophée éphémère et

glorieux créé par François Oldrà. Bernard reçut ainsi un « Charlissime exceptionnel 2018 » bien mérité.



L'homme de base et officier kilomètre de la promo, Bernard Cochin, prit enfin la parole pour remercier ses hôtes, reconstituer l'historique de la construction du désormais monument littéraire, énuméra les statistiques tsunamiques en matières de mails reçus et envoyés, de pages relues et de textes remaniés, d'heures de sommeil en dû. Puis, avec les précautions d'un conservateur de musée en gants blancs, il présenta à la foule ébahie l'objet de ses tourments et de sa légitime fierté.



Le premier livre fut offert à l'éditeur parisien Bernard Giovanangeli puis Bernard en offrit un au général Facon du CDEC. Patrick Champenois remit le sien à monsieur Pierre de Gaulle, venu pour l'occasion et Yves Logette en remit deux autres aux petites mains organisatrices de la journée. Chaque petit-co ou vorace présent put ensuite recevoir sa commande ou celle de camarades de province absents et poursuivre, dans la joie, la journée ou attendre (s'il était inscrit) l'heure de départ pour l'Elysée.







Avant le repas au Mess de la Rotonde, une délégation promo se rendit au Mont Valérien pour participer à la cérémonie traditionnelle du 18 juin. Le président Macron leur confirma la réception du soir. Hélas, nos vaillants volontaires, retardés, furent privés du repas que l'équipe civile du mess ne voulut pas leur garder.

Une forte délégation promo (28 présents) sera reçue à l'Élysée le soir du 18 juin. Deux voraces (Augarde et Loriferne), six veuves (Babeth Poudalet, Blandine Fassier, Elisabeth, Martine, France, Bernadette) et 19 petits-cos se retrouvèrent sous les ors de la République, tout étonnés qu'on ne leur enlève pas leur portable ou leur appareil photo.

Elrick Irastorza fit une courte adresse au président Macron qui répondit et se montra courtois, enjoué et intéressé. Les échanges durèrent 40 minutes, record à battre par les Bazars !



La GdG est ainsi la seule promo à ce jour à offrir son livre au président de la République et à être reçue personnellement par lui au palais de l'Élysée, ce qui constitue, sans doute aucun, après Soubise 71, sa meilleure perche.





Les Petits-cos de la GDG ont fait ou écrit :



VOYAGE EN ESTONIE ET EN LETTONIE

(2 – 9 juillet 2018)

Après avoir organisé deux voyages Promo à 35 pax (Lettonie – Lituanie en 2012, Croatie – Bosnie – Monténégro en 2015), Gilles DUTERTRE a continué à emmener dans les Pays baltes quelques amis intéressés par la région, au sein de groupes moins nombreux.

En ce début juillet 2018, ce sont cinq couples qui ont répondu à son invitation : Josette et Jean-François BOISSIÈRE, Hélène et Quentin DEURBERGUE, Chantal et Alain DUCOUDRET, Marie-Ange et Pierre FOUCHER, Claude et André THIRODE.



En bordure du Golfe de Finlande, près du château de Toolse (Estonie), de gauche à droite : Quentin Deurbergue, Pierre Foucher, Chantal Ducoudret, Alain Ducoudret, Gilles Dutertre, André Thirode, Josette Boissière, Jean-François Boissière, Claude Thirode, derrière elle Marie-Ange Foucher, Hélène Deurbergue.

Comme à l'habitude, le voyage, monté avec l'aide de l'agence réceptrice « Taïga Euro Baltika » de Vilnius, voulait aborder des thèmes variés afin d'avoir une vision d'ensemble des pays visités, mais ménageait également des périodes de quartier libre.

Comme à l'habitude, outre des lieux touristiques classiques (Tallinn, Riga), le voyage proposait des sentiers moins battus et, cette année, ils étaient nombreux dans une zone, la frontière est de l'Estonie avec la Russie, peu fréquentée par les touristes. C'est ainsi qu'ont été évoqués, près du lac Peipus, les vieux croyants mais aussi la victoire d'Alexandre Nevski sur les Chevaliers livoniens. C'est ainsi qu'a été visité le mausolée du Feld-maréchal Barclay de Tolly, celui qui avait eu l'idée d'attirer Napoléon dans les profondeurs de la Russie en 1812.

Comme à l'habitude, on retrouvait en outre les fils rouges des voyages des « Amis de Gilles », une promenade en bateau (dans la baie de Tallinn) et une visite de brasserie à *Valmiermuiža* (Lettonie).

Les participants ont eu l'amabilité de dire que le voyage avait été intéressant. Et aucun n'a voulu croire que c'était le dernier, malgré les affirmations de l'organisateur



A gauche Narva (Estonie) ; à droite Ivangorod (Russie) ; au milieu, le G.O. Gilles Dutertre

Mais qu'allaient-ils donc faire en Estonie ?
par Gilles DUTERTRE

A partir de fin mars / début avril 2017 une force multinationale « tournante » composée d'un bataillon renforcé a donc été déployée dans chacun des quatre États concernés. L'objectif de ce déploiement était de dissuader la Russie de toute action déstabilisatrice qui serait en deçà du seuil de déclenchement de la clause de défense collective (article 5 du Traité de l'Atlantique-Nord).



Le 26 octobre 2016, j'ai reçu un courriel peu ordinaire de l'EMSOME (Etat-Major Spécialisé pour l'Outre-Mer et l'Étranger), version modernisée de « notre » CMIDOME, me demandant si j'étais en mesure de faire, au cours de l'année 2017, des conférences sur l'Estonie à des unités françaises y partant en mars dans le cadre de l'OTAN.



Le contexte

Tout avait commencé le 27 février 2014 par l'occupation de la Crimée ukrainienne par les « petits hommes verts » russes. Après un référendum « à la soviétique » (96,6 % pour le rattachement à la Russie), tenu le 16 mars sous la menace des armes et non reconnu par une majorité de membres de l'ONU, la péninsule criméenne avait été annexée par la Russie le 18 mars 2014. A partir d'avril 2014, une insurrection armée, soutenue par la Russie, s'était également déclenchée dans le Donbass (est de l'Ukraine)

Dès le 5 mars 2014, les États Unis qui assuraient, dans le cadre de l'OTAN, leur tour de la *Baltic Air Policing* (sûreté de l'espace aérien des États baltes) avec 4 F-15, à partir de la base aérienne de Zokniai en Lituanie (près de Šiauliai), envoyèrent 6 F-15 supplémentaires et un ravitailleur KC 135.

Les 4 et 5 septembre 2014 eut lieu à Newport, au Pays de Galles, le 24^e sommet de l'OTAN . Les Alliés y décidèrent de renforcer la Force de Réaction de l'OTAN (*NATO Response Force – NRF*), dont la création remontait à 2002, en créant en son sein une « force fer de lance » baptisée Force opérationnelle interarmées à très haut niveau de préparation (*Very High Readiness Joint Task Force - VJTF*), brigade terrestre multinationale d'environ 5 000 hommes, avec des composantes aérienne, maritime et forces spéciales. La VJTF devait être capable d'engager, au profit d'un Etat membre, un bataillon dans les deux jours et l'ensemble de la brigade dans les 5 à 7 jours.

Au sommet OTAN de Varsovie, les 8 et 9 juillet 2016, les États membres prirent la décision d'établir une présence avancée renforcée (*enhanced Forward Presence – eFP*) en Estonie, en Lettonie, en Lituanie et en Pologne afin de « démontrer sans équivoque, dans le cadre de la posture globale de l'Alliance, la solidarité des pays de l'Alliance, ainsi que leur détermination et leur aptitude à réagir en

déclenchant une réponse alliée immédiate à toute agression. »

A partir de fin mars / début avril 2017 une force multinationale « tournante » composée d'un bataillon renforcé a donc été déployée dans chacun des quatre États concernés. L'objectif de ce déploiement était de dissuader la Russie de toute action déstabilisatrice qui serait en deçà du seuil de déclenchement de la clause de défense collective (article 5 du Traité de l'Atlantique-Nord).

Depuis la mise en place et jusqu'à aujourd'hui, la Grande-Bretagne est la nation cadre du bataillon en Estonie, le Canada de celui en Lettonie, l'Allemagne en Lituanie et les États-Unis en Pologne.

La France a fourni, à partir d'avril 2017, un sous-groupement tactique interarmes à 300 personnels en Estonie puis, en 2018, en Lituanie. Le premier mandat de quatre mois de ce S-GTIA était constitué de 3 sections d'Infanterie de 4 VBCI chacune du 2^e RIMa (Le Mans), d'un peloton de 4 chars Leclerc du 1^{er} RCh (Verdun), d'une section Génie du 6^e RG (Angers), d'un élément d'observation d'artillerie du 11^e RAMa (La Lande d'Oué), et bien sûr de leur soutien national.

Formation et la mise en place du SGTIA « Lynx »

D'emblée, il n'est sans doute pas inutile de rappeler, que l'Estonie (capitale Tallinn) est une république parlementaire, d'une surface de 45 339 km² (c'est-à-dire plus grande que les Pays-Bas ou que la Suisse), peuplée de seulement 1,3 millions d'habitants dont environ un quart sont d'origine russe. L'Estonie est indépendante depuis le 24 février 1918, a été occupée principalement par la Russie soviétique de 1940 à 1991 et a restauré son indépendance le 20 août 1991. Elle est membre de l'OTAN et de l'Union européenne depuis 2004, de l'espace Schengen depuis 2007 et de la zone euro depuis 2011.

Si rien ne peut être exclu, l'inclusion des États baltes dans l'alliance défensive qu'est l'OTAN est, en théorie, une garantie en béton de leur indépendance (conformément à l'article 5 du Traité de Washington de 1949). Par les décisions prises au sommet de Newport (*Reaction Activity Plan*), les États membres de l'OTAN ont rassuré les Baltes et envoyé un message clair à la Russie.

Mais, au-delà d'une défense classique, les États baltes se sont également donné comme objectif de pouvoir résister à un éventuel conflit asymétrique. Nul ne connaît les intentions réelles de l'exécutif russe dans ce domaine. Il peut être tenté de mettre en place un « chaos contrôlé » dans le(s) pays visé(s) en créant et en alimentant des conflits internes entre Russophones et non Russes « qui oppriment » cette minorité. Il y avait d'ailleurs eu une ébauche de cette stratégie en 2007, lors de l'affaire dite du « soldat de bronze » à Tallinn. Les troupes russes pourraient en cas de troubles, comme en Moldavie/Transnistrie, s'auto-proclamer casques bleus et s'imposer comme « sauveurs de l'ordre public » ! Les unités de l'OTAN projetées dans les États baltes ont été informées de ces risques de guerre hybride.

Lors d'un contact à l'EMSOME le 16 décembre 2016, il me fut précisé la structure des conférences de quatre heures (!) qu'on me demandait de faire, en l'occurrence :

- Généralités et contexte régional
- Rappels historiques
- Repères géographiques et humains
- Contexte politique, économique et sécuritaire
- Cadre d'exécution de la mission
- Conseils pratiques

N'ayant accès qu'à de l'information ouverte d'une presse qui en est encore à confondre Lettonie et Lituanie, je m'en suis sorti grâce à l'aide efficace de mes jeunes camarades attachés de défense en poste à Vilnius et à Helsinki (ce dernier ayant l'Estonie en charge).

Début mars 2017, j'allais donc porter la bonne parole au 2^e RIMA au Mans puis au 511^e RT à Auxonne, qui partirent peu de temps après pour l'Estonie. Les mandats français étant de quatre mois (alors que ceux des Britanniques étaient de six mois), je suis allé par la suite en mai au 121^e RT à Montlhéry, en juin au 2^e REI à Nîmes et en juillet au 501^e RCC au camp de Mourmelon.

En mars 2017, un détachement précurseur d'une cinquantaine de personnels fut mis en place par VAM Transall, afin de préparer l'arrivée des matériels (VBCI et chars Leclerc) arrivant par VF.

Le 5 avril 2017, le plus gros du contingent arrivait à l'aérodrome militaire d'Ämari, près de Tallinn. Une cérémonie sur le camp de Tapa le 20 avril marqua le début officiel de la mission « Lynx ». Le SGTIA français était rattaché au 5th Battalion The Rifles britannique (équipé de Challenger 2 et d'IFV Warrior), lui-même intégré au sein de la 1^{ère} Brigade d'Infanterie estonienne.

Le SGTIA à base principalement du 2^e RIMA fut relevé le 27 juillet par un détachement essentiellement à base du 2^e REI, opérationnel à partir du 7 août 2017.

Fin décembre, les Légionnaires rentrèrent en France et furent relevés par un détachement monté autour du 5^e Régiment de Dragons (Mailly-le-Camp) renforcé du 7^e BCA, mais détachement qui, lui, alla au camp de Rukla en Lituanie, aux côtés de l'Allemagne, nation cadre. La mission « Lynx » reviendra en 2019 en Estonie, auprès de la nation cadre Grande-Bretagne.



Mes enseignements personnels

Mon intention n'est pas de discuter du bien-fondé de la participation française à l'eFP. La France est membre de l'OTAN depuis 1949 et, à ce titre, participe à une alliance qui « défend ses membres contre les menaces planétaires : le terrorisme, la dissémination des armes de destruction massive et les États faillis »

Initialement, je me suis demandé « Pourquoi moi ? ». Je me suis surtout dit que, pour que l'on fasse appel à moi qui avait quitté l'institution plus de 17 ans auparavant et qui n'avait jamais été Officier de réserve, la connaissance de la partie est de l'Europe, qui était notre quotidien à l'époque de la guerre froide, avait dû s'évaporer à la vitesse grand V. J'en eus d'ailleurs confirmation quand un Officier (très) supérieur de l'EMSOME me demanda si l'Estonie était membre de l'Union Européenne

J'ai constaté que, dans les corps de troupe, bien des choses avaient changé depuis que j'avais quitté le service actif à l'été 1999, sans jamais y remettre les pieds. J'ai été certes fort bien accueilli, mais j'ai pu apparemment constater une dégradation de la qualité de la vie. Demandant systématiquement à déjeuner avec des cadres partant, j'ai été quelque peu surpris de me retrouver (sauf au 2^e REI) à faire la queue à la chaîne d'ordinaires dont certains n'avaient rien d'attrayant.

Par ailleurs, j'en étais resté au fait que, pour beaucoup d'OPEX, la pratique de la langue anglaise était une condition sine qua non pour pouvoir partir. Je me suis rendu compte, en faisant lors de chaque conférence un petit test oral impromptu, qu'en fait peu de cadres la pratiquaient. Ça m'a paru particulièrement rédhibitoire pour un sous-groupe inséré dans un bataillon britannique !

Enfin, je devais inspirer confiance (le fait d'être un ancien Officier mais désormais civil ?) car certains cadres me parlaient ouvertement. C'est ainsi qu'on me disait à l'envi que les engagés ne rengageaient pas car (je caricature à peine) on leur promettait les palmiers et ils se retrouvaient à arpenter les couloirs du métro parisien dans le cadre de « Sentinelle » !

Étant de jure civil, je n'ai « évidemment » pas eu accès aux Retex des divers sous-groupements français. Il semblerait toutefois que les unités aient apprécié le fait d'avoir une plage complète de quatre mois sans interruption et dans un contexte multinational pour pouvoir s'entraîner. Par ailleurs, la presse s'est faite l'écho de la prise de conscience par la Commission européenne de la nécessité d'établir un « Schengen militaire » qui facilite le transport des troupes et du matériel au sein de l'UE, passant notamment par un recensement de l'infrastructure, comme c'était le cas en Allemagne à l'époque de la guerre froide.

Gilles Dutertre
3/3



Le Politique et le Soldat en France : entre méfiance et manque de considération.

Général d'armée (2S) Elrick Irastorza.

De nombreux observateurs ont été surpris par le discours du Président de la République le 13 juillet 2017 à l'hôtel de Brienne. Personnellement, je ne l'ai pas été particulièrement car en France, en dépit de quelques affinités et sympathies de façade rarement sincères, les relations entre le Politique et le Soldat ont toujours été difficiles, entre méfiance et manque de considération.

Sans doute le souvenir de la trahison de Dumouriez en 1793, de la gloire montante de Bonaparte à Lodi en 1796 qui refuse de partager son commandement avec Kellermann, des Empereurs, de Mac-Mahon, de Boulanger... A cet égard, le message de Bonaparte au Directoire en avril 1797 en réponse aux réserves émises par l'Assemblée Nationale sur l'occupation de Venise reste un morceau d'anthologie : « *Je vous avertis, et je parle au nom de 80 000 soldats que les temps où les faiseurs de lois et autres misérables pipelettes envoyaient lâchement les soldats à la guillotine sont révolus !* »

Évidemment il y avait de quoi se méfierAjoutons-y l'effondrement de 40, les affres de la décolonisation dont une tentative de putsch et un demi-siècle d'incessantes joutes budgétaires et de déflations d'une grande brutalité professionnelle et sociale, les choses ne se sont guère arrangées depuis.

Difficile de passer en revue la longue liste de ces affrontements à fleuret plus ou moins moucheté mais la Grande Guerre nous offre de quoi parfaitement illustrer les aspérités d'une relation qui gagnerait à être plus fluide dans une démocratie du niveau de la nôtre. Chef militaire puis chef politique, le futur général de Gaulle portait sur cette relation, dans « Le Fil de l'épée » en reprenant deux vers de Musset, un jugement toujours très actuel : « *...Ils iront deux par deux, tant que le monde ira, pas à pas, côte à côte.* »

Mais il omettait les vers suivants : « *Ce n'est vraiment pas vrai que tout soit pour le mieux.* », sans doute parce qu'il admettait que « *Ce défaut de sympathie réciproque chez le politique et chez le soldat n'est pas essentiellement fâcheux. Une sorte d'équilibre des tendances est nécessaire dans l'État et l'on doit secrètement approuver que les hommes qui le conduisent et ceux qui en manient la force éprouvent les uns pour les autres quelque éloignement.* ». Et c'est bien naturellement en temps de paix que cette tension en faveur du premier est la plus forte. « *Aussi longtemps que la patrie n'est pas directement menacée, l'opinion publique répugne aux charges militaires.* »

Le 13 juillet (décidément...) 1914, le sénateur Charles Humbert dénonce le niveau d'impréparation de l'armée. Monsieur Messimy, alors ministre de la guerre, lui répond aussi sec : « *le gouvernement n'est pas responsable de ce que le pays s'était laissé prendre à la chimère de la pacification universelle. Mais on allait se mettre à la besogne sans retard et l'armée française serait prête en 1916.* » Cela ne va pas bien mais dans deux ans tout ira mieux... « *Témoignage réservé, mais passionné, des affaires publiques, j'assistais à la répétition continue du même scénario* » écrira de Gaulle dans ses Mémoires de guerre...Rien n'a vraiment changé !

Les frictions sont donc toujours inévitables entre le Politique que tout pousse à engranger les dividendes de la paix et le Soldat qui réclame les armes qui lui permettront de remplir les missions que le premier ne manquera pas de lui confier un jour ou l'autre.

La marche à la guerre offre un bel exemple du fonctionnement de cette relation.

Les relations entre les politiques et les militaires sont alors marquées par les stigmates de l'affaire Dreyfus et de celle des fiches. Le corps des officiers est toujours perçu comme un bastion du cléricisme traditionaliste et une gauche anticléricale se méfie du haut commandement. Les relations personnelles entre les militaires de haut rang et les personnalités politiques sont alors plus développées qu'actuellement et le poids de la Franc-maçonnerie est, dans cette affaire, loin d'être négligeable. L'organisation du haut commandement est devenue plus rationnelle. Jusqu'en 1911, sans doute par appréhension du césarisme, le chef d'état-major de l'armée n'est pas celui qui commanderait les armées en temps de guerre. C'est au général adjoint du ministre au Conseil supérieur de la guerre qu'incomberait cette responsabilité. Restait à affiner la stratégie à adopter au cas où...

C'est une responsabilité inévitablement partagée entre le Politique et le Soldat. Comment défendre, face à la menace principale, 600 km de frontière entre la Mer du Nord et la Suisse ? A quatre kilomètres de front par division, il en aurait fallu 150 sans compter un indispensable échelon de réserve. En dépit de l'adoption tardive de la loi portant le service militaire à 3 ans, nous ne pourrions compter que sur 56 divisions d'active dont 10 de cavalerie, 25 de réserve et 12 territoriales.

Tout déploiement préventif en Belgique et au Luxembourg étant exclu, les étaler tout le long de la frontière nous condamnait inévitablement à l'enfoncement à l'endroit où serait prononcé l'effort allemand.

Le plan Schlieffen est connu mais on en sous-estime l'amplitude vers l'Ouest et le gouvernement reste tétanisé par les conséquences de la violation de la neutralité belge par nos troupes sous couvert de déploiement préventif. Le 19 juillet 1911, le général Michel, vice-président du Conseil supérieur de la guerre se risque à proposer une attitude défensive et un élargissement du front jusqu'à la Belgique en mobilisant tous les réservistes d'emblée. Le 28 juillet, traité d'« *incapable* » par M. Messimy, il est destitué. Joffre est alors nommé chef d'état-major général de l'armée et généralissime désigné en cas de conflit. Faute de mieux, le Politique et le Soldat vont finalement valider une solution mixte conciliant manœuvre et dispositif fortifié, un plan de concentration dans l'Est s'appuyant sur tout un système de fortifications devenues pourtant partiellement obsolètes depuis l'avènement de l'obus à haut pouvoir de perforation.

Côté manœuvre, l'heure est désormais à l'offensive qui permettra de briser au centre la lame de faux qui devrait s'abattre sur le Nord-Est du pays. C'est un choix partagé. Le 1er août 1911, Adolphe Messimy, qui vient de nommer les généraux Joffre, Dubail et Castelnau, est on ne peut plus clair :

« *Avec ces trois hommes dont l'activité égale la compétence, je m'efforcerai de développer la doctrine de l'offensive dont notre armée commence à s'imprégner.* »

Même le pacifique Président Fallières constate avec plaisir que nous avons renoncé aux projets défensifs qui constituaient un aveu d'infériorité. « *Nous sommes résolus, ajoutait-il, à marcher droit à l'ennemi sans arrière-pensée ; l'offensive convient au tempérament de nos soldats et doit nous assurer la victoire à la condition de consacrer à la lutte toutes nos forces actives sans exception.* »

Ce choix aura inévitablement des conséquences sur les équipements : à quoi bon s'embarrasser d'une artillerie lourde qui ralentirait le rythme de la manœuvre ! Pourtant, de l'artillerie lourde nous n'en manquons pas mais elle est déployée ailleurs, dans nos forteresses.

Côté fortifications, nous avons beaucoup construit depuis 1870 pour protéger la frontière de la Mer du Nord à la Méditerranée et les approches de la capitale. Les budgets afférents ont toujours été votés : 212 forts, 18 redoutes et 156 petits ouvrages et des centaines de batteries de Lille à Nice ! Nous y avons installé 40% de notre artillerie dont 4000 canons de calibre 120 et 155 de Bange. Peu mobiles, il est vrai, ils tirent lentement mais c'est une bonne arme que nous retrouverons jusque sur le front russe en 1945... Cette artillerie de forteresse représente 23% des effectifs mobilisés en 1914 (820.000 hommes dont 150.000 artilleurs stricto sensu).

Lorsque la guerre éclate, il y a donc bien deux armées : d'un côté, celle de campagne aux ordres de Joffre avec ses 4000 canons de 75... pour 300 pièces lourdes seulement, de l'autre, celle des places fortes de la frontière et du camp retranché de Paris avec ses 4000 canons lourds qui relèveront directement du Ministre jusqu'au 5 août 1915.

Ce dispositif défensif fixe, est évidemment le résultat d'arbitrages politiques et budgétaires. Relevons au passage que cette stratégie du bastion et de la voltige est une constante de la pensée stratégique française depuis Vauban et sa déclinaison actuelle, entre dissuasion et forces de projection, en est une forme plus aboutie.

1914

Obsédé par l'idée de ne pas provoquer les Allemands, le ministre de la Guerre demande le 30 juillet aux armées de reculer à 10 kilomètres de la frontière. Le 2 août, le gouvernement décrète l'état de siège pour la durée de la guerre, première étape du dessaisissement vers l'autorité militaire de pouvoirs exorbitants.

En quelques semaines, nous frôlerons la catastrophe et « *Ce fut la fortune de la France que Joffre ayant mal engagé l'épée, ne perdit point l'équilibre.* » nous dit le colonel de Gaulle. Entre insuffisances tactiques et excès de confiance, la lame de faux allemande n'a pas été brisée ! On n'a pas pu en arriver là par hasard ! Le 10 août, dans une lettre au Général Joffre, Adolphe Messimy n'y va pas par quatre

chemins : « *Si un chef placé sous vos ordres, quel que soit son grade, faisait montre de faiblesse, de pusillanimité, il devrait instantanément être déféré au Conseil de guerre et jugé. Les peines les plus sévères, y compris la mort, devraient lui être appliquées.* » Et il poursuit sur un ton de Saint-Just :

« *Portez aux fonctions les plus hautes des jeunes hommes énergiques...Éliminez les vieillards sans pitié !* » L'image du jeune lieutenant et du forcément vieux général n'a toujours pas disparu de la longue liste des poncifs sur les armées...

En cinq mois, Joffre limogera 144 généraux (pour la plupart rappelés de la 2e section) sur 344 comme l'y autorise par décret du 15 août un gouvernement qui continuera à se dessaisir de ses pouvoirs au gré de l'avancée allemande : « *Si les nécessités de la discipline et de la défense nationale vous paraissent exiger impérieusement l'exécution immédiate des sentences, vous laisserez son libre cours à la justice sans m'en référer* » écrit le ministre également le 10 août. Le 1er septembre, le recours en révision ou en grâce présidentielle est aboli et le 6 septembre les conseils de guerre spéciaux à 3 membres sont institués par décret. C'est le 1er jour de la Bataille de la Marne, il faut que la discipline soit maintenue coûte que coûte...

Le 2 septembre les premiers uhlands sont à Roissy. Le Président et le gouvernement quittent nuitamment la capitale avec l'or et l'argent de la Banque de France. Joffre est un homme seul. Il commande : « *Les fuyards, s'il s'en trouve, seront pourchassés et passés par les armes.* » Naturellement, l'histoire retiendra cette directive à charge. Du départ du gouvernement, il dira plus tard non sans amertume : « *Je leur avais dit de partir, pas de foutre le camp !* »

La bataille gagnée, Joffre a acquis une aura qui inquiète : « *Autour de Joffre, il y a un véritable ministère, une diplomatie occulte... Il faut savoir s'il y a deux gouvernements. Tout cela finira mal.* » prédit Raymond Poincaré. Revenu à Paris le 22 décembre, une fois le front stabilisé, le politique est bien décidé à reprendre la main mais Joffre s'opposera jusqu'en juin 1915 au contrôle parlementaire dans la zone des armées : « *J'estime que pendant les opérations, il ne peut y avoir de contrôle parlementaire sur le commandement, ni sur le fonctionnement des services.* » Tous les ingrédients sont réunis pour que se succèdent les intrigues et les coups bas : « *Je trouve mes collègues assez montés contre l'autorité militaire. Le GQG (grand quartier général) joue un peu au dictateur...Poincaré en se levant, résume toute une discussion par ces mots : le téléphone avec le ministère de la guerre actuellement à Bordeaux, est un fil qui tombe dans la mer, et nous sommes peut-être, sans nous en douter, gouverné par un simple adjudant.* » rapporte Abel Ferry, sous-secrétaire d'état aux affaires étrangères.

Certes, mais au cours de l'été 14, c'est bien le Politique qui n'a cessé de se dessaisir de ses pouvoirs constitutionnels et n'avait plus guère le cœur à commander ! Les drapeaux pris à l'ennemi resteront donc dans leur fourreau. Millerand qui a succédé à Messimy au ministère de la Guerre, en assumera la responsabilité devant Joffre : « *Je suis le seul coupable et je ne voudrais pas qu'il pût demeurer dans votre esprit l'ombre d'un doute sur les considérations qui m'ont poussé à mettre une sourdine à notre joie. Il me paraît bon de ménager les nerfs de ce pays et j'ai préféré courir le risque de demeurer en dessous de la vérité que de l'exagérer.*» En fait, il est clair que le gouvernement ne souhaitait pas embellir l'aura du commandant en chef !

1915

« *Je les grignote.* » L'expression est suffisamment entrée dans l'histoire pour qu'on ait fait de ce millésime celui des vaines offensives. Ce qu'en dit Messimy qui a pris un commandement au front, lors d'une permission au Président Poincaré est significatif : « *Au quartier général on est dans une tour d'ivoire, on ne sait pas grand-chose de ce qui se passe sur le front. On ordonne des offensives partielles pour alimenter les communiqués. Elles sont très sanglantes et condamnées d'avance à l'échec.*» On dirait aujourd'hui : « *Nos chefs sont complètement sur une autre planète et nous envoient à la mort uniquement pour passer au journal de 20h00 !* » Malgré ces résultats peu probants, Joffre est nommé le 2 septembre commandant en chef des armées françaises sur tous les fronts.

Quelques jours plus tard Millerand est remplacé au ministère de la Guerre par Gallieni, sans enthousiasme, compte tenu de son peu d'appétence pour la chose politique. L'autoritarisme de Joffre l'agace rapidement mais il ne peut s'empêcher de noter dans ses carnets : « *Quel madré personnage ! Et Poincaré et Briand, si braves quand il n'est pas là, ne disent plus rien devant lui.* »

« *Soldats de la République,* »...écrit Joffre en tête de son ordre général n° 43 lu sur le front des troupes le 23 septembre 1915, avant la deuxième bataille de Champagne. Elle est donc toujours bien vivante

dans son esprit ! La conférence interalliée de Chantilly lui confère, début décembre, quasiment la stature de chef d'une coalition. Tout cela n'a pu se faire qu'avec l'appui du Politique.

1916

Le 21 février les Allemands déclenchent à Verdun une offensive qui effraye la France. La polémique soulevée par le député / lieutenant-colonel Driant sur l'impréparation défensive des hauts de Meuse tout autant que les maigres résultats obtenus sur la Somme, allaient conduire tout droit à l'éviction de Joffre.

Inutile de refaire une bataille décrite des centaines de fois. La région fortifiée de Verdun est confiée à l'état-major de la II^e armée de Pétain qui évite l'effondrement du front et met de l'ordre dans le désordre...Mais deux mois après le déclenchement de l'offensive, nous continuons de reculer en dépit des moyens déployés et des pertes consenties. Petit à petit, le gouvernement comme la troupe, en viennent à s'interroger sur Pétain, « *son attentisme et son manque d'agressivité.* » Or il est difficile de limoger celui que les politiques et les médias se sont attachés à faire passer (déjà) pour le sauveur de la France. Dans son édition du 11 mars, 15 jours après sa nomination, l'Illustration écrit : « *Et l'opinion comme le gouvernement et le haut commandement ont mis en lui toute leur confiance.* » Alors, le 2 mai, il est évincé « à la française » en étant promu au commandement du groupe d'armées centre gardé vacant depuis l'éviction sans ménagement du général Langle de Cary un mois plus tôt. Nivelles se voit alors confier l'armée de Verdun. Cette relève de Pétain est un des tournants de la guerre voire de notre histoire nationale. Promotion ? Relève ? Sur le moment Pétain n'a aucun doute : « *Vous voyez en moi un général qui vient d'être relevé de son commandement.* » dit-il alors à Painlevé. Nivelles stoppera l'avance allemande en juin sur la côte de Froideterre et devant Souville en juillet, puis regagnera une bonne partie du terrain perdu avant que l'année ne se termine.

Mais loin des hauts de Meuse, une autre bataille se poursuit. Pour ses détracteurs politiques et militaires, Joffre n'a rien vu venir, il a désarmé prématurément des forts et reste obsédé par l'offensive franco-britannique du 1^{er} juillet sur la Somme d'où il pense pouvoir sauver Verdun ! Bref il n'a aucun talent. Sa « *placidité bovine* » insupporte !

Le 27 mai, Galliéni décède des suites d'une seconde opération de la prostate. En guise d'oraison funèbre, les politiques auront ces deux fulgurances qui en disent long sur le mépris que portait le Politique au Soldat fourvoyé en politique : « *Veni, vidi, Vessie.* » dira Clemenceau. « *Ce fut une vessie que nous avons prise pour une lanterne.* » surenchéra Briand.

En juin, presque tous les groupes parlementaires demandent la réunion de comités secrets. Après tant d'années de frustration, les temps sont clairement à la reprise en main. Le député de Chappedelaine :

« *Je trouve que le Gouvernement devrait dominer la situation au point de ne jamais la remettre entièrement entre les mains de qui que ce soit... et, à plus forte raison, d'une collectivité qui n'a plus rien de commun avec un grand quartier général d'opérations, mais qui est, en réalité, un gouvernement au petit pied...* » Le député Abel Ferry synthétise : « *Il n'y a qu'une question : défaillance du haut commandement et faiblesse du Gouvernement.* » Le Président du Conseil reconnaîtra que « *La préoccupation des chambres, c'était que le gouvernement ne laissât point échapper son droit constitutionnel...Le principe est celui-ci : le gouvernement dirige la guerre. Il doit avoir toute autorité pour cela.* »

Verdun a tenu mais à un prix qui en fera selon le grand historien Guy Pedroncini « *Le symbole et le sommet de la Grande Guerre... sans doute le seul nom qui survivra à l'oubli des siècles.* » Le 13 décembre, fort de ses succès à Verdun mais aussi de l'anticléricalisme conduisant à écarter quelques prétendants particulièrement aguerris et compétents dont le général de Castelnau, et de la mise en disgrâce de Foch suite à l'échec sanglant de la bataille de la Somme, Nivelles est nommé par le gouvernement commandant en chef, au nez et à la barbe de son commandant de groupe d'armées, Pétain, jugé trop pessimiste.

« *... las et ... dégoûté* » Joffre démissionne le 24 décembre des postes honorifiques et sans pouvoir qui lui ont été confiés par Aristide Briand. A Poincaré qui s'inquiétait de ses réactions, Briand répondra :

« *Vous avez peur qu'il parle ? Il n'y a qu'à lui mettre un bâton dans la gueule !* » Il sera effectivement élevé à la dignité de Maréchal de France le 26 décembre mais pour Jules Jeanneney, sénateur de la gauche démocratique, membre de la commission de l'armée du Sénat, futur secrétaire d'État à la guerre de Clemenceau et proche du général Lanrezac limogé en 14, cette élévation « *est la plus grande lâcheté de la guerre, c'est le poteau d'exécution qu'il méritait !* »

1917

En ce début d'année 17, le Politique a complètement repris l'ascendant sur le haut commandement comme l'explique Albert Thomas mi-mars : « *Millerand avait eu la faiblesse de laisser le GQG français assumer à lui seul de trop lourdes responsabilités en interdisant à tout membre du gouvernement d'intervenir dans les décisions du commandant en chef... Le GQG de Nivelles est tout différent, car on l'a dépouillé de bien des pouvoirs détenus par son prédécesseur.* »

Nivelles affine l'offensive du Chemin des Dames, celle qui devait enfin libérer le pays avant que les Allemands ne basculent leurs troupes d'Est en Ouest suite à l'effondrement attendu de la Russie. Mais entre animosités personnelles, propos de popotes et confidences imprudentes dans les couloirs du pouvoir, elle est rapidement devenue un secret de Polichinelle !

Le 6 avril, jour de l'entrée en guerre des États-Unis, un grand conseil de guerre se réunit en gare de Compiègne à bord du train présidentiel. Ils sont tous là, le Président Poincaré, Ribot président du conseil, Painlevé, le ministre de la guerre qui refuse qu'un procès-verbal soit dressé, l'amiral Lacaze, Albert Thomas, Nivelles, Castelnau qui rentre de Russie, Franchet d'Espèrey, Micheler et Pétain. Ce conseil débouche sur une entente tacite entre le Politique et le Soldat : seule l'attitude offensive est admissible mais le commandant en chef dont le gouvernement a refusé la démission, en ressort affaibli par les suspicions à son encontre et les doutes, y compris de la part de ses pairs, sur le montage de cette offensive.

Elle est pourtant maintenue. L'échec est consommé dès les toutes premières heures mais la responsabilité du déclenchement de cette offensive de trop, n'a pas été partagée, dans notre mémoire collective, entre le Politique qui n'a pas osé « conduire » la guerre en disant non et le Soldat qui s'est entêté au lendemain des premiers revers.

Dès le 29 avril, Pétain est nommé chef d'état-major général puis finalement, le 15 mai, commandant en chef des armées du Nord-Est. Nivelles s'en ira prendre le commandement du 19^e CA en Algérie.

« *Telles furent les misères du commandement de Nivelles. Le général connu dans l'extrême grandeur militaire les extrêmes servitudes que la politique inflige à ceux qui ne sont pas des siens et dont elle a fait, à l'occasion ses instruments.* » écrira le journaliste Mermeix.

Les mutineries du printemps 17 allaient mettre une fois encore à l'épreuve les relations entre le Politique et le Soldat. Pétain obtint par décret du 8 juin que soit supprimé le droit de recours en révision au détriment des seuls condamnés pour rébellion et incitation mais pour le reste le Politique garde la main. Il demandera d'ailleurs lui-même dans une lettre du 13 Juillet (décidément...) que ces pouvoirs soient rapportés : " *Le calme étant aujourd'hui rétabli dans les armées, je vous propose de faire reprendre par le gouvernement les pouvoirs dont il avait bien voulu se dessaisir et de rétablir le recours en révision temporairement suspendu par le décret du 8 Juin.* »

Non sans emphase, Painlevé déclare le 7 juillet que c'en était bien terminé des « *conceptions à la Napoléon* » et que le temps des efforts mesurés était venu sous le commandement d'un général qui « *s'était fait depuis longtemps le protagoniste de cette méthode* ». La pusillanimité s'était soudainement muée en sang froid, maîtrise de la situation et intérêt porté aux combattants. Aux lendemains d'une saignée n'ayant conduit à aucune avancée substantielle et de l'entrée en guerre des États-Unis le 6 avril, la directive n° 1 du 19 mai rassure : « *Épargner les effectifs, en attendant les Américains et les chars.* »

Le général Mangin n'est pas épargné non plus par Painlevé qui le relève du commandement de la 6^e armée et lui interdit même de séjourner en région parisienne. On ne sait jamais ce qui pourrait passer par la tête de ce fougueux général...Il faudra que Clemenceau s'en mêle pour que la mesure soit rapportée : « *Je proteste avec indignation contre la mesure inqualifiable que vous venez de prendre vis à vis du général Mangin auquel on ne peut reprocher que d'être un soldat.* »

Le moral n'est pas bon, l'ambiance est détestable et le gouvernement Painlevé est fortement critiqué. De mauvais bruits circulent. Le 15 octobre Joffre rend visite au général Pershing qui note dans ses mémoires : « *Dans certains milieux on parlait à mots couverts de la possibilité d'un coup d'état, dont une importante personnalité militaire prendrait la tête, s'il en eut été sérieusement question. Faisant allusion à cette éventualité pendant le retour, le maréchal me confia qu'il en avait été question, en effet...Mais, soit dit à son honneur, il s'empessa de se défendre catégoriquement et, à mon avis très sincèrement, de toute ambition dans ce sens...En réalité, il n'existait aucune crise susceptible de précipiter un changement de régime. Depuis trois ans, en dépit des angoisses de la guerre, la*

*République s'était tenue ferme et il semblait peu probable qu'elle fût renversée à cette époque par un coup d'état. » La primauté du Politique sur le Soldat n'avait donc jamais été remise en cause ce qui n'empêchera pas Clemenceau de rappeler à Foch : *N'oubliez pas que c'est le Politique qui conduit la guerre. La stratégie n'en est que l'instrument.* »*

1918

L'année 1918 sera celle d'une grande stabilité politique autour de Clemenceau, Président du Conseil et ministre de la guerre. Il fait la guerre. Son autorité est totale et il reste intraitable sur la discipline :

« *Qu'est-ce que vous voulez-bien que cela me fasse que demain on fusille un misérable ou un demi-misérable : pendant que nous discutons on tue mille innocents.* » dit-il au président Poincaré auquel il enjoint de ne pas faire usage de son droit de grâce sur un cas litigieux...

Le 21 mars, les Allemands passent à l'offensive et obtiennent en quatre mois d'incontestables succès de la Lys à la Marne. En prophétisant que « *Les Allemands battront les Anglais en rase campagne, après quoi ils nous battront aussi.* » Pétain commence sérieusement à agacer Clemenceau. Il est plus que temps de réaliser l'unité de commandement autour d'un chef plus pugnace. De Pétain et de Foch, il dira en rentrant de Doullens, le 26 mars : « *L'un me disait que nous étions fichus et l'autre, qui allait et venait comme un fou, voulait se battre. Je me suis dit : essayons Foch ! Au moins, nous mourrons le fusil à la main ! J'ai laissé cet homme sensé, plein de raison qu'était Pétain ; j'ai adopté ce fou qu'était Foch. Ce fou va nous tirer de là, j'en suis sûr, puisqu'il le faut.* » Il dira après-guerre : « *C'est le fou qui nous a tirés de là !* » mais il ne pourra s'empêcher d'ajouter quelques temps plus tard « *J'aurais voulu Du Guesclin. J'ai pris ce que j'ai trouvé...* » ou encore « *Il y a du César dans le Maréchal. Enfin, un César passé par l'École de guerre.* » Mais au crépuscule de sa vie, Clemenceau pardonnera au Maréchal pour lui avoir envoyé le 8 novembre 1918, une lettre qui le fera éclater en sanglots, celle qui lui annonce l'acceptation de l'armistice par les délégués allemands.

L'histoire a retenu qu'il fut le Père de la Victoire mais c'est surtout le Soldat français avec le concours de ses alliés qui est sorti vainqueur de cette sanglante effusion. Dans sa lettre du 11 novembre adressée à Clemenceau, le président Poincaré ne dira pas autre chose : « *Mon cher Président, au moment où s'achève par la capitulation de l'ennemi, la longue suite de victoires auxquelles votre patriotique énergie a si largement contribué, laissez-moi vous adresser à vous-même et vous prier de transmettre au Maréchal Foch, commandant en chef des armées alliées, au général Pétain, commandant en chef de l'armée française, à tous les officiers généraux, officiers, sous-officiers et soldats l'expression de ma reconnaissance et de mon admiration.* »

Cette France unie dans la victoire mais durablement affaiblie et rattrapée par le démon de ses divisions politiques sera disloquée par une bien étrange défaite 22 ans plus tard.

Vaincre ou mourir ! « *Mais vaincre on ne le pouvait plus et mourir on ne le voulait pas.* » écrira Roland Dorgelès de cet ordre du jour de juin 40 qui ressemblait furieusement à celui du 5 septembre 1914. Le Soldat portera durablement ce lourd héritage et cette « douleur sourde » que la victoire n'effacera pas. Les guerres de la décolonisation l'entreteniront dans certains esprits, jusqu'à aujourd'hui encore, entre méfiance et manque de considération.

Je reste cependant convaincu que ce centenaire nous offre l'opportunité de réfléchir très librement aux relations entre le Politique et le Soldat car si dans nos démocraties aucun doute n'est permis sur la primauté du premier, il ne faudrait pas que cette relation se limite à la subordination servile et muette que certains appellent malheureusement toujours de leurs vœux. Car qu'on le veuille ou non...même entre méfiance et manque de considération :

« *...Ils continueront d'aller deux par deux,
Tant que le monde ira, pas à pas, côte à côte.* »

Pour alléger cet article les citations ne sont pas référencées. Ces références sont disponibles dans la conférence dont il est extrait.

Cet article a été diffusé dans la revue « Inflexions » de l'armée de Terre.

Ne pas rediffuser par voie électronique.

**Jeanne d'Arc : un mythe, une exception et une permanente interrogation
par Gilbert Robinet**



A l'instar du général de Gaulle exprimant à Bayeux, le 16 juin 1946, sa vision et son ambition pour la France, Emmanuel¹ Macron, notre nouveau président de la République, a fait de même, à Orléans, le 8 mai 2016. Il a choisi pour cela un hommage à Jeanne d'Arc. Pourquoi un tel choix ?



Jeanne d'Arc n'est pas seulement celle qui entendit des voix il y aura bientôt six siècles, c'est aussi celle qui, aujourd'hui encore, nous fait entendre sa voix et nous pose des questions singulières. La Pucelle est en effet le réceptacle immense et généreux (on pourrait dire aussi charitable) de toutes les contradictions, de toutes les aspirations et de toutes les frustrations d'une Nation : la nôtre.

Mais Jeanne illustre par-dessus tout le très beau mot de Péguy: « *le spirituel est charnel* ». En effet, elle nous montre que l'homme n'est véritablement lui-même que s'il s'ouvre à la fois à l'inquiétude de son propre cœur, voire de son propre corps, et à l'appel le plus lointain. Jeanne d'Arc a existé, physiquement, avec les siens, au milieu des siens, mais sans oublier ni son âme, ni toutes les autres âmes, y compris celles de ses ennemis.

Figure d'une période de transition et d'intenses dérèglements, Jeanne n'est pas une passante dont l'épopée ne dura qu'un an, mais une passeuse. Elle chevauche entre le crépuscule du Moyen-Âge et l'aube de la Renaissance et surgit alors que la Réforme et les Guerres de religion sont en germe. Son époque est troublée ; c'est une période de grande déstabilisation et d'insécurité. Mais, surtout, alors que le royaume de France est en lambeaux, elle fait germer l'idée d'un ordre national qui

¹ Il est intéressant de noter que le prénom Emmanuel a pour origine le prénom hébreu Immanu'el qui signifie « Dieu est avec nous »...comme il était avec Jeanne.

supplanterait l'ordre féodal du moment. Enfin, femme dans un monde d'hommes qu'ils soient de guerre, d'église ou de pouvoir, elle transgresse les interdits : « *Nulle femme ne revêtira un vêtement d'homme* ». « *Je durerai un an, guère plus* ». Elle est donc pressée de finir le travail entrepris et, à cause de cela, est écartelée entre la solitude et la fragilité, l'assurance et la défaillance, la certitude et le doute. Le sacre de Reims est à la fois son triomphe et sa fin. Après, elle n'est plus, pour l'Histoire, qu'une gêne avant de devenir un regret puis un remords.

Elle est jeune et se montre intrépide, moqueuse et effrontée. Mais, c'est aussi une gamine effrayée à l'idée des flammes du bûcher et de l'enfer. Cependant, le tribunal qui la juge et qui, selon le mot de Bernanos, « *fait comparaître devant lui l'enfance* », n'est pas un tribunal pour rire. C'est un tribunal très sérieux de gens d'Eglise. Ce procès est donc l'archétype de tous les procès qui, jusqu'à nos jours, suivront et qui jugeront l'hérésie, la dissidence ou l'insoumission. Contre Jeanne se liguent la raison d'Eglise et la raison d'Etat. Quelle dérision que ces savants théologiques tendant des traquenards scolastiques à une nuque de dix-neuf ans qui refuse de plier ! L'irruption de Jeanne fait désordre. Aujourd'hui, on dirait qu'elle porte gravement atteinte à l'ordre public.

Rien d'étonnant donc au fait que ce sont les laïcs qui, au dix-neuvième siècle, « réinventèrent » Jeanne. Canonisée au vingtième, elle fut utilisée, pour nos poilus de 1914-1918, comme un second étendard après le drapeau tricolore. Le parallèle était facile à établir entre l'Anglais du quinzième siècle qu'il fallait bouter hors de France et le Prussien du moment qu'il fallait reconduire outre Rhin avant qu'il n'ait égorgé tous nos fils et toutes nos compagnes. Participant au maintien du moral au même titre que le pinard, elle devait attirer Dieu dans notre camp puisqu'elle parlait sa langue. Péguy, encore lui, se saisissant d'une Jeanne complètement imaginaire, l'avait faite basculer dans le champ chrétien alors que, de l'autre côté, Goethe, l'Allemand, couvrait le champ païen.

Depuis lors, Jeanne appartient à la France et au Très-Haut. Le général de Gaulle aurait pu dire, avec son vocabulaire particulier, que celui-ci la tient en sa sainte garde. Et d'abord, qui sait si ce ne sont pas des voix qui appelèrent ce dernier à Londres comme elle à Chinon ?

Nous ne disposons d'aucun portrait d'elle et c'est tant mieux. Son identité morale suffit à s'imposer, son âme est d'essence pure et nous pouvons rêver d'elle comme d'une présence ineffable. Jeanne est là, bien vivante et elle est de chez nous comme « *Orléans est au pays de Loire* ». Elle n'a pas fini de nous revenir. Nul doute que si des tempêtes étaient à nouveau annoncées, Jeanne réapparaîtrait portée par la houle et le vent. Elle n'a laissé que des mots : les minutes de son procès dans lesquelles ses réparties saisissent par leur densité, leur présence, leur audace. Il suffit de les lire ou de regarder un film qui s'en inspire² pour que nos passions collectives s'éprouvent à son miroir. On ne représente pas Jeanne ; sa vérité est au-delà des apparences. Simplement, lorsqu'on en a besoin, elle fond sur nous comme une pluie fine ou une haute flamme.

Chacun peut trouver son compte chez Jeanne en ne retenant parmi la Sainte, l'héroïne, la résistante ou simplement la jeune fille que ce qui lui convient. C'est en cela qu'elle a la capacité de rassembler les Français et que ceux-ci, dans les temps difficiles, ont besoin d'elle. Mais il faut, chez elle, d'abord traquer l'enfance, extirper la fluide innocence de « celle qui va ». Des verts pâturages aux champs de bataille, des douces extases de l'appel aux vociférations de la guerre et jusqu'à la solitude de la prison, il faut entendre « *les soupirs de la Sainte et les cris de la fée* ».

La conscience de Jeanne telle que l'a représentée physiquement Luc Besson dans son film n'est pas une invention. C'est la somme de ses doutes résumée dans la phrase qu'elle a effectivement elle-même prononcée, après la bataille devant Orléans, en pleurant au milieu des cadavres : « *Est-ce que j'ai bien entendu ?* ».

Gilbert ROBINET
Secrétaire général de l'ASAF

² Le *Jeanne d'Arc* de Luc Besson sorti en 1999.



Le texte ci-après, consacré au même sujet, est de Jaurès. Écrit en 1911, il montre que le personnage de Jeanne d'Arc n'appartient à aucune famille politique ni idéologique. Il est, au-delà de tous les clivages, constitutif d'une « certaine idée de la France ».

« C'est dans un pays déjà compliqué, subtil, raffiné, complaisant aux fines douleurs littéraires de ce Charles d'Orléans dont la captivité émouvait le cœur de la bonne Lorraine, c'est dans cette société, qui est bien plus que rurale, que Jeanne affirme sa mission et se dévoue au salut de la patrie.

Humble fille des champs qui avait vu les douleurs et les angoisses des paysans qui l'entouraient, mais pour qui ces détresses mêmes n'étaient que l'exemple prochain d'une douleur plus auguste et plus vaste, la douleur de la royauté dépouillée, de la nation envahie. Il n'y a dans son âme, dans sa pensée, rien de local, rien de terrien, elle regarde bien au-delà des champs de Lorraine. Son cœur de paysanne est plus grand que toute paysannerie. Il bat au loin avec les bonnes villes investies par l'étranger. Vivre aux champs, ce n'est pas nécessairement s'absorber aux choses de la terre. Dans le bruit naissant et dans la cohue grossière des cités, le rêve de Jeanne eut été sans doute moins libre, moins audacieux et moins vaste. La solitude a protégé la hardiesse de sa pensée, et elle vivait d'autant mieux avec la grande communauté de la patrie qu'elle pouvait sans trouble, emplir l'horizon silencieux d'une douleur et d'une espérance qui allaient au-delà.

Ce n'est pas une révolte de paysanne qui montait en elle ; c'est toute une grande France qu'elle voulait délivrer, pour la mettre ensuite dans le monde au service de Dieu, de la chrétienté et de la justice. Son dessein lui paraît si religieux et si grand qu'elle aura le courage, pour l'accomplir, de résister même à l'Eglise et de se réclamer d'une révélation supérieure à toute révélation. Elle dira aux docteurs qui la pressent de justifier par les livres saints ses miracles et sa mission : « Il y a plus de choses dans le livre de Dieu que dans tous vos livres ». Parole prodigieuse et qui est en quelque façon à l'opposé de l'âme paysanne, dont la foi est faite surtout de tradition. Mais que nous sommes loin du patriotisme ou incertain ou étroit et dur de la propriété terrienne ! C'est au plus haut de l'azur rayonnant et doux que Jeanne entendait les voix divines de son cœur. »

L'Armée Nouvelle – 1911



Jeunes « anciens Saint-Cyriens » engagez-vous en politique

Les raisons pour lesquelles la situation économique de notre pays n'est pas très brillante (euphémisme) et que les difficultés perdurent pour obtenir un budget de la défense adapté aux ambitions de la France, tiennent peut-être aux origines sociales de nos dirigeants élus et notamment au manque d'anciens militaires dans la représentation nationale ?

A la différence de nombreux autres pays démocratiques, nos élus français sont issus essentiellement du public. Lorsqu'au fil des années, on n'a pas eu l'habitude de « servir » son pays ou que l'on n'a pas eu de responsabilités de gestion d'une entreprise, on n'est pas préparé à la « gestion » d'un pays sur le long terme, à l'adaptation des moyens aux missions, ni au respect des acteurs.

Aux Etats-Unis, pour être élu, il faut avoir des références de bonne gestion d'une entreprise et/ou avoir eu une belle carrière militaire. Il est couramment admis parmi les électeurs que : *'Untel (ou Unetelle) est un bon chef d'entreprise, il a réussi en affaire ou il a bien servi notre pays, donc il devrait bien gérer notre commune, notre état, le pays...'*

La dernière élection présidentielle américaine et le choix de certains hauts responsables au sein de la nouvelle administration, en sont une belle illustration.

Au Congrès américain, c'est-à-dire dans les deux chambres (représentants et sénateurs), le pourcentage d'anciens militaires est tombé à 18.8%, taux historiquement le plus bas. Les anciens militaires élus étaient près des trois quarts dans les années 1970.

La réaction ne s'est pas fait attendre. Elle a motivé deux anciens membres du Marines Corps Rye Barcott et Jake Wood.

Ils ont lancé une association à but non lucratif « With Honor ». Ils pensent lever 30 millions de dollars pour permettre à 25 ou 35 anciens militaires d'être élus lors des élections de 2018, parmi la centaine qui se présenteront.

Ils argumentent que : *« la nouvelle génération d'anciens militaires qui arrivent en politique est très prometteuse pour gérer le pays et pour lutter contre la sophistication politicienne excessive actuelle qui menace notre démocratie ».*

Une fois de plus, il ne s'agit pas de copier bêatement ce que fait le grand frère américain, mais de s'en inspirer.

Pour peser dans les décisions, c'est bien connu, il faut être au cœur du dispositif décisionnel.

Ce n'est sans doute pas demain qu'il y aura des membres du gouvernement désignés parmi d'anciens militaires. En revanche, cela pourrait peut-être commencer par des représentants élus à la chambre des députés.

Cela commence par la formation des officiers. Je suis d'une génération (promotion 1970-1972) où la scolarité était de deux ans et où on disait qu'à Coëtquidan : « on formait les futurs **chefs militaires** ».

J'ai le souvenir d'avoir vu à l'époque, chez mon futur beau-frère, militaire américain, une brochure qui décrivait l'académie militaire américaine de Westpoint comme la meilleure école pour former « les futurs **cadres du Pays** ». On donnait dans cette brochure d'époque, beaucoup de détails sur l'enseignement de la culture générale et notamment sur les nouvelles technologies que trouveront les futurs officiers des dizaines d'années plus tard. Il était écrit qu'une part importante de l'enseignement était consacrée aux événements internationaux prévisibles que les futurs officiers seraient à même de

découvrir, voire qui les concerneraient et où ils seraient vraisemblablement amenés à agir ultérieurement.

Tout ceci s'inscrivait dans le maintien de la grandeur de leur pays et de son rayonnement dans le monde.

Depuis 1983, la scolarité à Saint-Cyr est passée à trois ans, en augmentant notamment la partie connaissance du pays. Sur les six semestres, 4 sont consacrés à l'enseignement académique et deux à l'enseignement militaire.

Les partenariats établis au titre de l'Europe de la défense avec la Bundeswehr et aussi avec les grandes écoles françaises comme l'ESSEC, montrent l'ouverture de l'école vers le monde extérieur et l'international, pour le plus grand bénéfice de la formation générale des futurs officiers et la préparation des futurs cadres dont la nation a besoin.

A mon avis, cela va dans le bon sens et doit être poursuivi.

Si autrefois, peu de Saint-Cyriens de ma génération avaient une carrière courte et se reclassaient tôt dans le civil, ce n'est plus le cas actuellement et ce n'est pas la tendance. Certains peuvent le regretter, d'autres y voient un avantage ou au moins une opportunité pour le pays.

Les bulletins de promotion montrent que de nombreux jeunes officiers retraités ont pris des responsabilités dans les conseils municipaux et les communautés de communes. Un certain nombre d'entre-eux ont même été élus maires, et souvent réélus.

Ceci prouve que les électeurs sont, de manière générale, contents de leurs services et de la manière dont ils gèrent leur commune, avec rigueur, anticipation et respect de l'entourage.

Habités à souvent appréhender des situations délicates en commun, ils mettent ainsi au profit des habitants et de l'intérêt général, l'éventail de leurs qualités bien militaires acquises en école et développées tout au long de leur carrière.

C'est pourquoi, alors que de plus en plus de jeunes officiers quittent prématurément l'institution militaire, ce serait très profitable pour le pays et pour nos armées, si un certain nombre d'entre-eux poursuivaient leurs activités dans le domaine de la politique, pour tenter de devenir députés et siéger à l'assemblée.



On aurait alors plus d'élus prêts à « servir » qu'à « se servir ». Je fais allusion là aux multiples avantages que nos élus se sont octroyés au fil du temps (augmentation de leur nombre, régime de retraite particulièrement favorable, prêts financiers à des taux inégalés, avantages fiscaux, emplois de collaborateurs, etc...). Ceci est d'autant plus regrettable que la motivation et la disponibilité de certains de ces élus ne sont pas toujours au rendez-vous.

J'en veux pour preuve, les toutes nouvelles lois, que le Président juge 'importantes', présentées en ce début de quinquennat. Elles n'ont été votées en assemblée que par 60 ou 80 députés, présents en séances, certes éveillés !

Pour mémoire, la XV* législature comporte 577 députés. Le groupe « La République en marche » comprend 309 députés, plus 3 apparentés.

Alors :

- Chers camarades et encore jeunes « anciens » Saint-Cyriens pensez à la politique, réfléchissez-y et lancez-vous...

Vos camarades vous soutiendront et la France et les armées vous en remercieront,

- Quelle association serait prête à les aider matériellement pour les lancer ?

- Et, à quand une session du Pôle Vie Professionnelle de la Saint-Cyrienne consacrée à l'engagement en politique ?

*GB Joël Granson
Novembre 2017*

Petit complément :

Roy Barcott, diplômé de Harvard, a fait 5 ans dans le Marines Corps où il a terminé avec le grade de Capitaine. Il a servi en Bosnie et dans la corne de l'Afrique. Il a reçu la médaille pour service volontaire exceptionnel. Il a écrit plusieurs livres sur les guerres.

Jake Wood, ancien sergent du Marines Corps, a servi en Irak et en Afghanistan où il a reçu plusieurs décorations. Il a cofondé l'association Rubicon, association à but non lucratif qui permet à des anciens militaires d'intervenir lors des catastrophes naturelles ou lors des crises internationales.

Rappel : Avec une population d'un peu plus de 326 millions d'habitants, les USA n'ont que 50 gouverneurs d'états et à l'échelon national 435 représentants et 100 sénateurs.

Pour une population d'un peu moins de 67 millions d'habitants, la France a 18 présidents de régions (2 040 conseillers), 101 préfets de départements, 101 présidents de conseils départementaux (4 042 conseillers) et à l'échelon national 577 députés et 348 sénateurs, auxquels il faudrait ajouter 74 députés européens.



**La dureté d'un père ou
Ce que je dois au Prytanée militaire de La Flèche
par Michel Morlot**

Avril 2016 : « Mon Cher Yves, Bonjour,

Bien reçu ton dernier courriel hier matin et sa vidéo YOUTUBE jointe. Bien sûr, combien ai-je été ému par l'irruption, la soudaineté, presque quarante-cinq ans après, de cet extraordinaire "COMING OUT" de **la fille du Capitaine Michel REMY**, dont, comme beaucoup d'entre nous, j'admirais beaucoup l'élégance, le dynamisme, et la franchise de son regard que je n'ai jamais oubliée. Combien ai-je été frappé de stupeur, à l'époque, ce 30 Juillet 1971, quand j'ai su qu'il était dans le Nord-Atlas qui venait de se crasher à PAU ... Je partage bien sûr entièrement les propos de notre P'tit Co Bernard COCHIN à l'égard de sa Fille, **cette jeune femme très courageuse qui n'avait que neuf mois au moment où son Père disparaissait tragiquement à PAU ... (1)**



Merci d'avance ... A te lire ... d'Urgence ...

<https://www.youtube.com/watch?v=7pZzEryUIHk&sns=em>.

(1) Tiens, voici l'occasion de te raconter un petit morceau de ma propre histoire ... Je ne sais pas si ça peut être édité, peut-être dans le fond que ça n'en vaut pas la peine ; je te laisse seul Juge ; et je ne serais nullement vexé si tu penses que ça n'a pas sa place dans "TRANCHES DE VIE".

« Plusieurs années après le crash, deux ou trois ans, alors que, jeune Lieutenant, venant d'Allemagne (FFA), j'étais de passage chez mon Père en région parisienne au cours d'une permission, ma belle-mère, donc seconde épouse de mon Père, m'apprit un jour, donc seulement plusieurs années après le crash, que lors de la diffusion de l'information, sur toutes les radios, à 15 H et 16 H 00, ce 30 Juillet 1971 de sinistre mémoire, assortie de l'appel de notre Général RICHARD à rejoindre COET pour y récupérer notre Grand U et vol retour vers l'ETAP pour la cérémonie militaire d'obsèques, mon Père, Commandant Pilote-Bombardier en retraite, entendant initialement, comme tu le sais, les journalistes indiquer que le NORD transportait des "Cyrards" - point qui fût très maladroitement démenti une heure plus tard - appela immédiatement COET, car il ne savait pas où j'étais à ce moment-là : il fût bien sûr redirigé vers l'Officier de Permanence, lequel, après que mon Père se fût présenté en sa qualité de Père d'un "Cyrard", le rassura bien sûr immédiatement, lui indiquant donc que les Cyrards de notre Promo n'étaient donc pas directement impliqués dans la catastrophe ... Nous venions nous-mêmes, Cyrards, de sauter de ces mêmes NORD-ATLAS trois semaines plus tôt ...

J'ai été alors très ému d'apprendre cette intervention de mon Père, plusieurs années après, et qui m'avait donc ainsi été dissimulée ... et tu peux peut-être te demander pourquoi ... En voici la raison.

Dès lors, et pour que tu comprennes mon émotion d'alors, je dois ici t'apprendre un point essentiel me concernant ; j'ai d'ailleurs aussi appris ce point au général COLATRELLA, mon Commandant de Compagnie à COET, lors de notre dernière rencontre au Prytanée en Octobre dernier ... Il avait entendu parler de mon Histoire par l'Association des Anciens Elèves du Prytanée, m'a-t-il dit en Octobre 2015, mais sans jamais se douter que l'élève du Prytanée concerné par cette histoire avait été, deux ans durant et à son insu, sous ses ordres dans sa Compagnie à COET ... (Sic !!!). J'ai revu le Général COLATRELLA au Cercle Militaire à PARIS le Samedi 27 Février dernier, et je lui ai même offert un cognac ... Qui l'eût cru ! Tout vient à point qui sait attendre ...

En effet, j'étais donc en 2ème année au Prytanée (1968-69), à un mois et demi de l'écrit, et j'étais alors un "piètre" matheu ... Mon échec au concours était quasiment "couru d'avance" ... Mais juste avant que je ne rejoigne le Prytanée, en début d'année scolaire, soit donc début Septembre 68, mon Père m'avait

appelé devant lui pour me dire : "Michel, tu te débrouilles comme tu veux, mais si tu n'as pas ton Concours à la fin de l'année, tu te débrouilleras sans moi !!!".

A ce moment-là, je pensais qu'il bluffait ...

Et début Mai 1969, à la sortie des cours, à 16 H 00, je croise dans la cour du Prytanée, que tu connais maintenant, l'adjudant-chef BIRIEN, Légion d'Honneur, que nous respections beaucoup, qui m'indique que le capitaine MOST, officier de Légion qui commandait notre compagnie de candidats à COET, et qui a ensuite fini général (c'est BAGARIA qui m'a appris son décès il y six ou sept ans), capitaine MOST que nous respections aussi beaucoup, me convoquait à son bureau ; étonné, j'indiquais à l'adjudant-chef BIRIEN que je m'y rendais donc immédiatement.

Pénétrant dans son Bureau et après mon salut réglementaire, le capitaine MOST, qui, comme tout Légionnaire, me tutoyait, me dit d'entrée de jeu : "Tu as vu ton Père ???". "Mon Père", ai-je balbutié, "oui, je l'ai vu aux vacances de Pâques, il y a un mois ..."; "Non, non" me répond MOST, "je te demande si tu l'as vu aujourd'hui ; il vient de sortir de mon Bureau il y a dix minutes !!!"; et j'ai dû avoir alors un visage complètement ahuri d'apprendre ainsi que mon Père était donc venu de PARIS à LA FLECHE d'une seule traite, sans m'en informer, pour rencontrer mon commandant d'unité pas plus de cinq minutes, et venait donc de repartir vers Paris dix minutes plus tôt ...

Et j'ai alors à mon tour vu le visage de ce "dur à cuire d'officier de Légion" blanchir à son tour, réalisant brutalement l'indicible, à savoir qu'un Père avait pu faire $2 \times 300 = 600$ Km dans la journée pour venir de PARIS à LA FLECHE, rencontrer mon commandant d'unité, lui annoncer en cinq minutes "chrono" que "si son fils n'avait pas son concours dans deux mois, il se débrouillait comme il voulait, mais qu'il ne pouvait plus compter sur son Père !!!", puis repartir immédiatement sur PARIS ... sans même demander à voir son fils ...

Alors là, aussi bien le capitaine MOST que moi-même, nous étions tout aussi "estomaqués" l'un que l'autre ...

Complètement sonné, je redescends dans la cour, et je recroise à nouveau l'adjudant-chef BIRIEN ; ce dernier voit bien que je suis "KO" et que je titube tel un "zombi" ... Il me demande ce qui s'était passé chez le capitaine MOST, et je lui raconte ...

Et en quelques secondes, l'adjudant-chef BIRIEN me dit quasi-immédiatement : « Avez-vous pensé à l'Association des Anciens Elèves ? Elle pourrait peut-être vous aider ... Bon laissez-moi faire, je vais en parler au Capitaine » ... A son tour, le capitaine MOST s'est rendu dans le Bureau du colonel VADOT, colonel de Légion, commandant le Prytanée (héros de DIEN BIEN PHU, faisant tirer sur sa position, infestée de Viets, par les propres mortiers de BIGEARD, pour la dégager des Viets et pouvoir ainsi se replier de "HUGUETTE" avec une quinzaine de survivants, sa compagnie de Légion quasiment entièrement décimée ... L'histoire est connue ... J'ai eu la chance de croiser dans ma vie ces êtres exceptionnels, BIRIEN, MOST, VADOT, et le Général LAURE / Voir infra ...)

Alors, bien sûr, inutile de te dire que dans ces conditions, j'ai totalement "coulé", sur le plan psychologique, et que je n'ai donc en effet pas eu mon concours en Juin 1969 ...

Et puis alors, ça a été très vite : l'Association m'a accordé un Prêt d'Honneur (1000 Francs) pour l'année suivante (1969-1970), remboursable uniquement si j'étais reçu ...

Et chaque premier jour de chacun des trois trimestres de l'année scolaire, "régulier comme un métronome", c'était le général en retraite LAURE, représentant à LA FLECHE l'Association des Anciens Elèves auprès du commandement, qui m'apportait donc 333 Francs, le tiers de mon Prêt d'honneur ... Et avec ça, je me débrouillais pour acheter ma crème à raser, mon dentifrice, quelques cafés dans la grande rue de LA FLECHE le dimanche, et quelques stylos ou feuilles de brouillon ... C'était spartiate, mais ... j'ai réussi ...

Le Prytanée a en outre pris en charge mon assurance Responsabilité Civile d'Elève, et j'ai été dispensé du dépôt de garantie pour le prêt des bouquins ...

Et je suis donc resté "domicilié" intégralement toute l'année 1969-1970 au Prytanée : pendant les vacances scolaires dans le Prytanée déserté par les élèves rentrant dans leurs familles, le capitaine MOST me faisait mettre à ma disposition une petite chambre "Sous-Off" pour que je ne reste pas tout seul dans un grand dortoir ; et je prenais mes repas au Mess Sous-Officier ; et le reste du temps, je bossais dans ma chambre ...

La veille de Noël, donc le 24 Décembre 1969, alors que j'étais dans la cour pour me brûler une cigarette, le "MARAB" m'aperçoit (abréviation de "MARABOU", donc l'aumônier militaire, dans le jargon des Ñass), et m'appelle car il devait savoir mon "statut particulier", pas par moi, mais par le commandement ; il me dit qu'il était invité à dîner pour ce soir de Noël par une "Famille bienpensante de LA FLECHE", et que, pour que je ne reste ainsi pas seul en cette nuit de Noël, et si j'en étais d'accord, il allait demander à ladite famille si je pouvais l'accompagner au dîner ... Dont acte !
Ce soir là aussi, mon Père a dû passer son Noël ... sans son Fils ...

Bref ... Alors là, je peux te dire que je me suis mis à bosser "comme un fou", toutes les nuits jusqu'à deux ou trois heures du matin, dimanches et jours fériés inclus, et que dès lors j'ai fini par devenir effectivement "bon en math", dans les trois premiers de la classe l'année suivante, tant en math qu'en physique, en sachant que je jouais ma dernière chance, ma dernière carte ... C'est ainsi que j'ai appris ensuite, une fois rentré à COET, que mes anciens profs de Maths et de Physique du Prytanée me citaient en exemple d'un élève, à l'origine pas très doué, mais qui était parvenu à se hisser dans les meilleurs à force de travail ... ce qui, en toute humilité, est néanmoins rigoureusement exact ...

Vers la mi-Juillet 1970, je suis donc remonté "en stop" à PARIS, concours en poche, et j'ai donc sonné à la porte de la paternelle demeure ; c'est ma belle-mère qui m'a ouvert ; "Papa est là ? " lui ai-je demandé ; "Oui, il fait sa sieste ! ". Alors j'ai doucement frappé à la porte de sa chambre et je suis rentré ; mon Père, qui dormait, s'est donc réveillé ; et sobrement je lui ai annoncé : "Je suis reçu ! " ; et j'ai alors juste entendu sa réponse laconique "C'est bien ! ", et il s'est retourné et s'est rendormi ...
Et ça a donc été la seule récompense dont il a bien fallu que je me contente ...

Alors, dès lors que cet homme avait ainsi pu avoir un tel comportement aussi dur avec son propre fils quelques années plus tôt, tu comprends peut-être ainsi mieux maintenant pourquoi, comme je l'ai écrit en introduction à ce "petit récit", pourquoi j'ai été si ému d'apprendre, quelques années plus tard, qu'il s'était néanmoins très promptement et immédiatement inquiété auprès de notre Ecole sur le point de savoir si je n'avais pas été tué dans cet accident d'avion ... Ah ! tout de même, un reste d'Humanité ...

Le général COLATRELLA m'a aussi manifesté, m'a-t-il semblé, son regret de ne pas avoir su cette histoire au moment où j'étais sous ses ordres, car peut-être n'aurait-il pas lui aussi été aussi dur avec moi à son tour ...

Trace de cet "épisode" de ma vie, tu trouveras en Pièces Jointes :

- d'une première part un petit mot du général LAURE, qui, début Septembre 1970 (je viens alors juste de rentrer à COET, comme toi, depuis le 7 Septembre 1970), répond à mon propre courrier par lequel je lui apprenais en Juillet 1970 mon succès au concours ; **J'ai conservé très pieusement l'original de cette lettre toute ma vie** ; pour ne pas "fatiguer" tes yeux à "déchiffrer ce parchemin", je l'ai fidèlement repris dans un fichier "Point.Doc" ; je suis toujours aussi ému, à chaque fois que je le relis ; un point que je n'ai pourtant jamais compris, c'est quand le général LAURE m'y écrit : "La vie te sera facile car tu auras connu l'épreuve très jeune !!! " Il ne m'a pas semblé que ma vie m'ait été facile au motif que j'aurais connu l'épreuve très jeune ... Mais alors, pas du tout ... Déférence gardée au général LAURE, je crois même que c'est très exactement le contraire ...

>

- Et d'une seconde part, un extrait du Livret de la Distribution des Prix au Prytanée, millésime 1970 : tu y liras ce qui concerne l'attribution du Prix du ROTARY-CLUB de LA FLECHE ...

AMEN !!!

Expert judiciaire par Xavier Laffaille
Une activité passionnante au profit de la société, quoique souvent méconnue

L'auteur, le Colonel (h) Xavier LAFFAILLE – DT 36 – est expert près la C. A. de Nancy depuis 2003, sous la rubrique Architecture-Ingénierie, et membre de la Compagnie des experts de Nancy. Il a accompli de nombreuses missions d'expertise au profit des TGI d'Epinal et de Nancy, de la CA de Nancy, des tribunaux administratifs de Nancy et de Besançon.



Les médias en parlent souvent à l'occasion de procès en Cour d'Assises, surtout quand des dysfonctionnements se font jour (par exemple l'affaire d'Outreau ou plus loin dans le temps, l'affaire 'Grégory').

La loi s'efforce de prévoir et de régler les conflits. Le juge dit la loi. Mais celui-ci est-il apte à dire si un bâtiment est construit dans « les règles de l'art », si un accidenté de la route est invalide à 20 ou 50 %, ou encore pourquoi une machine ne fonctionne pas.

Le juge ne peut être à la fois juge, médecin, architecte ou ingénieur.

Au cours de la procédure – qu'elle soit civile, pénale ou administrative – le juge, avant de trancher le litige, a donc souvent recours à un spécialiste d'un domaine particulier pour l'éclairer : il fait donc appel à « un expert » en lui confiant une mission écrite, afin de l'éclairer sur le problème qui lui est soumis. Bien entendu, ce spécialiste doit être compétent, rigoureux et d'une honnêteté irréprochable.

Le présent article essaie de répondre aux différentes questions listées ci-dessous, avant de convaincre certains lecteurs de l'intérêt – personnel comme général – de suivre la voie qu'a empruntée son auteur.

Que recouvre le terme « expert » ?

Comment est-il désigné par le juge ?

Comment devient-on expert ?

Quelles seraient les qualités essentielles pour remplir une mission d'expertise ?

Que peut-on espérer comme satisfactions ?

*

Que recouvre le terme « expert » ?

Tant le Nouveau Code de Procédure Civile (NCPC) que celui de la Procédure Pénale (CPP) ou encore le Code Administratif (CA), définissent chacun le recours d'un juge à un technicien dans un domaine donné pour l'éclairer avant de prononcer un jugement :

« Le juge peut commettre toute personne de son choix pour l'éclairer par des constatations, par une consultation ou par une expertise sur une question de fait qui requiert les lumières d'un technicien » (art 232 du NCPC). L'article 156 du CPP ou celui (R6621-2) du Code Administratif le définit dans des termes similaires.

Tous les domaines techniques sont concernés : selon la nomenclature des experts, en reprenant uniquement les titres de chapitres, cela donne :

A – Agriculture ..; B – Arts, Culture... ; C – Bâtiments (dont Incendie-explosions), Travaux Publics et Gestion immobilière ; D - Economie, Finances ; F – Santé ; G – Médecine légale ; et H – Interprétariat- traduction.

Un essai de définition = un expert (au sens juridique) c'est donc un technicien, compétent dans son domaine, auquel le juge fait appel pour l'éclairer sur un point factuel du litige qu'il doit trancher.

Comment est-il désigné par le juge ?

Depuis de nombreuses années, il existe, dans toutes les juridictions françaises, une liste d'experts agréés par la Cour d'Appel de son ressort, liste qui est mise à jour chaque année ; depuis deux ans les Cours Administratives d'Appel se doivent également de dresser de telles listes, lesquelles suivent la nomenclature rappelée ci-dessus. Enfin, la Cour de Cassation dresse également une liste d'agrément à son profit (dont les experts doivent être agréés auprès d'une Cour d'Appel depuis longtemps).

Ainsi, le magistrat peut choisir parmi plusieurs techniciens inscrits ; mais certains domaines d'expertise souffrent d'une absence cruelle d'experts : les tribunaux vont alors les rechercher dans le ressort d'une CA voisine (c'est ainsi que l'auteur a pu être sollicité par le TA de Besançon).

Certaines juridictions – comme Epinal – se sont dotées d'un logiciel pour connaître la disponibilité des experts pressentis, de sorte que la mission d'expertise confiée au technicien devrait pouvoir être remplie (pas de refus de sa part pour 'trop de travail'), à moins que ce dernier n'y voie matière à récusation pour avoir eu, par exemple, contact ou contrat avec l'une ou l'autre des parties en cause. C'est alors qu'il peut et doit refuser la mission.

*

Comment devient-on expert ?

J'ai évoqué dans les points précédents la notion d'une liste d'experts, qui, chaque année, est remise à jour par la Cour d'Appel ; les candidatures à devenir expert sont déposées avant le 1^{er} mars de chaque année, par le candidat auprès de M. le Procureur de la République du lieu de son domicile (TGI du département). Un dossier-type peut être obtenu auprès du parquet de la Cour d'Appel.

Cette demande, outre la copie des diplômes obtenus, comporte une lettre de motivation, et un CV retraçant ses activités professionnelles en relation avec la rubrique sous laquelle il postule son inscription ainsi qu'une copie de pièce d'identité et d'un extrait d'acte de naissance (en vue d'une recherche sur son casier judiciaire par le Procureur).

Si sa candidature est retenue, il sera pendant deux ans un expert stagiaire sous l'appellation d' « expert en probation » = il se verra confier des missions simples. Il est alors conseillé vivement de se rapprocher d'une compagnie d'experts de son lieu de résidence pour connaître les actions de formation menées par celle-ci. A Nancy, la compagnie a depuis une quinzaine d'années organisé la formation à un Diplôme Inter – Universitaire (*) pour l'expertise, laquelle est appuyée par la CA de Nancy.

*

Quelles seraient les qualités essentielles pour remplir une mission d'expertise ?

Je m'appuierai ici sur le code de déontologie de l'expertise et sur ma propre expérience.

La compétence : s'il l'on est expert, on se doit de maîtriser son sujet. Cela vient par la formation initiale, mais aussi par la pratique de son métier, et la rencontre de cas différents les uns des autres, ce que beaucoup appellent 'expérience', mais encore faut-il l'entretenir ; c'est pourquoi, la sélection des experts par la justice administrative ne retient pas les candidats qui n'exercent plus leur activité depuis plus de 2 ans.

J'ajoute que la pratique dans le Service Constructeur de la Défense m'a apporté beaucoup dans ce domaine, facilitant ainsi mon approche des problèmes techniques qui se posaient à moi.

(*) la formation, au rythme de 2 j/mois, s'étale sur 2 ans avec un tronc commun de 6 mois sur les principes directeurs du procès et ensuite une formation différenciée selon les spécialités.

La rigueur intellectuelle et morale : faisant partie de l'éthique de l'officier, je n'insisterai pas, sauf à rappeler que l'expert n'est pas le juge, qu'il doit s'en tenir aux faits et au domaine technique qui est le sien. Dans son rapport, il doit ne retracer que ce qu'il a vu et constaté, et ce qu'il peut démontrer : c'est dire qu'il doit se défaire de toute subjectivité.

Le sens de l'écoute : lors de la première réunion, les parties connaissent parfaitement leur problème, alors que l'expert, extérieur au conflit, découvre le litige, ses aspects techniques et les tensions entre les parties ; il faut donc les laisser s'exprimer à tour de rôle, en leur donnant la parole (un à la fois) tout en posant les bonnes questions qui permettent de bien appréhender tous ses aspects et ... en calmant le jeu quand l'une des parties « explose » !

Une certaine humilité dans le traitement technique du dossier : un expert, même expérimenté, ne peut pas tout connaître, et le prétendre relève du domaine de l'utopie. Cependant l'intelligence de l'ingénieur conduit à noter la question dans son for intérieur et à faire des recherches ensuite : il n'est pas nécessaire de réciter de mémoire l'entier DTU relatif au sujet traité. L'étude initiale du dossier (avant la première réunion sur site) permet de se rafraîchir la mémoire et de préparer utilement la réunion.

Une certaine patience : certes, l'expert est le comptable des délais que lui accorde le juge pour accomplir ses opérations, et il a le devoir de ne pas laisser « trainer » les choses. Mais comme dans les marchés publics il ne faut pas confondre vitesse et précipitation ! et le temps des avocats n'est pas forcément le temps de l'expert (comme le temps médiatique et le temps judiciaire !). Les magistrats consentent le plus souvent à accorder, à l'expert désigné, de nouveaux délais supplémentaires, mais sous la condition qu'il les justifie un minimum. On peut toujours admettre quelques délais dans les réponses de parties pour aller plus vite ensuite, sans pour autant se laisser mener en bateau par une partie qui verra son intérêt – sans doute à tort – à laisser trainer les choses.

La clarté dans sa rédaction du rapport : il n'est pas nécessaire d'être un grand écrivain ou académicien, pour rédiger de bons rapports : il est cependant indispensable de garder constamment à l'esprit que l'on écrit pour un magistrat – qui vous a commis – et que lui n'est pas un spécialiste (cf. mon introduction). Quand j'étais jeune sous-lieutenant en stage d'application, un de nos instructeurs, chef de bataillon ancien, nous parlait de la rédaction militaire et nous disait qu'un rapport est une démonstration ! Je pensais à l'époque « il nous parle de rapport, mais lieutenant, me demandera-t-on de faire des rapports ? Des comptes-rendus oui, bien sûr, mais un rapport c'est pour des capitaines anciens ou des officiers supérieurs » ; aujourd'hui, avec le recul et l'expérience, je me rends compte de la sagesse de ce commandant dont j'ai, bien sûr, oublié le nom.

Le rapport d'expertise est vraiment une démonstration : à partir des observations et constatations, il faut aboutir à une conclusion qui soit irréfutable (les avocats des parties en cause se chargeraient de vous démontrer votre raisonnement s'ils y trouvaient une petite faille, sans jeu de mot).

Une expérience de PRM vient appuyer ce point de vue : les rapports de présentation des marchés étaient une véritable démonstration pour convaincre le lecteur (l'agent du TPG) que c'était bien la meilleure offre que l'on retenait : il fallait captiver l'attention de ce lecteur – extérieur au service – pour lui faire partager l'évolution de la pensée du rédacteur, d'où mon intime conviction que dans les écrits, le vrai pouvoir est à celui qui tient le crayon et pas tellement à celui qui signe en bas de la dernière feuille.

Le style du rapport : il convient alors d'appliquer strictement la maxime de cet écrivain du XVII^{ème} siècle :

« Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement,
Et les mots pour le dire arrivent aisément. » Nicolas BOILEAU.

C'est à ce prix que l'on est parfaitement compris, des parties comme du magistrat qui vous a désigné.

Que peut-on espérer comme satisfactions ?

D'abord, le fait de poursuivre une certaine activité intellectuelle, même après la retraite ; ensuite, la satisfaction de se rendre compte de l'utilité de son action au profit de la société ; enfin, de vrais contacts humains avec les magistrats, les avocats et les parties.

De plus, l'étude de certains problèmes techniques permet aussi de compléter sa connaissance du bâtiment.

En revanche, même si l'activité d'expertise est rémunérée, il ne faut pas en attendre un revenu régulier, complémentaire de sa pension de retraite :

En effet, l'expert est désigné par un juge et cela n'est pas automatique, ni permanent ;

Il faut prévoir quelques frais (adhésion à une compagnie, assurance professionnelle, acquisition éventuelle de matériel de bureautique, de CD-REEF et de petit matériel de détection, ...) ;

La formation continue – rendue obligatoire par le décret du 23 décembre 2004 – est souvent payante, bien que les séances de formation organisées par les compagnies d'experts le soient à des tarifs réduits.

En justice administrative, où il n'y a pas de consignation avant expertise, l'on peut toujours se trouver en face d'une partie – désignée par l'ordonnance de taxe du magistrat pour payer l'expert – récalcitrante pour vous verser les sommes dues (cela m'est arrivé une fois en onze ans, avec une partie de très mauvaise foi).

Pour conclure, je soulignerai l'intérêt personnel que j'ai pu retirer de cette activité expertale et le nombre de contacts humains que j'y ai fait, ainsi qu'un approfondissement de mes connaissances techniques, en faisant de nombreuses recherches à l'occasion des affaires qui m'étaient soumises.

Les rencontres sont aussi variées que l'est la société française, depuis les demandeurs qui ont tout perdu en faisant trop confiance à des entreprises plus ou moins crédibles jusqu'à ceux qui ergotent sur des points accessoires de la réalisation des travaux et voudraient faire supporter à l'artisan le prix de leurs errements successifs.

*

Références :

Loi n° 71-498 du 29 juin 1971, modifiée les 11 février 2004 & 17 juin 2008 ;

Décret n° 2004-1463 du 23 décembre 2004 ;

Décret n° 2012-1451 du 24 décembre 2012 ;

- Code de justice administrative – art R 221-13, sur l'établissement des listes d'experts par les Cours Administratives d'Appel.

Sites internet : cnej.org = Conseil National des C^{ies} d'Experts de Justice ;

cejcan.org = site de la Compagnie des Experts Judiciaires près la CA de Nancy ;

revue-experts.org = site de la revue bimestrielle « Experts ».

Merci Toubib !³ par Gilbert Robinet

Lorsque Diên Biên Phu tombe, le 7 mai 1954, la garnison française compte 5 000 blessés (près d'un homme sur deux !), dont 3 500 grièvement atteints. Les antennes chirurgicales et les infirmeries de bataillon, envahies par la boue, abritent des centaines d'amputés, de blessés du ventre, de la tête ou du thorax, de victimes de fractures multiples. Certains croupissent depuis près de deux mois dans d'étroits boyaux à l'odeur pestilentielle. Faute de place, il a fallu renvoyer des unijambistes et des manchots ! Ces hommes ont été soignés avec une abnégation sans limite par une poignée de jeunes médecins⁴.

Les poly blessés ou les polytraumatisés représentent 60% des blessés de Diên Biên Phu. Leurs lésions sont principalement engendrées par les munitions d'artillerie (canons et mortiers), par les mines et les grenades. Les blessés par balles représentent 20% des pertes, et ceux par projectiles d'artillerie 65%. Ces statistiques rappellent celles notées au cours de la campagne de France en 1944-45. De nombreux combattants sont soignés, voire opérés, deux ou plusieurs fois. Enfin, parfois, des blessés légers décèdent au cours de leur prise en charge, du fait de leur épuisement extrême causé par le manque de sommeil, les carences alimentaires et l'intensité des combats.

L'activité du chirurgien d'antenne se divise en trois phases : trier, réanimer, évacuer. L'acte opératoire doit rester exceptionnel et est réservé aux urgences absolues. Le triage détermine l'état des patients, les gestes de réanimation à entreprendre, et les patients nécessitant un geste salvateur. A Diên Biên Phu, le type très particulier de combat a entraîné de profondes modifications dans le fonctionnement des antennes chirurgicales, les blessés arrivant par vagues entières et engorgeant les abris de l'antenne centrale, puis ceux des antennes chirurgicales parachutistes (ACP). L'afflux massif de poly blessés, de choqués, la volonté de traiter le plus grand nombre et l'absence de moyens d'évacuation ont amené chirurgiens et médecins à prendre des décisions douloureuses.

« Pendant leur première nuit sur Eliane 1, les deux compagnies du 2/1^{er} RCP⁵ comptent neuf tués et quatre disparus. Le 11 avril au lever du jour, les blessés sont brancardés et, arrivés à l'antenne du docteur Grauwin⁶, Boullier reçoit « la plus mauvaise nouvelle de sa vie ». Après une nuit passée sur le terrain, le danger de gangrène gazeuse est sérieux et Grauwin se prononce pour l'amputation des deux jambes.

Devant mon refus obstiné d'être amputé, raconte Boullier, Grauwin me remit entre les mains du docteur Gindrey⁷. Comme moi ancien enfant de troupe, Gindrey allait tout faire pour me tirer de là. Il était vraiment débordé et je me demandais à quel moment il pouvait dormir ; mais il m'opéra, débrida les plaies, réduisit les fractures ouvertes et me plaça les jambes dans ce qu'il appelait des attelles de Kramer. Je suis resté ainsi pendant une quinzaine de jours et, quand tout danger de gangrène fut écarté, je fus plâtré et transféré dans un ancien abri du GCMA⁸... »⁹

A partir du 27 mars, plus aucun avion n'atterrit dans la cuvette ni n'en décolle. Il n'y a donc plus aucune évacuation sanitaire possible. Les blessés débordent des abris et antennes insuffisants et s'accumulent dans les tranchées, au milieu des combattants dans des conditions effroyables. Le colonel Langlais¹⁰ est bouleversé. Dans son « rapport » d'après libération, il insistera sur le « surcroît de malheur » engendré par la surpopulation des infirmeries et des antennes : « Les blessés ont été le

³ : Titre emprunté au livre des docteurs Thuriès, Hantz et Aulong paru aux éditions italiques en 2004.

⁴ : Ibid. ; quatrième de couverture.

⁵ : 2^e bataillon du 1^{er} régiment de chasseurs parachutistes.

⁶ : Paul Grauwin, médecin commandant, « patron » de l'antenne chirurgicale mobile numéro 29

⁷ : Jacques Gindrey, médecin lieutenant, « patron » de l'antenne chirurgicale mobile numéro 44.

⁸ : Groupement de commandos mixtes aéroportés.

⁹ : « Les hommes de Diên Biên Phu » de Roger Bruge-Éditions Perrin-1999.

¹⁰ : Pierre Langlais a été promu colonel le 15 mars. Il commande le 2^e groupement aéroporté, c'est-à-dire l'ensemble des paras de la cuvette.

drame absolu de cette bataille. Si on m'avait demandé : « Qu'est-ce que vous préférez ? Evacuer les blessés ou recevoir un bataillon parachutiste en renfort ? », J'aurais demandé l'évacuation des blessés »¹¹

Le matin, dans les brouillards finissant, des brancardiers et des volontaires évacuent les blessés, non pas sur l'arrière, car il n'y a pas d'arrière, mais sur l'infirmerie ou l'antenne la plus proche quand ce ne sont pas les blessés eux-mêmes qui se traînent jusqu'à l'entrée de l'abri. Lisons le médecin capitaine Hantz¹² : *« C'était un long défilé de brancards ou, à califourchon sur le dos de camarades de combat valides, tous ces blessés cahotés et gémissants dans cette course vers l'antenne à travers les cratères boueux, des éclatements d'obus et des chicanes de tranchées à demi éboulées... On plongeait dans l'entrée de l'antenne alors que se déchaînait l'artillerie ennemie ; un matin, un obus détruisit le groupe électrogène et ce fut dans une obscurité quasi complète que débuta le triage. Le raccordement sur le groupe des transmissions exposa un spectacle hallucinant : une quarantaine de blessés à demi nus gisaient sur leurs brancards posés à terre, dans la boue, une vingtaine d'autres moins atteints se bousculaient encore à l'entrée ; ils s'accroupissaient le long des parois et ils attendaient¹³ ... »*

Lorsque le général de Castries, le 4 mai, vient visiter les deux antennes 29 et 44 qui regroupent une vingtaine d'abris archicomblés, le lieutenant Gindrey ne peut se présenter à lui, car il est sous la lumière crue du scyaltique, incisant, réduisant, débridant, sciant pour sauver ce qui reste de vie dans les corps mutilés qui lui sont amenés. Dans le seul mois d'avril, ces deux antennes qui se complètent ont reçu 636 blessés ; 201 d'entre eux ont été opérés et 78 sont décédés, parfois même avant d'avoir été opérés, soit parce qu'ils ont trop attendu, soit parce que la gravité de leurs blessures ne laissaient aucun espoir. Mais les docteurs Grauwin et Gindrey ne font pas exception. Chez le docteur Vidal¹⁴, on a enregistré 269 entrants, 166 opérés et 39 décès et chez le docteur Résillot¹⁵, 265 entrants, 199 interventions et 27 décès. Au 29 avril, le nombre des blessés pris en charge dans l'ensemble des formations sanitaires s'élève à 908. Comment les « Toubibs » tiennent-ils le coup ? Jacques Gindrey qui disposait, au fond de son antenne abri, d'un spartiate lit de camp pour dormir, quand il avait encore le loisir de le faire, l'a cédé depuis longtemps pour héberger un blessé. Quand il n'en peut plus, il s'accroupit le dos adossé à la paroi en terre de sa galerie et il somnole, cinq à dix minutes. Comment a-t-il tenu ? Il n'a jamais répondu à cette question que je lui ai plusieurs fois posée.

Les soins postopératoires sont administrés dans les abris des antennes chirurgicales puis dans les abris réquisitionnés autour du PC selon les possibilités. Les blessés les plus graves restent à l'infirmerie et les plus légers retournent se battre auprès de leurs bataillons d'origine, et sont pris en charge par les médecins des points d'appui. De nombreux blessés ont été soignés deux ou plusieurs fois par le personnel des antennes. Les soins comportent la toilette, la réfection des pansements, l'alimentation, l'injection de morphine, de mélange déconnectant, de sang ou de plasma, et surtout le temps passé à reconforter les blessés. La durée des traitements et les posologies sont déterminées en fonction des possibilités d'approvisionnement, des corvées d'eau et de ramassage des colis qui deviennent de plus en plus risquées. Le ravitaillement devient difficile, malgré les parachutages nombreux, car la taille du périmètre de largage se rétrécit avec l'évolution des combats et une grande partie des colis tombe au milieu des lignes adverses ;

Le 7 mai 1954, quand l'ordre de cessez-le-feu est donné, 2156 blessés ont été traités et 1154 interventions chirurgicales pratiquées, avec un taux de mortalité global de 2,9%. Ces résultats sont le témoin de la prouesse réalisée par le personnel du service de santé à Diên Biên Phu, malgré les circonstances de la bataille, les conditions climatiques et la promiscuité. L'arrêt des évacuations

¹¹ : Ibid.

¹² : Ernest Hantz patron de l'antenne chirurgicale numéro 5 larguée sur Diên Biên Phu le 8 avril.

¹³ : Ibid.

¹⁴ : Jean Vidal, médecin lieutenant, « patron » de l'antenne chirurgicale parachutiste numéro 6.

¹⁵ : Louis Résillot, médecin lieutenant, « patron » de l'antenne chirurgicale parachutiste numéro 3.

sanitaires a été le phénomène majeur entraînant l'adaptation de la chaîne de secours et les changements de tactique sanitaire. Les progrès dans la réanimation du choc traumatique ont été rendus possibles grâce à l'utilisation de la transfusion sanguine, de l'antibiothérapie et de la technique de déconnexion neurovégétative¹⁶. Mais c'est surtout à l'abnégation, au professionnalisme et à l'humanité dont ont fait preuve les médecins, les chirurgiens et tout le personnel paramédical du camp retranché pendant ces heures difficiles que sont dus les excellents résultats obtenus dans les soins.

Mais le calvaire que fut l'agonie du camp retranché, au cours de 57 jours de bataille, est immédiatement suivi de l'horreur de la captivité qui conduit les prisonniers du vietminh « au-delà de l'enfer »¹⁷. En effet, dans le domaine médical, si les médecins disposaient, dans la cuvette, de moyens réduits, ils sont désormais complètement démunis.

Lors de la marche vers les camps, le docteur Vidal constate que la première cause de mortalité est la dysenterie. Le service de santé vietminh refuse de soigner les malades et il n'est pas possible aux médecins français de lutter efficacement contre la maladie sans savon pour se laver les mains, sans ciseaux pour se couper les ongles et sans aucun moyen de lutter contre les mouches.

Quant aux conditions sanitaires dans les camps, voici ce qu'écrit le lieutenant de Solène : « Au camp numéro 1, la maladie est la hantise. Un malade, sans fond de santé, sans médicaments, s'attendait au pire. Le service sanitaire consistait en une visite médicale passée le matin par des médecins français devenus infirmiers et par des infirmiers viets transformés en docteurs en médecine »¹⁸

Pourtant, dans les camps d'officiers où se trouvaient des médecins militaires français car eux-mêmes officiers, tous reconnaissent que leur présence parmi eux, leur donnant conseils et règles d'hygiène, à défaut de médicaments dont ils ne disposaient pas, a été pour beaucoup dans leur survie. La mortalité chez les sous-officiers et militaires du rang qui ne disposaient pas de ces médecins a été beaucoup plus élevée. Jusqu'au bout et même sans aucun moyen, ces médecins ont mérité qu'on leur dise : « Merci Toubib ! ».

Au-delà de l'engagement sans compter des médecins, infirmiers et brancardiers secouristes, c'est l'émergence d'un service de santé adapté, souple et efficace qui s'est construit en Indochine et que nous retrouvons aujourd'hui sur les différents théâtres d'opérations extérieurs où les postes de secours et les antennes chirurgicales sont encore la composante de base du soutien santé des forces projetées. Diên Biên Phu a démontré, en outre, l'importance vitale de maîtriser, en permanence, de couloirs aériens et terrestres d'évacuation surtout en cas d'afflux massif de blessés et de moyens de soin disponibles devenus insuffisants. C'est cette obligation, aujourd'hui respectée, qui permet, après prise en charge et traitement du blessé sur place, de l'évacuer au plus vite sur les hôpitaux d'infrastructure de Métropole.

Les sacrifices de nos anciens ont éclairé notre présent.

En hommage au docteur Jacques Gindrey, qu'il s'enorgueillit d'avoir pour ami, ainsi qu'à ses confrères Le Damany médecin-chef du camp, Paul Grauwain, Ernest Hantz, Louis Résillot et Jean Vidal patrons des antennes chirurgicales à la chute de Diên Biên Phu, sans oublier tous les médecins de bataillon.

Gilbert ROBINET

3/2

¹⁶ : Utilisation de neuroleptiques ou d'antalgiques pour provoquer une anesthésie générale sans anesthésiques.

¹⁷ : Titre de l'un des chapitres du livre de Geneviève de Galard « Une femme à Diên Biên Phu »-Editions « Les Arènes »-2003.

¹⁸ : Ibid.

Rapa Nui ou la résurgence de la mémoire

*par Jacques Le Bourgeois,
Docteur en histoire contemporaine et civilisations modernes*



Rapa Nui, ou l'Île de Pâques, m'a toujours fasciné. Je me souviens des images d'un album que je feuilletais, enfant, en rêvant de tours du monde. Ces énormes bustes qui se dressaient sur les flancs d'herbe rase d'une montagne. Ces yeux vides qui fixaient un horizon immobile. Cette moue dédaigneuse que simulaient des lèvres figées. Le monde semblait s'être arrêté, statufiant pour l'éternité une civilisation que l'on affirmait disparue. Perdue au milieu du Pacifique, l'île semblait n'attirer personne. Même les navigateurs les plus téméraires comme Cook ou La Pérouse la visiteront sans susciter d'autre intérêt que celui des archéologues et des anthropologues à la recherche des traces de l'humanité à travers le monde, ou bien de quelques aventuriers en quête de profits. Visiter l'île de Pâques a toujours été mon rêve de gosse. Voir de plus près ces énormes statues qui avaient peuplé mon imaginaire faisait partie de mes projets. Mais ce n'était qu'une curiosité. Une lubie de touriste. J'en étais resté aux clichés. Je n'aurais jamais pensé en y débarquant un lundi de novembre 2014 que la mémoire disparue était vivante. J'allais découvrir un peuple sympathique profondément marqué par une histoire douloureuse, mais qui se relevait avec fierté des ruines que l'on croyait abandonnées.

Rapa Nui, île mystérieuse.

Son origine en soi intrigue. Jaillie des entrailles de la terre, à partir du magma bouillonnant, elle semble perdue au milieu des eaux du Pacifique. Rapa Nui est une île volcanique située à près de six heures de vol de Santiago du Chili et plus de 4000 kilomètres de Tahiti. Trois volcans, surgis du fond des mers, ont au fil des siècles dessiné un triangle dont ils ponctuent les sommets, dans une géométrie parfaite, reflétant sur les eaux le tracé des constellations de la voûte céleste. Les courbes ondulantes de son relief bas ont peut-être inspiré les arabesques des tatouages de ses habitants. À son approche, venant de la mer, elle inquiète plus qu'elle n'attire. Des falaises de roche noire plongeant directement dans les flots lui donnent un aspect de forteresse dont l'unique porte d'entrée serait Anakena, au nord est, la seule plage de sable blanc facilement accessible, aux allures paradisiaques.

Ce qui surprend encore est la discordance évidente que l'on observe au sein de ses habitants. Appartenant au Chili, l'île n'en montre aucune caractéristique. Les Rapa Nui allient le port altier des insulaires à la nonchalance et la désinvolture des tropiques. Polynésiens, ils en ont les traits, la langue et les coutumes. Se mêlent à eux de nombreuses autres origines dont principalement les continentaux, porte-drapeaux et garants de l'autorité de tutelle. Entre les deux groupes, les relations sont quelque peu formelles, au point que certains s'y sentent

étrangers. Les carabinieri¹⁹ présents, représentant l'Institution, laissent une impression de figuration. Le drapeau du Chili flotte sur quelques bâtiments publics, mais n'a pas l'omniprésence hégémonique dont il jouit sur le continent. Signe d'une identité retrouvée, la bannière blanche ornée du pectoral rouge d'un roi légendaire, emblème de Rapa Nui, s'impose partout. Ce renversement de tendance est significatif de l'évolution en cours. Or pour la comprendre, il nous faudra porter notre regard sur l'histoire, mais plus précisément dans les mémoires. Il nous faudra rechercher dans l'imaginaire, les mythes et les légendes, qui, au fil des découvertes, s'avèrent de plus en plus vraisemblables, et dans l'histoire orale, la réponse à ces interrogations. L'île a toujours entretenu dans les esprits de ceux qui la découvraient un mystère : le silence aux questions, les élucubrations les plus extravagantes, comme une origine extraterrestre. Or peu à peu, on commence à y voir un peu plus clair, même si de nombreuses zones d'ombre demeurent, notamment leur écriture, le Rongo-Rongo. Unique parmi toutes les langues des populations polynésiennes, elle reste intraduisible.

Le temps des Moais

La légende originelle veut que les premiers peuplements parvinrent sur l'île provenant d'un îlot des Marquises appelé Hiva. Le roi Hitu du clan Miru avait envoyé en éclaireurs 7 hommes. Ceux-ci, parvenus sur Rapa Nui, ont commencé leur installation et attendu le gros de l'expédition. On construira des années plus tard l'Ahu Akivi en leur honneur. Les sept statues trônent sur un monticule de la côte ouest, tournées vers la mer, (les seules ainsi), la direction d'où devaient venir leurs proches. Ceux-ci débarqueront avec le roi à leur tête sur la plage Anakena. Ils arrivaient sur des pirogues doubles, sorte de catamarans aux voiles de textile végétal. Ils avaient traversé les quatre mille kilomètres de mer en se repérant aux constellations. A peine arrivé, le roi Miru allait procéder au partage de la nouvelle terre. Il faisait tracer une ligne médiane est-ouest à partir de laquelle, de part et d'autre, il dessinait des bandes de terre plus ou moins égales ; toutes ouvrant sur la mer. Chaque famille reçut la sienne. Or c'est ce tracé ancestral qui sert aujourd'hui de référence pour l'attribution des titres de propriété. La légende que je viens de vous restituer telle qu'on me l'a racontée, est corroborée par des fouilles archéologiques dont les résultats sont stupéfiants. Il est fort probable que dans les débuts de leur installation, ces premiers habitants allaient utiliser les ressources que leur offrait l'île. Les nombreuses grottes que les coulées de lave avaient formées allaient servir d'abris. Elles sont larges, hautes et profondes. On y trouve le plus souvent des infiltrations d'eau douce et une végétation très luxuriante. Les indigènes auront même l'habileté d'y réaliser des micros jardins, connus sous le nom de Karava. On en trouve encore de nos jours. Ce n'est que plus tard qu'ils allaient construire la « casa-bote », sorte de maison très basse en forme de bateau renversé. Il fallait ramper pour y rentrer. Une terrasse de pierres plates était aménagée tout autour ; elle s'élargissait sur la partie avant, là où se trouvait le foyer, le curanto.

Leur origine ? Beaucoup d'hypothèses ont été avancées. Pour certains, ils seraient des descendants de peuplades venant de l'Insulinde. L'argument en est la similitude entre les signes du Rongo Rongo et des tablettes provenant de l'Indus²⁰. Pour d'autres, ils seraient les héritiers de peuplades venues de l'Amérique latine. Ce sera la démonstration de Thor Heyerdal à bord du Kon Tiki en 1958. La dernière, enfin, est l'interprétation qu'en a faite Alfred Métraux en 1940. Selon lui, ils proviendraient d'un archipel polynésien. Ses arguments sont la langue parlée, certaines coutumes, mais surtout leur physionomie. Or cette thèse s'avère de plus en plus vraisemblable. Des dernières découvertes d'ossements dans un crematorium situé au pied de l'Ahu Akivi, l'examen de leur ADN confirme leur appartenance à la branche des Marquises. La légende s'avère donc crédible. Ceci, bien sûr, n'exclut pas non

¹⁹ Force de police à statut militaire, l'équivalent de nos gendarmes.

²⁰ Cité par le R.P. Moulis dans son ouvrage relatant les débuts de la christianisation, p.52.

plus des mélanges postérieurs, comme l'histoire nous le montrera. Mais, nous devons reconnaître que ce peuple de marins n'était pas ordinaire. Sculpteurs de pierres et de bois, marins, horticulteurs, et détenteurs d'une langue écrite, ils constituaient une civilisation hors du commun, à l'image des statues qu'ils ont léguées à leur descendance.

Les Moais, nom donné aux statues de Rapa Nui, ne sont pas des représentations divines, mais celles des ancêtres, protecteurs des lieux et des lignages. Leur sculpture est en soi un exploit physique et esthétique. Tous proviennent d'une même carrière, Rano Raraku. Sur l'ensemble de l'île, ils sont près de 900, faits d'une roche volcanique jaunâtre qui ternit avec le temps. Bien que pourvus de traits sensiblement identiques, on se rend compte qu'ils ont chacun une caractéristique, marque de l'artiste sculpteur ou trait de caractère de l'ancêtre représenté. Leur taille varie entre 3 et 22 mètres pour le plus grand, toujours couché dans ses limbes. Ils n'ont pas encore d'yeux, ni de « chapeau ». Les tailleurs travaillaient à même la paroi, les traits grossièrement esquissés. Puis, lorsqu'il était détaché de sa matrice minérale, le colosse de plusieurs tonnes était redescendu sur une rampe aménagée à cette fin, à l'aide de cordages, et glissé dans une fosse préalablement creusée où il était redressé. Là on le figulait, la moue des lèvres, les oreilles aux lobes plus ou moins allongés, les orbites creusés en attente des yeux, le cou affiné, les mains croisées sur son ventre, le nombril ainsi que les nombreuses sculptures gravées sur son dos. On le polissait des jours entiers. Taillés dans cette unique carrière, leur déplacement vers leur lieu de résidence, compte tenu de leur masse, constitue un véritable exploit donnant lieu là encore à une foule d'interprétations, voire une rumeur : « Les Moais marchent ». Jusqu'au jour où l'un de ces archéologues découvre que leur base n'est pas plane, mais légèrement arrondie. Il remarque aussi des traces de frottements dus à des cordages sur les têtes et les troncs. Il en conclut que le Moai était acheminé debout. Maintenu à l'aide de cordages, on le faisait osciller de droite à gauche, à la manière d'une gigantesque quille, tout en le tirant et le poussant. Cette technique sera expérimentée sur un Moai de plus de trois tonnes sur une distance de près d'un kilomètre. La rumeur n'était donc plus une croyance ; elle devenait réalité. Ce mode de déplacement expliquerait le nombre de Moais tombés en cours de route, brisés avant d'avoir rejoint leur emplacement définitif, jusqu'à douze kilomètres pour les sites les plus éloignés. Mais, pour ce peuple, le temps ne comptait pas, ni l'effort consacré à la représentation de ces ancêtres qui protégeaient leur clan. Il y allait de son avenir.

Parvenus à l'Ahu, terre-plein trapézoïdal de pierres harmonieusement arrangées, ils étaient tirés et poussés jusqu'à l'emplacement réservé. On procédait alors à l'installation du « chapeau », en fait, ses cheveux teints de rouge et ramenés en chignon sur le sommet du crâne. Le « Pukao », ce bloc de pierre rouge de deux tonnes, avait été préalablement taillé dans une autre carrière, celle de Puna Pau. Sculpté à même la roche, il était ensuite acheminé vers l'Ahu final. Là, sans doute en utilisant la technique de Heyerdal, celle de l'accumulation des pierres, il était ajusté sur le buste. Mais le Moai n'était pas encore animé de son « mana », l'esprit. Il lui manquait les yeux. Ceux-ci étaient taillés dans des blocs de corail en forme elliptique avec une cavité en son centre où l'on plaçait une obsidienne arrondie. On suppose qu'à cet instant, une cérémonie devait marquer ce moment suprême, car la statue, dotée de ses yeux, retrouvait son « mana ». Elle était en mesure de protéger le clan. De leurs pupilles noires sur fond d'iris blanc, ils jetaient sur leurs descendants un regard imperturbable qui allait générer chez ceux-là la tranquillité et l'assurance de l'éternité.

Le rituel des Moais a pourtant connu une fin que l'on a bien du mal à s'expliquer et qui va conduire à un changement radical de système social, administratif, voire politique. Il semblerait que ce bouleversement intervint au cours des XVI^{ème}, XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles. Les Moais seront systématiquement abattus. Roggeveen qui abordera l'île en 1722 les

verra debouts. Cook, en 1774 constatera les premiers signes de renversement. Douze ans plus tard, lors du passage de La Pérouse, le phénomène s'est généralisé. Que s'est-il passé ? On a d'abord pensé à un cataclysme, un tremblement de terre, tout à fait possible dans cet espace sismique. Mais des marques sur les statues évoquant en particulier les symboliques de l'homme oiseau, font penser à un acte d'origine humaine, d'autant que la destruction a été systématisée. Tous les yeux ont été arrachés et pulvérisés, signe que l'on voulait détruire leur mana. L'émergence ultérieure du « culte » de l'homme oiseau semble être à la fois la cause et la conséquence de cet acte destructeur. Les thèses en cours penchent pour l'éclatement d'un conflit interne, une lutte pour la survie. Il est certain que l'exiguïté de l'île et l'accroissement inévitable de la population que l'on a évaluée à près de 10 000 habitants à son apogée, devaient conduire à un appauvrissement de ses ressources. En bois en particulier. Lors de l'arrivée des premiers missionnaires en 1864, ceux-ci font état de sa rareté. On peut encore imaginer une révolte pour le pouvoir. L'histoire orale fait état de luttes intestines récurrentes. Destruction de l'écosystème ou ethnocide, les deux hypothèses demeurent plausibles et sans doute concomitantes. Toujours est-il qu'à l'ère des Moais allait succéder celle de l'Homme oiseau, coutume qui allait cette fois rentrer dans l'Histoire puisqu'elle sera vérifiée, puis interdite par les missionnaires.

Le culte de l'homme oiseau

Le culte du « tangata Mana », littéralement l'homme oiseau, a bien existé. Sa représentation symbolique que l'on observe sur les roches du village d'Orongo n'est que l'illustration d'un rituel à connotation religieuse, dont la finalité était véritablement politique. Elle déterminait l'avènement pour une durée limitée, un an précisément, du roi désigné au terme d'un exploit sportif hors du commun. Avec l'arrivée du printemps, les chefs de clans se déplaçaient avec leur suite dans le village d'Orongo, sur les flancs sud ouest du cratère du Rano Kau, afin d'y surveiller la venue du « Manu tari ». Cette variété de sterne venait pondre sur l'une des îles situées en contrebas, à la pointe sud ouest de Rapa Nui. Les chefs avaient préalablement désigné leurs champions respectifs, jeunes gens habiles et excellents athlètes, chargés de rapporter le premier œuf, symbole du pouvoir pour l'année. Lorsqu'un guetteur constatait l'arrivée des manu tari, ces jeunes gens se jetaient avec témérité dans l'accomplissement de leur mission. Ils devaient descendre sans cordages ni aide les 300 mètres de falaise escarpée, puis nager sur un bouquet de joncs environ 2 kilomètres dans des courants contraires sous la menace des requins avant d'atteindre la première île, puis la seconde, enfin escalader les trente mètres de falaise de la troisième, Motu Nui, où nichaient les oiseaux. Là ils devaient attendre plusieurs jours, voire une à deux semaines, avant de découvrir le premier œuf. Celui qui avait cette chance, entamait alors le trajet retour en emportant avec d'infimes précautions son trésor. Nul doute que ses adversaires, sous la pression de leurs chefs et de leur clan, tentaient de s'en emparer. Il devait donc lutter de toutes ses forces et avec toute son intelligence contre les obstacles, au risque de sa propre vie. De retour à Orongo, il était accueilli dans la joie et l'allégresse. Son chef recevait alors le titre de Tangata manu. Il devenait roi pour un an, isolé du monde, intouchable. Objet d'un tabou, il était sacralisé. Seul un prêtre l'accompagnait dans sa retraite. Chargé de veiller à ses besoins quotidiens, il servait d'intermédiaire avec le monde que le roi élu dirigeait. Quant au champion, il recevait les récompenses dues à son mérite. Comme je le mentionnais précédemment, cette coutume allait perdurer jusqu'à l'arrivée des missionnaires, au milieu du XIX^{ème} siècle. Ce sont eux qui l'interdiront en 1866. Avec la fin du Tangata Manu, la population Rapa Nui allait perdre toute référence à ses racines identitaires. Se terminait ainsi un cycle, qui entérinait la mort d'une civilisation. Les Moais en avaient été l'apogée, le Tangata Manu une survivance. Une sorte de saut dans le vide, un défi à la mort à laquelle eux-

mêmes, les Rapa Nui avaient vraisemblablement contribué en épuisant leur île, mais que de toute évidence, le contact avec le monde extérieur, notamment occidental, allait précipiter.

Le choc des civilisations

Le premier contact avec le monde occidental intervint un dimanche de Pâques 1722. C'est le navigateur hollandais Jacob Roggeveen qui allait, le premier, mettre le pied sur l'île qu'il baptisera du nom du jour de sa découverte. Le second sera le fait du navigateur anglais Cook qui débarqua sur la côte sud en 1772. Enfin, La Pérouse aborda l'île en 1786 dans la petite échancrure Est qui porte encore son nom. De ces premiers contacts relativement pacifiques, nous avons une estimation approximative de la population locale : 4000 pour Roggeveen, un millier pour Cook et 2000 pour La Pérouse. Mais à peine un siècle plus tard, en 1863, une expédition péruvienne allait porter un premier coup mortel aux Rapa Nui. Ils allaient s'emparer de plus d'un millier d'individus dont le roi et les lettrés pour les déporter comme esclaves sur les sites d'exploitation du guano au large du Pérou. C'est à la suite de cet événement que sera engagé le processus d'évangélisation. Le premier occidental à s'installer sur Rapa Nui sera un ouvrier mécanicien français émigré à Copiapo au Chili, Joseph Eugène Eyraud. Fervent catholique, il avait répondu à l'appel de l'évêque de Tahiti et s'était investi dans ce projet avec la foi d'un missionnaire. Il arrive sur l'île en 1864, accompagné de trois Rapa Nui originaires de Tahiti et 5 moutons. Commence alors la catéchisation avec la construction d'une chapelle. Mais son état de santé se détériore rapidement. Il meurt en 1868. Entretemps, il aura vu l'arrivée d'un aventurier, Dutrou-Bornier, et le retour des derniers survivants de l'expédition péruvienne. Dutrou-Bornier, ancien de la marine marchande française retiré à Tahiti, va entreprendre avec son associé écossais Brander, l'exploitation agricole de Rapa Nui. Les Péruviens, sous la pression internationale, allaient rapatrier les quelques survivants de la main d'œuvre qu'ils avaient embarquée de force. Seule une quinzaine dont un malade qui allait contaminer le reste rentra. Les trois effets conjugués, l'évangélisation, l'exploitation forcée et la maladie, allaient provoquer des dommages irréparables : la perte de leurs traditions et de leur identité, leur esclavage et une réduction drastique de ses habitants. Ils ne seront plus que 111 en 1876. Au moment où les Chiliens vont recevoir la tutelle de l'île le 9 septembre 1888, la société Rapa Nui est atomisée, anéantie. La population, incapable d'interpréter sa langue ancestrale, contrainte à abandonner ses rites traditionnels, voit sa mémoire s'évanouir avec la mort de ses anciens. Cette situation ne changera pas jusqu'en 1964. La société Williamson and Balfour nouvellement installée entreprend l'élevage du mouton à grande échelle. « Sur les 15 837 hectares (de l'île), seuls 1391 sont laissés à la disposition des indigènes autour de la baie de Cook ²¹ ». En 1928, la population va être concentrée de force dans Hanga Roa avec des contraintes de circulation draconiennes. L'île servira aussi de prison politique. Les travailleurs locaux pour la société anglaise recevaient un salaire de misère. Les missionnaires vont sans doute s'émerveiller des progrès de la catéchisation, mais ils ne percevront pas l'ampleur du mal fait. Toutefois, leur action aura permis l'éducation de quelques jeunes dont l'un, Alberto, après de bonnes études sur le continent, deviendra avocat. C'est lui, qui de retour sur son île natale, va exiger la reconnaissance par l'autorité de tutelle des droits de ses compatriotes. En 1964, les habitants sont enfin considérés comme des citoyens ; ils obtiennent le droit de vote et la liberté de circulation sur leurs terres. Alberto Hotus est toujours en vie ; il préside le conseil des anciens recréé. L'île revit, elle se repeuple et s'éduque. Aujourd'hui ils sont environ 2500²². A la recherche de leur identité, ils reconstruisent peu à peu leur mémoire, tout en s'adaptant aux formes de la vie moderne. La décision de l'UNESCO de faire de l'île « patrimoine immatériel

²¹ Mouly R.P., *île de Pâques, île de mystère ?*, Librairie de l'œuvre Saint Charles, Bruges, 1935.

²² Selon les estimations actuelles, la population totale de résidents serait de 6500. Lors du recensement de 2002, il y avait 3791 habitants dont 2000 Rapa Nui.

de l'Humanité » et l'élévation de Rapa Nui au rang de merveille du monde ont fait du tourisme une manne économique rentable.

La renaissance de la mémoire

Une mémoire renaît, mais elle n'est pas la copie exacte de celle des anciens. Elle a revitalisé celle-là, je dirais qu'elle l'a sublimée. Reconstituée sur la base de l'histoire orale, elle restaure les mythes originels et les magnifie. Elle est le fruit d'une représentation qui leur est spécifique où l'imaginaire et le ressenti psychologique, en particulier la violence vécue et contée, vont jouer un rôle déterminant.

Elle est d'abord le produit d'un traumatisme profond. Tous les récits que les générations contemporaines ont accumulés font état d'un passé douloureux. Ils relatent des malheurs et une maltraitance récurrente, physique et psychologique : les abus des exploités, le choc culturel accompagné de la destruction de leurs traditions, l'évangélisation, l'imposition d'une culture où ils ne se reconnaissaient pas, l'effacement de leur identité, l'interdiction de leurs rituels jugés sauvages, l'abandon par l'autorité de tutelle, les restrictions à leurs déplacements sur un territoire qui était autrefois le leur, et pour finir la discrimination. Ils avaient perdu toute connaissance de leur propre langue et devaient s'exprimer dans une autre que bien longtemps ils ne comprirent pas. Les adultes se découvraient brutalement illettrés, muets, incapables de communiquer avec les jeunes générations. Ils se sentaient des étrangers sur la terre de leurs ancêtres. C'est cette mémoire douloureuse qui sera transmise aux générations successives durant plus d'un siècle.

La seconde caractéristique de cette mémoire recomposée est son ancrage dans le mythe recomposé. Les jeunes générations vont rapidement comprendre que leur peuple n'a aucun rapport avec le pays qui les a colonisés. Ils se sentent différents. De par leur physionomie, mais aussi parce qu'ils ont vu, vécu et parfaitement compris la discrimination exercée contre leurs parents. A la recherche de leurs racines, ils vont s'intéresser à leur passé, dans les récits, les lectures et les restes de pierre qui jonchent leur sol. Ils reconstruisent leur histoire et s'en enorgueillissent. Ils vont donc la sublimer pour en faire leur référent. Ce rapport à la légende peut surprendre notre rationalité occidentale, mais chez eux, elle est, je dirai, naturelle. La référence à l'imaginaire est fondamentale. Le rêve a autant d'importance sinon davantage que le vécu en conscience. Il peut influencer une décision ou un comportement. Un signe de la nature aura toujours une signification. L'esprit des morts côtoie les vivants. Le visible et l'invisible cohabitent et leurs interférences font partie de la normalité. Le cimetière et l'église nous en livreront quelques signes. Le petit cimetière de Hanga Roa abrite les convertis, enterrés selon le rite catholique. Une curieuse impression de vie s'en exhale. Le culte porté aux morts est à l'image de celui que l'on vouait aux Moais. Les tombes sont toutes tournées vers l'intérieur, survivance de leur fonction protectrice du monde des vivants. Elles sont submergées de fleurs, d'offrandes, d'objets hétéroclites, en souvenir du disparu, dans un syncrétisme singulier où se mêlent des symboles chrétiens et ceux de leurs cultes anciens. Lorsque nous pénétrons dans l'église, nous sommes surpris par les statues qui ornent ses allées, un christ aux traits Rapa Nui et la représentation d'un saint dont la tête n'est autre que celle de l'homme-oiseau. L'origine extraordinaire de leur peuple et sa capacité de survie dans des situations aussi terribles ne peuvent que faire espérer un futur meilleur. Ils ont surmonté tant de misères qu'ils se sentent, à leur tour, capables d'exploits à l'image de leurs ancêtres. Cette foi en eux-mêmes est très perceptible dans leurs attitudes et dans les projets qu'ils formulent. Fiers et sûrs d'eux, ils affichent leur différence avec le monde qui les entoure. Ils vont même plus loin ; ils élaborent un projet politique et revendiquent leur capacité d'autonomie. Le directeur de l'hôtel où nous séjournerons est très clair sur ce point. Ils disposent d'ores et déjà des moyens suffisants pour ce faire : l'infrastructure, les ressources,

l'organisation sociale, l'éducation et la renommée. Grâce au conseil des anciens, les habitants ont retrouvé leurs droits de propriété sur leurs terres. Il envisage leur participation à une assemblée constituante pour faire valoir leurs revendications. L'étape suivante sera l'indépendance. Il reconnaît qu'il leur manque encore la connaissance, « il nous faut apprendre », mais ce n'est qu'une question de temps. La civilisation Rapa Nui, tel le phénix, renaît de ses cendres.

L'histoire de Rapa Nui devrait nous servir de leçon. De modération d'abord. Le risque mortel que court une population en exploitant de manière effrénée les ressources limitées de la nature qui l'entoure. D'humilité ensuite. Le caractère éphémère des idéologies et des schémas politiques mus par la seule impulsion d'une logique absurde. D'espoir enfin. La puissance d'une mémoire qui se perpétue en faisant abstraction du temps. La mémoire est une source inépuisable d'espérance. L'histoire n'est donc plus un tracé linéaire, ni un cycle fini, mais bien plutôt une spirale interminable dont chaque volute reprendrait certains souvenirs des précédentes dans un contexte différent. A la manière des hommes de Marcel Proust, chargés de leurs besaces de souvenirs, nous progressons ainsi au rythme de la marche du temps. Car c'est du tréfonds de notre mémoire que nous construisons notre histoire et comme le disait le philosophe Jankélévitch, c'est dans la mémoire des hommes que réside l'idée d'immortalité. A l'image de Rapa Nui, une civilisation ne meurt jamais totalement. Il y aura toujours des germes qui lui redonneront vie. L'île de Pâques a vécu. Rapa Nui renaît. Et avec elle, une civilisation fossilisée renoue avec la vie.

Bibliographie

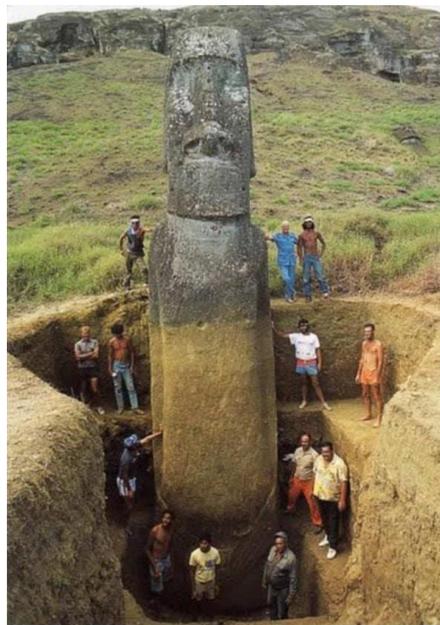
Mouly R.P., *île de Pâques, île de mystère ?*, Librairie de l'œuvre Saint Charles, Bruges, 1935.

Métraux Alfred, *L'île de Pâques*, Gallimard, collection Idées, Paris, 1941.

Autres sources :

Le musée anthropologique Sebastian Englert à Hanga Roa.

Entretiens divers dont ceux avec le directeur de l'Hôtel Vai Moana, Edgard Hereveri et notre guide diplômée, Daniella Pino.



**La GDG en région :
par exemple à Montpellier avec la SMLH**



CGD Gérard Deltour et GA Elrick Irastorza

lors de la remise solennelle des prix du
Concours Universitaire du Centenaire de la guerre 14-18
au titre de l'année 2017
le mercredi 29 novembre 2017
au Rectorat de l'Académie de Montpellier

**La GDG en région :
par exemple le Maire de Roche les Clerval**

PAS DE CHANCE POUR JOHN RAMBO A ROCHE-LES-CLERVAL

Ce vendredi 24 janvier, un brouillard tenace enveloppe les maisons de Roche-les-Clerval. La température frise le zéro degré. Il est 23h30 et la réunion du conseil municipal vient juste de se terminer. Je venais de rejoindre la maison depuis quelques minutes et d'enfiler mes savates lorsque la sonnette de la porte résonne. C'est mon 1^{er} adjoint Christian, « Jérôme il faut venir, des voleurs ont tenté de dérober un véhicule devant chez B, ils se sont fait rattraper par Jean B qui sortant, de la réunion et rentrant chez lui sur son quad, s'était étonné de voir des jeunes dans la voiture de son père. Ils vont passer un mauvais quart d'heure, viens vite ».

Les B sont agriculteurs, des gens sympathiques mais disons au caractère rugueux, comme tous les Francs-Comtois d'ailleurs ainsi que le disent les proverbes locaux « Comtois tête de bois », « Comtois rends-toi ; nenni ma foi ».

Je me rhabille rapidement et avec Christian nous filons aussitôt sur les lieux. Collés au mur de la ferme V, éblouis par les phares du quad en plein visage, je trouve deux jeunes de 18-20 ans

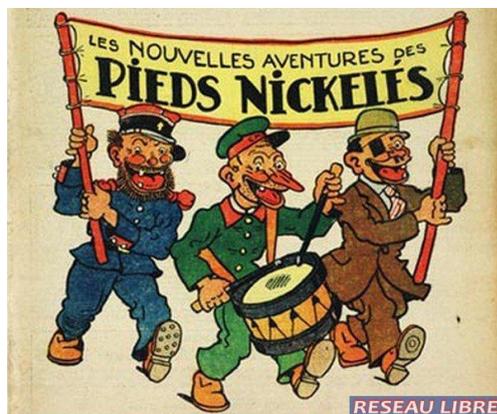
complètement terrorisés. Ils sont habillés correctement et tous les deux arborent une coupe de cheveux très courte, typique de la coupe d'incorporation des jeunes soldats. En face d'eux, hirsutes, le père B dans ses habits de travail de tous les jours, pieds nus dans ses claquettes et un manche de pioche à la main. Il gèle presque, mais la température glaciale n'a aucun effet sur lui. A côté de lui, debout sur le quad, son fils Jean, impressionnant avec sa corpulence aussi large que haute. Evidemment les jeunes n'en mènent pas large d'autant que maintenant nous sommes quatre en face d'eux et les B sont remontés comme des coucous.

Leurs explications sont confuses. Après avoir passé la soirée chez des copains ils rentraient sur Besançon (à pied en passant par Roche, ce n'est pas l'itinéraire le plus direct, ni le plus pratique pour faire du stop surtout à 23 h, plus aucun véhicule ne passe). Dans le village, ils ont voulu se mettre à l'abri du froid pour fumer une cigarette et s'étaient installés dans une voiture laissée ouverte sur la place. La voiture n'était plus à sa place initiale. Ils avaient dû essayer de la faire démarrer en la poussant. Pas de chance, la camionnette boueuse du père B était quasiment en panne et ne démarrait pas, c'est alors qu'ils ont été surpris par le fils B qui passait. Ils étaient donc rapidement partis à pied vers le haut du village, poursuivis par Jean B qui avait rameuté son père, tiré du lit en catastrophe.

Les jeunes étaient impressionnés car B leur avait dit qu'il avait appelé le maire qui était général. Je leur demandai leurs papiers « nous n'en avons pas » (certainement pas vrai). Alors je leur demandai leurs noms et adresses, ce qu'ils firent spontanément sans réticence. L'un était de Besançon, l'autre d'Héricourt. Ils étaient censés travailler dans le bâtiment, mais je pense que c'était de jeunes engagés d'un régiment de la région qui rentraient vers leur garnison. Ce qui me paraissait expliquer leur attitude soumise, car bien dressés au respect de l'autorité par les adjudants, ils avaient soudain devant eux un général, un personnage impressionnant pour un jeune soldat. Comme la voiture n'avait pas été volée et qu'ils n'avaient « a priori » rien pris, je leur dis de continuer leur route et de disparaître. Ce qu'ils firent sans demander leur reste et ils décampèrent rapidement, disparaissant dans le brouillard. B irait déposer une main courante à la gendarmerie le lendemain, car il n'était pas possible d'avoir, à cette heure-là, l'intervention rapide d'une patrouille de la gendarmerie.

Après m'être assuré qu'ils étaient loin du village, nous sommes allés boire le café et la goutte chez Jean B pour clore cet incident. Heureusement, il n'y avait pas de gendarmes en sortant pour souffler dans le ballon.

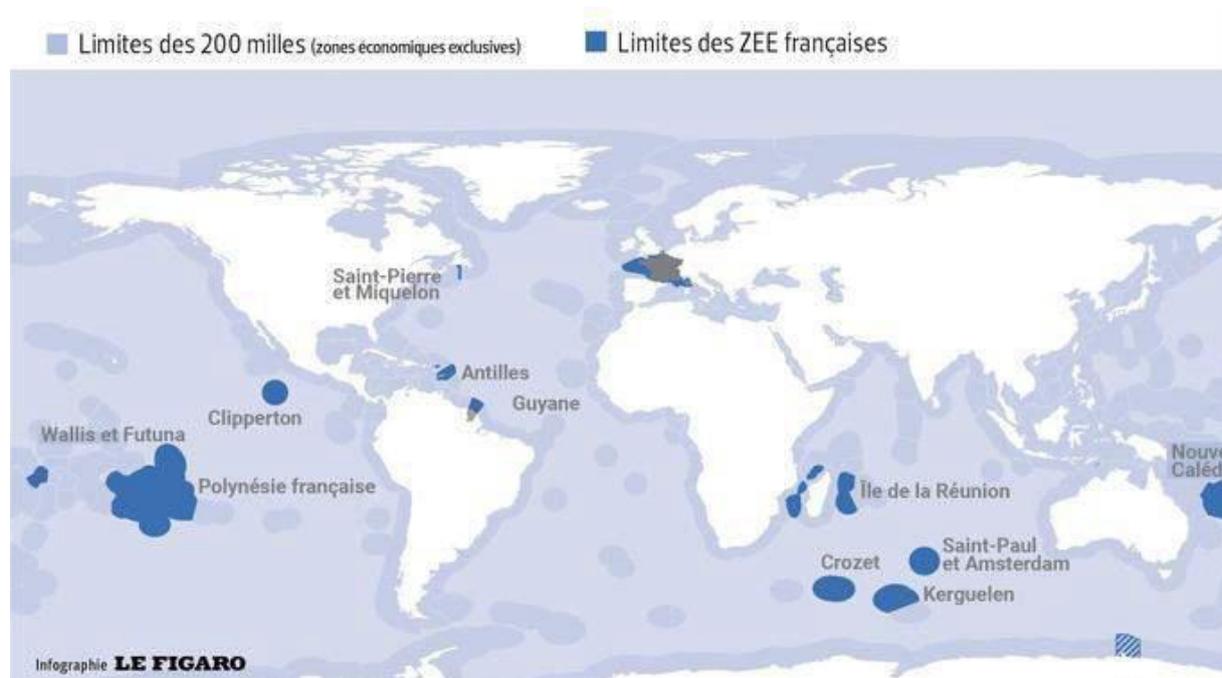
Comme John Rambo avait traversé un jour d'hiver un village de « rednecks » dans l'Amérique profonde, deux jeunes soldats un peu paumés ont traversé un soir d'hiver le village de bouseux de Roche-les-Clerval. Contrairement à John Rambo, ils n'ont pas mis le village à feu et à sang.



Autres textes non écrits par la Promotion

Quelle puissance la France tire-t-elle de son espace maritime ?

(Extraits d'un article du Figaro)



LE TRÉSOR DES MERS FRANÇAISES

- Quels sont les enjeux des espaces maritimes ?

Avec ses 11 millions de km² de Zone économique exclusive, la France a de beaux jours devant elle, à condition de savoir exploiter ses talents. Voici le premier épisode de notre série d'été consacrée à l'économie de la mer.

«L'activité des hommes se tournera de plus en plus vers l'exploitation des mers que les ambitions des États chercheront à dominer afin d'en contrôler les ressources», disait Charles de Gaulle en 1969. La suite lui a donné raison. La dernière polémique qui concerne la France sur ce sujet, n'est pas si loin... C'était début 2017 et elle concernait l'île Tromelin.

- L'île Tromelin restera française

Un traité de gestion conjointe (signé de façon très discrète le 1er juin 2010) avec l'Île Maurice de cette terre française de l'Océan indien devait être ratifié le 18 janvier 2017. Mais une campagne, dont une pétition en ligne, menée par Philippe Folliot (UDI) a eu raison de ce projet mortifère. Le destin de ce banc de sable perdu dans l'océan indien et qui mesure 1,5 km de longueur sur 0,7 km de largeur, qui accueille des missions scientifiques ou météorologiques, dépourvue d'eau potable et balayée par des alizés, était en effet décisif pour notre souveraineté. Son amputation correspondrait à 280.000 km², de domaine maritime en moins, soit 2,8% du total de la Zone économique exclusive (ZEE) française, et presque autant que les 345.000 km² de la France hexagonale, Corse comprise. Certes, la France serait restée la deuxième ZEE, devant l'Australie (9 millions de km²). Mais ratifier cet accord reviendrait à ouvrir la porte aux revendications d'autres pays sur les autres îles françaises: territoires des Terres australes, île de la Passion au large du Mexique...

- Île de Tromelin: «La République ne peut pas brader ainsi sa souveraineté!»

La ratification de cet accord aurait marqué le démantèlement de notre domaine maritime de 10,7 millions de km², le deuxième juste après les États-Unis (11,4 millions de km²). Mais pourquoi la préservation de la ZEE est-elle si importante?

À quoi donne-t-elle le droit?



Longtemps basé sur le principe de la liberté de navigation théorisé par Grotius, juriste des Provinces Unies, au début du XVII^e siècle, le droit de la mer a évolué avec la pêche hauturière, les gisements d'hydrocarbures offshore, et toutes les autres formes d'exploitations des ressources marines en haute mer. Ces avancées ont alors ouvert la voie à des revendications en matière de souveraineté maritime. C'est ainsi qu'en 1982 est née la convention de Montego Bay (convention des Nations unies sur le droit de la mer), dans laquelle se trouve le fondement juridique d'une ZEE. Entrées en vigueur en 1994, les ZEE sont des espaces maritimes sur lesquels des États côtiers exercent des droits souverains en matière d'exploration, d'exploitation, de conservation et de gestion des ressources naturelles, biologiques ou non, des fonds marins et de leur sous-sol...

« La zone économique exclusive ne s'étend pas au-delà de 200 nautiques [soit 370,4 km] des lignes de base à partir desquelles est mesurée la largeur de la mer territoriale», selon l'article 57 de la Convention des Nations unies sur le droit de la mer (CNUDM). Très contestée, la CNUDM n'est à ce jour pas ratifiée par tous les pays, en particulier les États-Unis. « Les États-Unis ne contestent rien. Ils n'ont pas ratifié la convention pour des questions de politique intérieure. »

Néanmoins, ils sont les plus farouches défenseurs de la convention de Montego Bay, d'autant plus avec l'expansionnisme chinois. La convention ne reconnaît en effet pas de ZEE autour des « îles artificielles », nuance Philippe Dézéraud, consultant en action de l'État en mer, auparavant chargé de mission au secrétariat général de la Mer.

Ressources et potentiel de croissance

Les enjeux d'une zone économique exclusive sont fondamentaux pour plusieurs raisons. Ils représentent une dimension stratégique de premier plan. Ces zones regorgent de ressources énergétiques (matières premières), de potentiel d'énergie maritime renouvelable (éolien), de ressources biologiques, animales et végétales avec un potentiel de croissance monumental dans le cosmétique, l'industriel... et de découvertes scientifiques. Tout est encore à découvrir.

D'ailleurs, pour transporter les matières énergétiques stratégiques comme les hydrocarbures, le transport maritime est le moyen le plus fiable et le moins coûteux. En effet, d'autres systèmes d'approvisionnement existent mais ils sont soumis aux aléas des accords diplomatiques et à des coûts (oléoducs ou gazoducs). La mondialisation d'une façon générale repose plus que jamais sur les flux maritimes (90% des échanges mondiaux). Même les informations sont transmises par la voie maritime. Les flux transitent via des câbles sous-marins qu'il est indispensable de protéger.

La rupture d'un de ces flux serait en effet problématique pour l'économie mondiale (ordres boursiers par exemple). Leur maîtrise et leur protection deviennent donc un enjeu de pouvoir.

Le développement des crises et des conflits pour la revendication de la maîtrise de ressources est plus que probable. « D'une façon ou d'une autre, on peut se poser la question du maintien dans la sphère française de certains territoires maritimes. D'ici 20 ou 30 ans, si nous n'exploitons pas économiquement, il y aura des revendications de nos territoires d'outre-mer par exemple. Il faut investir dans le domaine militaire mais aussi au niveau de l'économie », met en garde Bernard Planchais, ancien directeur général délégué de DCNS -aujourd'hui Naval Group - et actuellement directeur associé du cabinet Stratorg.

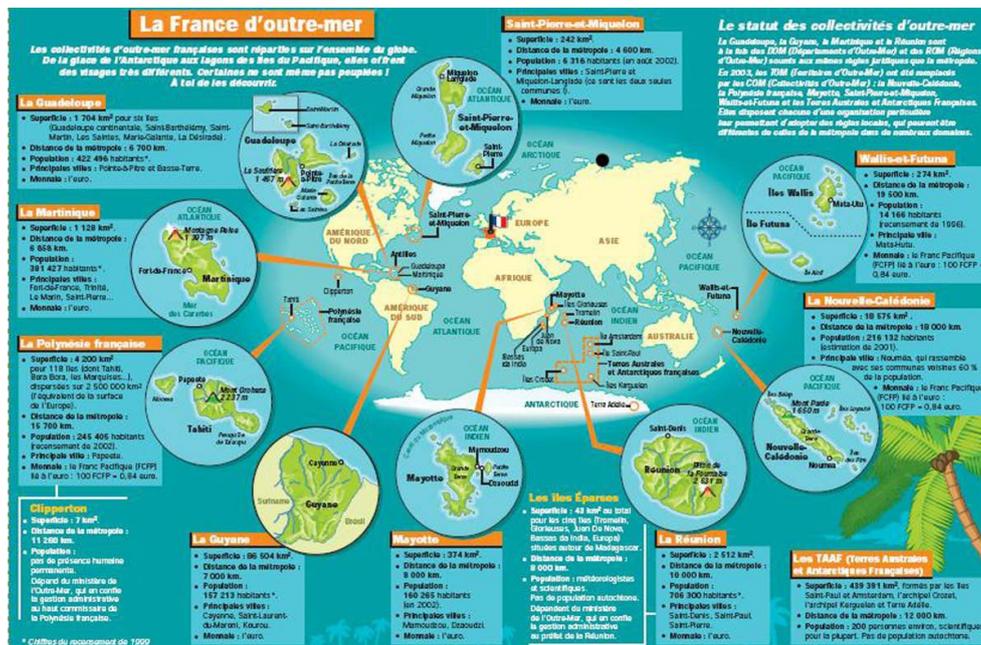
- « L'économie maritime devrait être une priorité pour la France »

Conséquence directe de cet enjeu de domination économique et donc politique sur les espaces maritimes, les différents pays investissent de plus en plus dans leur marine nationale. Le budget qui lui est consacré en France fait régulièrement l'objet de critiques. « La France investit en valeur absolue dans la Marine nationale. Il y a une légère augmentation du budget. Mais à côté d'elle, la Chine met à l'eau l'équivalent en volume et en tonnage (nombre de bateaux) de notre Marine tous les quatre ans (bâtiments de surface et sous-marins). Face à cela, les autres pays d'Asie ont peur (Malaisie, Philippines, Australie etc.). D'ailleurs, l'investissement de l'Australie dans les sous-marins français est une réaction à la pression chinoise. Tous ces pays observent que les enjeux économiques sont en mer. La Chine investit et nous on est toujours frileux», observe Bernard Planchais.

- Les océans, cette ressource économique inexploitée par la France

L'enjeu est de taille, et pourtant la politique de la mer passe au second plan. « Il faudrait une véritable politique nationale, quantifiée, avec des objectifs en 2035 par exemple », propose Bernard Planchais. Le contrôle des espaces maritimes, hérités de l'empire colonial, est une des clefs de la puissance et de l'influence de la France sur la scène internationale.

Le Scan Eco <http://www.lefigaro.fr>,
Par Marie Théobald
Publié le 14/07/2018



Condamné pour l'exemple :

IL S'APPELAIT VINCENT MOULIA

IL ÉTAIT DE NASSIET, sa terre natale était en prairies, champs et bois. Des collines, des sources pures. Les bœufs s'y faisaient énormes, posés dans le paysage comme des rochers blancs. La tranquillité du lieu s'écrivait sur son visage. Il avait le type landais matiné de Béarnais, pas très grand et d'une complexion robuste. Son regard exprimait une profondeur d'attente devant l'existence, il disait que cet homme jeune ne ferait pas n'importe quoi dans la vie. Il était né dans les derniers jours de mai, l'année où débuta le chantier de la tour Eiffel. C'était le début de la fin du siècle. 1888. Il avait 26 ans le 2 août 1914 quand le tocsin mena les hommes sur la place du village, fit pleurer les femmes et rassembler les chevaux. L'ordre de mobilisation le trouvait à Dax. Il fut incorporé sans délai au 18^e régiment d'infanterie de Pau. Il quitta son pays, son métier, sa mère et sa fiancée.

La France l'encasernait, l'équipait, et l'embarqua dans un train, le 6 août, avec trois mille hommes et quatre médecins. Le 24, le Sud-Ouest était loin, c'était le feu à Charleroi. La 5^e armée française remontait en Belgique pour attaquer l'aile en marche des troupes allemandes. L'enfant de Nassiet découvrit les mitrailleuses, les petits trous qu'elles font, comment les hommes tombent face contre terre pour toujours. Avec un tempérament qui s'exalte, il servait son pays et ses chefs.

Il fut chanceux : à deux reprises touché mais pas tué. À Charleroi une baïonnette le blessa. Soigné, il repartit. Après la Sambre, l'Oise. Il était à Guise pour arrêter les Allemands et protéger la retraite française. Après l'Oise, la Marne. On évitait un deuxième Sedan. La guerre de mouvement s'achevait dans une course à la mer. Il passa l'hiver dans les Hauts-de-France sur le Chemin des Dames. Les régiments landais se distinguèrent, l'État décora leurs drapeaux, les existences s'offraient à la patrie. Au printemps 1916, il tenait ses positions sur Verdun, une balle le coucha. Il refusa l'évacuation et fut nommé caporal. Et le caporal fut de tous les mauvais coups, ceux où l'on meurt en une seconde.

Vint soudain le tournant de sa vie : le 27 mai 1917, jour de ses 29 ans. Que fêtait-il ? Son anniversaire, la chance de le fêter ou le repos à l'arrière ? Il s'enivra. La boisson l'emporta dans des démonstrations. Les camarades aussi l'emportèrent. Peut-on toujours taire ce qu'on pense qui est aussi ce qu'on sent très fort, comme un cœur qui bat ou un sang qui tremble ? La guerre vaine, la mort inutile, combien de temps l'État peut-il demander ces sacrifices ? Les troupes en avaient marre. Il paraissait qu'on n'avait plus la permission promise, on remontait en ligne à la place de ceux qui avaient râlé plus fort. Harangua-t-il les camarades ? Se porta-t-il en tête des mutins ? Le feuilletage des années a étouffé les souvenirs. Mais le dossier s'ouvrit portant son nom. C'était le monde à l'envers. Un soldat qui venait de recevoir la croix de guerre sur le champ de bataille, un héros qui avait sauvé son capitaine et fait huit prisonniers passait devant le conseil de guerre ! On était le

7 juin, on essayait de s'expliquer : oui, on n'aurait pas fait ce chambard si on n'avait pas été ivre, on avait bien honte, on était prêt pour repartir faire son devoir. Mais les juges militaires n'avaient même pas le choix de la peine, ce fut le poteau d'exécution !

Il ne supporta pas l'idée que des camarades allaient lui tirer dessus. Mourir au front, c'était une chose. Mais s'écrouler les mains attachées, non ! Une trappe vers le ciel perçait le silo à betteraves où il était enfermé, il s'enfuirait. L'occasion se présenterait bien. De fait, le voilà qui courait vers les bois, pieds nus, avec sept francs en poche. C'était le moment d'être rapide et intelligent. Il le fut. Il prit des trains, se cacha, arriva au pays. Une croix de guerre en cavale, un déserteur qui a fait une bêtise, qui l'aide sans craindre les gendarmes ? Sa mère. La sienne s'appelait Marie, elle éprouva une joie violente puis une peur intense. Il vivait dans le four à pain. Mais les sentiments sont imprudents, il se fit remarquer par quelques visites à sa

fiancée. Il migra au cœur d'un grand roncier, vivant

comme un cerf dans le hallier. La rumeur de sa présence cependant avait pris comme un feu. Les hommes déçoivent : ils voulaient le dénoncer. Nouveau départ ! C'était encore un mois de mai, 1918, il avala les Pyrénées et posa le pied en Espagne. Sa vie de père et de mari commençait.

Dix-huit ans passèrent sur lui, sa femme et ses enfants. La guerre civile prenait l'Espagne. Républicain, il fut renvoyé en France. L'amnistie de 1925 le protégeait sans lui rendre son honneur. Les anciens du régime s'occupaient de sa réhabilitation. Le dossier enflait. Première victoire : prescription de l'action publique en 1938. 1939, la

guerre revenait détruire l'Europe. Son affaire y survécut. Les camarades de section s'y collaient. 1950, 1960, son cas n'avancé pas. 1977, il en était devenu le héros d'un livre. 1979, toujours rien. L'attribution de la retraite d'ancien combattant, le droit de porter sa croix, qui les lui rendrait ? Alain Decaux en fit une émission, il raconta, le héros, le poteau, le silo, la cavale ; la France entière frémit de compassion. Alors le 11 novembre de cette année-là, devant le monument aux morts de son village, un ancien de 14 lui racrocha sa croix.

Il s'appelait Vincent Moulia.

Parmi les condamnés pour l'exemple que nul ne voulut gracier, il fut le seul que les fusils ne tuèrent pas. 71

Illustration Stéphane Trapier



Alice Ferney

L'auteur de *Grâce et dénuement* (1997)

et *du Règne du vivant* (2014) a évoqué les mutineries de 1917 dans son roman *Dans la guerre* (2003). Elle y reconstitue avec beaucoup de justesse la vie au front comme à l'arrière, sans oublier le rôle joué par les animaux. Tous ses livres sont publiés chez Acta Sud.

3.

Général Rondot, révélations sur un agent de légende



S.A.S. Otages du Liban, Carlos, attentat de la rue Marbeuf, moines de Tibhirine... La vie du général Rondot, alias Max, se mêle à l'histoire de notre pays.

Par Jean Guisnel Publié le 16/03/2018 | Le Point

Archétype. Durant plus d'un demi-siècle, il a incarné le renseignement à la française. Son terrain de prédilection fut le Moyen-Orient, dont il connaissait tous les rouages et tous les acteurs. On ne découvrira son visage qu'au moment de l'affaire Clearstream.

Dans la nuit du 25 au 26 décembre 2017, à Fléty, dans la Nièvre, s'éteint le général de brigade et agent de renseignement Philippe Rondot, nom de code « Max ». Sous bien des cieux, mais surtout dans les mondes arabes et musulmans, il incarne l'histoire secrète de notre pays. Une légende... Pour comprendre ce destin d'exception, il faut s'attacher au père, Pierre Rondot, arabisant, spécialiste incontesté du Levant et de tout le Moyen-Orient, saint-cyrien comme son fils.

Professeur à Sciences po et au Centre des hautes études sur l'Afrique et l'Asie modernes (Cheam), Pierre Rondot forme son fils unique aux subtilités de l'Orient. « Les samedis, les dimanches, tous les repas de famille se déroulaient en présence de personnalités syriennes et libanaises », raconte un des condisciples de Rondot au collège Sainte-Geneviève, à Versailles. Philippe a pour ce père érudit une véritable dévotion.

Comme tous les saint-cyriens de la promotion Bugeaud (1958-1960), le jeune sous-lieutenant part dès sa sortie pour l'Algérie. À son retour, il passe par l'école d'application de l'infanterie à Saint-Maixent, où il se fait moins remarquer par ses exploits sportifs que par son cabriolet Triumph et son talent pour faire entrer, la nuit venue, des jeunes femmes dans l'enceinte du quartier Marchand. « C'était plus pour se marrer que pour le vice ! » rigole Jean-Louis Dufour, camarade de promotion. Quand il sort de Saint-Maixent en juillet 1962, les services spéciaux sont dans sa ligne de mire, mais il passe d'abord par les troupes aéroportées, rejointes au 9^e régiment de chasseurs parachutistes, à Toulouse. Il porte volontiers le béret rouge des paras, qui restera sa fierté, mais moins d'un an plus tard, il est déjà à Cercottes (Loiret), la base des clandestins du service Action du Sdece et du 1^{er} régiment parachutiste de choc. Sur un mur de la salle d'instruction où le colonel Paul Paillolle, légende vivante du renseignement français, forme les impétrants aux subtilités du contre-espionnage, une affiche les prévient : « Garde le silence et le silence te gardera. » Alors que ses condisciples ne pensent déjà qu'à commander, à diriger des hommes, Philippe Rondot, qu'on appelle désormais Max, ne rêve que d'opérations clandestines.

On l'envoie dès 1966 à Bucarest (Roumanie). Sous couverture d'un poste d'attaché de défense adjoint, il est le représentant du Sdece. Il a 30 ans, est marié avec Michèle, rencontrée au service.

Le couple communique par l'intermédiaire d'une ardoise pour échapper aux oreilles de la Securitate (la police secrète roumaine). De quoi alimenter sa paranoïa, d'autant que le séjour à Bucarest se termine mal...

En 1967, un problème survient : à la caserne Mortier, siège parisien du Sdece, on ne s'explique pas une absence de plusieurs heures du capitaine Rondot. A-t-il été « retourné » par une accorte agente de Ceausescu ? Dans cette période où les services français sont soupçonnés par la CIA d'abriter une taupe soviétique, le doute est une preuve suffisante pour marquer Rondot au fer rouge. Cet épisode est pourtant cocasse, comme le savent ses proches : « filoché » par le contre-espionnage roumain, l'éternel étourdi a oublié les clés de son appartement dans son bureau à l'ambassade. Il prend alors une chambre d'hôtel et n'en ressort qu'au bout de la nuit, lorsque ses surveillants ont lâché prise. Sa version ne convainc pas le service. Il est rappelé à Paris et « mis sur la touche ». Pas viré... Position confirmée en 1969 par le nouveau directeur Alexandre de Marenches puis par Jeannou Lacaze, le directeur du renseignement à partir de 1971. « Il n'y avait pas d'autre option que de faire réellement sortir Rondot du service, estime Michel Roussin, alors directeur de cabinet de De Marenches. Mais des garanties furent prises pour que son avancement militaire ne soit pas compromis et il fut mis en disponibilité. » De Cercottes, Max part pour des missions secrètes.

Rondot aurait pu retourner dans l'armée, y prendre des responsabilités. Mais non... « Le commandement ne l'intéresse pas », regrette un ami cher qui comprend que cet homme-là ne suivra jamais que sa propre route. « L'organisation, la gestion des hommes, ce n'était pas son truc. Il travaillait seul », confirme Jean Heinrich, son « bazar » (élève de la promotion suivante) et premier chef de la direction du renseignement militaire (1992-1995). Un autre de ses interlocuteurs durant des décennies a une belle métaphore : « Il était un danseur solitaire. Au temps des chalutiers, il pêchait au harpon. À certains égards, pourtant, ce mode de fonctionnement ne pouvait plus suffire. » Alors, Philippe Rondot l'intello se remet aux études, écrit ses premiers livres, prépare sa thèse de doctorat sur « les projets de paix arabo-israéliens » (1947-1978), qu'il soutiendra en 1980 devant Jacques Vernant. Il s'installe au Centre d'études de politique étrangère, puis au Cheam si cher à son père, mais n'abandonne pas le monde du secret, établissant notamment un canal occulte entre le secrétaire général de l'Élysée Jean-François Poncet et le dirigeant de l'OLP Yasser Arafat. À la suite d'une rencontre avec Jean-Louis Gergorin, qui prend la tête du Centre d'analyse et de prévision (CAP) du Quai d'Orsay en 1979, il rejoint la cohorte des analystes, parmi lesquels un certain Dominique de Villepin...

En juillet 1980, sous couvert du CAPS et avec l'accord du général Bertrand de Montaudouin, chef de l'état-major particulier de Valéry Giscard d'Estaing, il est envoyé à Bagdad, où Saddam Hussein vient de déclencher une guerre contre l'Iran, grâce à des achats massifs d'armes françaises : « Il connaissait tout le monde en Irak et avait pour mission de donner des conseils intelligents aux Irakiens », glisse un témoin de cette époque. Interdit de s'approcher à moins de 80 kilomètres du front, Rondot ne suivra pas la consigne. C'est lui qui apprend aux Irakiens à utiliser le char AMX AuF1, un monstre tirant des obus d'artillerie de 155 millimètres, contre l'infanterie iranienne, en « tir tendu ». Massacres garantis. En 1991, toujours en Irak, il met en relation la CIA et les services secrets irakiens, rôle précieux pour lequel il est récompensé trois ans plus tard, quand la CIA lui transmet les éléments permettant de localiser le terroriste Ilich Ramirez Sanchez, alias Carlos, au Soudan, puis de l'amener devant la justice française. Son instinct l'avait déjà conduit tout près du terroriste en Libye ou au Venezuela à la fin des années 1970. Mais, chaque fois, les desseins justiciers de Rondot avaient été bloqués par ses chefs, au service ou à l'Élysée.

Il acceptait cette règle du jeu...

Durant toute sa carrière, Max demeure un expert incontesté des mondes arabo-musulmans. Envoyé à Beyrouth dès 1974, lors de la crise palestinienne qui débouchera sur une terrible guerre civile, il est chez lui dans la capitale libanaise, et suit au plus près les affaires palestiniennes. « Beyrouth était bordélique. Je devais y rencontrer des gens, recruter des sources, nous a raconté Rondot bien des années plus tard. Mon père me donnait des noms, j'ai reçu ce carnet d'adresses en naissant ! ». Malgré ce fabuleux héritage, il lui faut des contacts nouveaux. Son physique passe-partout est parfait pour se faire prendre pour un autre. Un journaliste, par exemple. À l'hôtel Méditerranée de Beyrouth, le correspondant de l'AFP au Liban Pierre Bayle, en poste de 1980 à 1982, assiste à un congrès de l'OLP, quand il distingue « parmi les hirsutes de tous poils, un type en costard beige, cravate et lunettes foncées, qui se présente à moi comme un confrère. Je me dis qu'il a un drôle de look ! En fait, c'était Rondot. J'avais entendu parler de lui et je venais de lire son *Que-sais-je ?* sur la Syrie... »

Au début de la décennie 1980, Max a beau ne plus être officiellement espion, il continue de faire des merveilles. François Heisbourg, conseiller diplomatique du ministre de la Défense Charles Hernu à partir de 1981, est subjugué par la qualité des informations dont il lui fait part. Il n'oubliera jamais le 21 avril 1982, veille de l'attentat de la rue Marbeuf : « Philippe entre dans mon bureau et m'annonce que le lendemain à 9 heures un attentat se produira devant le siège du journal *Al Watan al Arabi*. Il me donne le nom du Syrien qui l'a organisé et j'en avertis aussitôt le Bureau de la lutte antiterroriste, qui rassemble les différents ministères concernés. » Des inepties bureaucratiques empêchent que l'information soit traitée, et l'attentat fait 1 mort et 63 blessés. « Trente-six ans plus tard, cette histoire continue de me faire gerber ! » s'emporte Heisbourg. Une autre source confirme l'histoire, rapportant que Rondot l'a alerté, cette fois-ci au ministère des Affaires étrangères. « J'ai transmis l'information par les bons canaux, mais elle n'a pas été suivie d'effets, peut-être pas prise au sérieux. » L'époque n'est pas facile pour Rondot. Est-ce une coïncidence si, au printemps 1982, le service de contre-espionnage que dirige le colonel Jean-Luc Moreau à la DGSE – nouvelle appellation du Sdece – s'acharne contre lui, exigeant que toutes les habilitations qui lui permettent de conduire des missions secrètes lui soient retirées ? « Il se fâche alors, et part chez lui dans le Morvan. C'est Cincinnatus à Fléty... » observe, navré, un témoin.

Blanchi

Après l'attentat de la rue des Rosiers, le 9 août 1982 (6 morts, 22 blessés), les autorités souhaitent le réactiver. Une enquête de sécurité « blanchit totalement » Rondot de toute vilenie passée, confirme au *Point* l'un des investigateurs. Max revient en grâce et doit trouver une solution pour faire cesser les opérations sur le sol français du Fatah-Conseil révolutionnaire, groupe dissident de l'OLP dirigé par Abou Nidal. Rondot commence par obtenir de Saddam Hussein qu'il l'expulse d'Irak, avant de le rencontrer en personne à Alger en 1985, en compagnie d'un dirigeant de la DST, Raymond Nart. Abou Nidal n'organisera plus d'attentat en France...

Il fait son cinéma. En 2008, Canal + diffuse le film « Résolution 819 » sur la traque des criminels de guerre dans les Balkans. Rondot participe au scénario et y apparaît quelques secondes dans son propre rôle.

Quand il devient « conseiller du directeur » de la DST, déclare Yves Bonnet, cette arrivée inattendue d'un militaire parmi les policiers du contre-espionnage répond à une urgence. « Lorsque les attentats d'origine moyen-orientale sont survenus, nous étions de bons connaisseurs de la sécurité intérieure, mais sans véritable éclairage sur les affaires terroristes, explique Jean- François Clair, alors chef de la division antiterroriste. Nous n'avions pas de connaissance des pays concernés ou de leurs autorités. Il nous a présenté des gens, nous avons pu établir des relations en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. Il ne composait pas avec ses interlocuteurs mais les mettait en confiance ! » Là se trouve peut-être l'un des secrets de Philippe Rondot, capable de parler à tous. Représentant de la DGSE à Sarajevo quand Max traquait dix ans plus tard les criminels de guerre dans la région, Arnaud Danjean avait été saisi par son adaptation au monde des Balkans : « Il avait un jugement rapide et très juste sur les gens, traitait avec les chefs d'État et les Premiers ministres en faisant preuve d'un grand sens politique et d'une sûreté de jugement exemplaire. Il gagnait si bien la confiance de gens tortueux que ça en devenait vertigineux ! J'ai d'autant moins compris qu'il se soit laissé embarquer dans l'affaire Clearstream... »

En 1996, lorsque survient l'enlèvement des moines de Tibhirine par le GIA algérien, Philippe Rondot met ses réseaux au service de leur libération, sans succès. Il propose même d'être personnellement échangé contre les religieux. Il resta d'autant plus marqué par l'assassinat des moines que son père, toujours vivant à cette époque, était resté très attaché à l'Église chrétienne d'Algérie, rendant régulièrement visite aux moines. Après leur mort, c'est Philippe qui alla remettre au cardinal Jean-Louis Tauran, au Vatican, des « éléments tangibles » permettant d'appuyer leur béatification. Elle fut effective le 26 janvier 2018, un mois jour pour jour après le décès de Philippe Rondot.

À l'époque du drame de Tibhirine, l'un des concurrents de Philippe Rondot dans la relation secrète avec les services algériens se nomme Jean-Charles Marchiani, l'homme de Charles Pasqua, lui aussi ancien du Sdece. Ils ont travaillé ensemble, notamment pour faire libérer les otages au Liban en 1988,

mais Rondot a la dent dure pour son condisciple : « Il voit les gens se déchirer et au bon moment, il plonge et ramasse », nous déclarait-il en mai 2012. Inimitié durable entre ces deux figures que tout oppose... Des années plus tôt en Libye, Rondot était venu négocier la libération des otages enlevés en 1987 au large du Liban sur le « Silco », cette fois avec Ibrahim Bichari, patron des services secrets de Kadhafi. L'émissaire français de la DST découvre que Jean-Charles Marchiani et Lucien Bitterlin, vieux de la vieille des réseaux gaullistes les plus sulfureux, sont arrivés sur place avant lui. « Je dis alors à Bichari : "Mais que font-ils là ? Je suis l'État !" » nous racontera-t-il. En 2002, lorsqu'il faudra faire sortir d'Espagne des agents Alpha du service Action qui s'étaient fait prendre (avec leurs armes) lors d'une mission clandestine d'entraînement, qui va s'y coller ? Rondot, celui sur lequel l'État secret peut effectivement se reposer ! Quand le général Jean-Louis Georgelin, alors chef d'état-major particulier de Jacques Chirac à l'Élysée, lui demandera de tirer les agents de ce faux pas, il n'hésitera pas une seconde :

« Personne ne voulait s'en occuper, lui seul a eu le courage de le faire, sans discuter ! » témoigne Georgelin.

Est-il pour autant un bon soldat docile ? « Il voulait être placé sous ma seule autorité, tout en demeurant indépendant, sans personne entre nous, s'amuse un ancien directeur de la DGSE qui souhaitait le faire revenir au service. C'était difficilement envisageable. » Max aime prendre des libertés avec les consignes. Voire s'en passer. Quand il traque les criminels de guerre en Bosnie, dans les années 1990, un jeune officier de la Direction du renseignement militaire, Christophe Gomart, l'accompagne : « Avait-il des instructions ? Je n'ai jamais vraiment su... Il était CROS [conseiller pour le renseignement et les opérations spéciales] au cabinet du ministre Pierre Joxe, commandait quand il le voulait un avion du gouvernement et nous emmenait. Je ne sais pas s'il en rendait compte à quiconque ! Je retiens surtout qu'il m'a dit un jour : "J'ai adoré ma vie" ! » Rondot n'en fait aussi qu'à sa tête avec son copain Gérard de Villiers, auteur de la très renseignée série d'espionnage SAS, décédé en 2013. « Philippe Rondot a donné sans autorisation à son ami des informations qui lui ont permis de décrire des opérations bien réelles du service Action », s'étrangle un ancien cadre dirigeant de la DGSE. Mais l'intéressé s'en défendra, nous expliquant après la mort de Gérard de Villiers : « Je ne lui ai jamais parlé de mes activités. Il ne souhaitait obtenir que des éléments d'ambiance, des éclairages. Mais il ne voyait pas que moi dans les services. » Naïf en politique, Philippe Rondot n'aurait sans doute rien eu à regretter s'il n'y avait eu l'affaire Clearstream, sombre escroquerie au renseignement, qui vit ses amis Dominique de Villepin et Jean-Louis Gergorin lui confier une enquête qu'il n'aurait pas dû accepter. Son visage, resté anonyme pendant des décennies, fut exposé. Les juges d'instruction saisirent et lurent les lettres d'amour de ses parents, alors que lui-même n'avait jamais osé le faire. Ils firent fouiller le caveau de famille pour vérifier que Philippe Rondot n'y avait rien caché. Pour cet homme de principes, ce fut un déshonneur tragique. Il ne s'en remit jamais. « Son respect de la hiérarchie et de l'État l'a conduit à la cécité », regrette son camarade de promotion Christian Quesnot.

Naïf en politique, mais surdoué en renseignement, Rondot faillit y laisser la vie lors de sa dernière mission pour le Quai d'Orsay en octobre 1984, dans la plaine de la Bekaa, au Liban. Devant un jour monter dans une Jeep avec des contacts, il exige de prendre la place du mort à l'avant, à droite du chauffeur. Ses accompagnateurs refusent. Lorsque la Jeep saute sur une mine, les deux hommes sont déchiquetés tandis que Rondot s'en sort avec quelques poils roussis. Pour ces métiers, il faut du talent. Mais aussi, parfois, un peu de baraka...

Son nom est « Max »

1936 Naissance à Nancy.

1958 Saint-Cyr.

1963 Entrée au service Action du Sdece.

1966-1967 En poste à Bucarest.

1985 Rejoint la DST.

1991 Conseiller renseignement et opérations spéciales de Pierre Joxe.

1993-1997 Retour à la DST.

1997 Retour au ministère de la Défense avec Alain Richard puis Michèle Alliot-Marie.

2005 Retraite.
2017 Mort à Fléty (Nièvre).

Ses missions

Guerre Iran-Irak

1980 Guerre Iran-Irak Dès le début du conflit, la France est au côté de Saddam Hussein. Rondot, sur le terrain, conseille l'armée irakienne et renseigne Paris.

1982 Attentat de la rue Marbeuf La veille, « Max » informe les autorités de l'attentat. Il connaît le commanditaire, le lieu, l'heure. Il ne sera pas entendu.

1988 Liban : libération des derniers otages. Grâce aux agents Rondot et Marchiani, Jean-Paul Kauffmann (photo), Marcel Carton et Marcel Fontaine rentrent à Paris le 5 mai.

1994 Arrestation de Carlos au Soudan. Après des années de traque et grâce aux renseignements fournis par la CIA, Rondot et la DST enlèvent l'ennemi public numéro un.

1996 L'assassinat des moines de Tibhirine. C'est son grand échec. Malgré ses efforts, les moines sont massacrés. Il contribuera à leur béatification par l'Eglise catholique.

2006 Le déshonneur de l'affaire Clearstream. Son enquête sur les dessous de l'escroquerie au renseignement a mis au jour ses fameuses notes secrètes. Il ne s'en remettra pas.

Quand Rondot surveillait les écolos

On le sait peu : avant que les services français fassent exploser le « Rainbow Warrior » en juillet 1985, c'est Philippe Rondot qui, avec le service Action, s'était chargé de bloquer les protestataires. Alors qu'à plusieurs reprises des voiliers chargés de militants écologistes avaient cherché à se rendre sur l'atoll de Mururoa, ils en avaient été empêchés par de multiples incidents : sucre versé dans les réservoirs, arbres d'hélice endommagés, quarantaine sanitaire imposée à un équipage par le Premier ministre des îles Cook... Durant des années, Philippe Rondot a ainsi organisé ces « mésaventures » depuis la Nouvelle-Calédonie, ni vu ni connu.



C'est une école



Quel militaire ne connaît pas Jean-Pax MEFRET ?

Ses interprétations du « Vieux soldat », de « Kolvezi », de « Camerone », de « Dien-Bien-Phu » sont dans toutes les oreilles des patriotes et des élèves officiers.

Chanteur engagé, défenseur des valeurs militaires, l'honneur, le courage, l'abnégation, Méfret n'est « pas politiquement correct » comme il le dit dans ses tours de chants mais il remplit des salles entières, Olympia et Bercy compris, malgré l'omerta médiatique dont il fait l'objet.



Jean-Pax Méfret

*Chanteur-compositeur-interprète
baroudeur, journaliste, écrivain*

Il ne pouvait pas oublier d'évoquer **Saint-Cyr** dans son répertoire, sous le titre « C'est une Ecole ».
Ecoutez ce chant sur le lien suivant :

<https://vimeo.com/176615566>,

et relisez les paroles ci-contre :

C'est une école

Dès que l'on a passé la porte
Le vent de l'Histoire nous transporte
Et nous enveloppe de fierté

Dans le pays de Brocéliande
On entend souffler sur la lande
Le chant des grandes destinées

Les plus illustres personnages
Qui veillent sur notre passage
Brillent de victoires étoilées

Du haut de leurs statues de pierre
Ces grandes figures légendaires
Nous invitent à nous surpasser

C'est une école
Où l'Honneur tient parole
Où la Gloire est symbole
Et Tradition

Un univers
De grandeur militaire
Notre raison première
Le plus ardent désir
Saint-Cyr !

Ici, on apprend le courage
Ici, on porte témoignage
De la valeur de notre armée

Là-bas, sur les champs de bataille
On avance sous la mitraille
Pour défendre les libertés

Partout où le devoir l'exige
Le Saint-cyrien, noblesse oblige,
Est prêt à tomber le premier

Choisir le métier des armes
Demande une vraie grandeur d'âme
Chez tous ces jeunes officiers

C'est une école
Où l'Honneur tient parole
Où la Gloire est symbole
Et Tradition

Un univers
De grandeur militaire
Notre raison première
Le plus ardent désir
Saint-Cyr !

Promotion du Firmament
Promotion de la Croix du Drapeau
Promotion Charles de Foucauld
Promotion Nouveau Bahut
Promotion Lieutenant-colonel Brunet de
Sairigné
Promotion Lieutenant Tom Morel
Promotion Général Béthouart

C'est une école
Où l'Honneur tient parole
Où la Gloire est symbole
Et Tradition

Un univers
De grandeur militaire
Notre raison première
Le plus ardent désir
Saint-Cyr !

[orchestre]

Un univers
De grandeur militaire
Notre raison première
Le plus ardent désir
Saint-Cyr !

Saint-Cyr !

Jean-Pax Mefret

**Notre promotion Marraine :
la NOUVEAU BAHUT 45-47**

Tant de grands noms figurent dans cette promotion, sortie de Coët juste après la seconde guerre mondiale, que j'ai peine à choisir un exemple de bravoure parmi ces soldats confrontés, dès l'entrée dans la carrière, avec les guerres d'Indochine puis d'Algérie.



Je prends l'exemple du Commandant Jean CORNUAULT, décédé à 89 ans au Vietnam où il se rendait régulièrement : Plusieurs éloges ont relaté sa double carrière car, effectivement, Jean Cornuault a servi la France dans deux ministères différents en terminant Juge d'instruction.

Voyez ce qu'en dit le Figaro, sous la plume de Alain Barluet :

Jean Cornuault, héros méconnu de la guerre d'Indochine :

Avec la disparition, le mois dernier, du commandant Jean Cornuault, à l'âge de 89 ans, s'efface l'un des derniers témoins de la route coloniale numéro 4, la fameuse RC 4, en 1950 au Tonkin. Drame précurseur de Diên Biên Phu qui allait engloutir l'Indochine française quatre ans plus tard.

Né en 1927, engagé à 17 ans dans les FFI pour participer à la libération, passé par la demi-brigade parachutiste SAS du colonel de Bollardièrre, il rejoint l'Indochine en 1946 et en sera marqué à jamais. Soldat déjà chevronné, il intègre Saint-Cyr (promotion Nouveau Bahut) en 1947, avant d'être affecté au 1^{er} bataillon étranger de parachutistes (BEP), en partance pour l'Extrême-Orient.

Quatre ans de captivité :

C'est avec cette unité d'élite qu'il s'illustre dans la terrible bataille de Cao Bang, en octobre 1950, particulièrement sur la colline du Na-Kéo où, blessé, il bloque durant 24 heures les assauts d'un bataillon Viêtminh avec sa seule section et permet aux troupes de la colonne « Le Page » de rejoindre celles du colonel Charton. Capturé à That Khê, quelques jours plus tard, il endurera quatre ans de captivité au sinistre « camp numéro 1 ».

Il passe notamment trois mois enchaîné dans une cage à buffles, survivant dans la fange avec un bol de riz par jour. « Ce n'était pas le Club Med » se contentait de dire ce baroudeur pudique qui ne s'étendait guère sur ses campagnes. Son courage lui vaudra la Légion d'honneur à 23 ans, deux croix de guerre, 7 citations, la croix de la valeur militaire et la médaille des évadés.

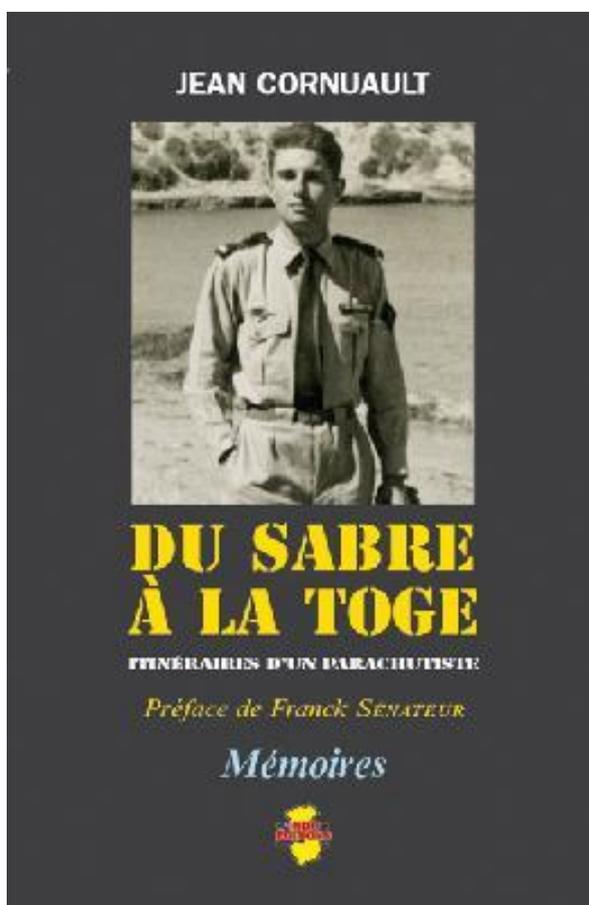
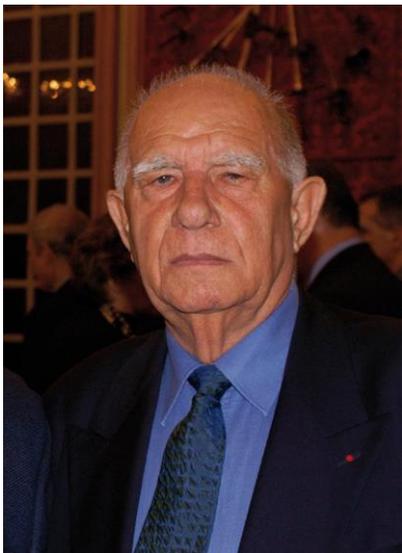
En 1955, il rejoint l'Algérie où il sert successivement, à nouveau, au sein du 1^{er} BEP puis, comme commandant d'unité, au 21^{ème} RTA. Mais ce parcours hors norme ne s'arrête pas là. En 1960, Jean Cornuault entreprend des études de langues et de droit. Puis il exerce la fonction d'attaché de défense

à Moscou avant de quitter l'armée après un quart de siècle sous les drapeaux et de commencer, en 1970, une carrière de magistrat. Il passe « du sabre à la toge », ainsi qu'il titrera ses Mémoires, parus l'an dernier (Indo éditions).

Dans ce nouvel univers, le « juge para », comme on le surnommait parfois, se distingue rapidement par les mêmes qualités de loyauté et de courage dont il fit preuve comme officier. Ce fut le cas ce jour où, au prix d'une folle acrobatie, il neutralise en plein palais de justice un preneur d'otage et libère sa victime, sous les yeux sidérés de ses pairs magistrats.

Deux affaires fameuses qu'il eut à instruire restent attachées à son nom : l'accident du Tupolev au Bourget en 1973 et l'affaire Mesrine en 1979.

Jean Cornuault cultivait peu l'esprit « ancien combattant ». En revanche, il continuait de porter profondément ancrée en lui l'âme du Vietnam où il se rendait fréquemment. Il y avait de nombreux amis et venait en aide, avec générosité et discrétion, à des familles nécessiteuses. Ultime signe du destin, la mort l'a frappé alors qu'il séjournait à Phu Quoc, une île située au sud de la péninsule.



En tant que secrétaire de sa promotion de St-Cyr, la Nouveau Bahut, je suis heureux de posséder son livre « Du sabre à la toge » dédié de sa main, et que je vous recommande.

**Notre promotion Filleule :
la Colonel CAZEILLES 95-98**



La promotion Colonel Cazeilles est fière, à juste titre, d'honorer tous les ans, à Rembercourt dans la Meuse, le sacrifice de son Parrain, le colonel Jean Cazeilles mort, baïonnette au canon, à la tête de son régiment, le 21^{ème} RIC, le 15 juin 1940. Une forte délégation du 21^{ème} RIMa, l'héritier du RIC, avec son chef de corps (actuellement le colonel Pierre Chareyron) rehausse la cérémonie.

La « Cazeilles » a fait ériger, en octobre 1997, un monument souvenir aux portes du village où se rassemblent désormais les troupes et autorités civiles pour cet hommage annuel.



Nos Bazars sont actuellement colonels et commandent les régiments de l'armée de Terre. C'est le cas de leur Père Système, le colonel Christophe Passerat de la Chapelle, qui quitte l'EMAT pour prendre le commandement du 2^{ème} REP de Calvi, succédant ainsi à ses grands anciens, les généraux Bernard Janvier, Bruno Dary et Benoit Puga.



Les généraux commandant la Légion étrangère et la 11^{ème} Brigade parachutiste étaient présents bien sûr. L'essentiel du 2^{ème} régiment étranger de parachutistes, pourtant, se trouve au Mali derrière le chef de corps sortant, le colonel Jean de Monicault.

Lorsque son tour vint de prononcer quelques mots, Christophe de la Chapelle s'adressa ainsi à ses troupes :

« C'est un honneur et une fierté de commander aujourd'hui ce régiment qu'est le 2e REP. Régiment où je suis arrivé comme jeune lieutenant en 1999 et dans lequel j'ai servi jusqu'en 2006. En fait, j'ai le sentiment de n'avoir jamais quitté Calvi. C'est la 3e fois dans ma carrière que je succède au Colonel de Monicault et c'est toujours un défi. Durant ces deux années à venir, je vais m'inscrire dans la continuité de mes prédécesseurs tout en y apportant ma petite touche personnelle. »



Le Mot du président de la Promotion Souvenir (AOP)

Notre Promotion parallèle EMIA :



Bonjour à tous

‘Il y a dans la vie de toute communauté des moments d’extraordinaire plénitude et d’autres moments d’extraordinaire détresse. C’est dans les premiers qu’il faut savoir puiser pour affronter les seconds’



Eté bien difficile. Journée noire du 12 Aout 2018

Le 12 Aout, notre camarade Jacques LICHTENSTEGER, malade d’un cancer depuis quelques mois et dont l’état s’est dégradé durant le début de cet été, est décédé chez lui à DIDENHEIM. (...) Jacques est bien entendu, chacun le sait, le trésorier de notre association et à ce titre, nous avons travaillé étroitement ensemble depuis 14 ans maintenant mais il est surtout un ami de tous et un très, très chic type qui faisait l’unanimité par sa disponibilité et sa gentillesse permanente. Notre promotion subit donc de nouveau un deuil terrible quelques jours seulement après le départ de notre camarade CHALVIGNAC.

Les obsèques de Jacques ont été célébrées le vendredi 17 Aout en l’église de DIDENHEIM.

Nous étions très nombreux de la promotion venus pour beaucoup de très loin pour entourer sa dépouille et participer à l’éloge très solennel qu’il a reçu. Outre notre groupe d’amitié, étaient présents aussi de nombreux amis de l’ALAT et des associations patriotiques et amis locaux mais aussi plusieurs autorités de haut rang montrant combien Jacques était apprécié de tous. Etaient présents :

De nombreuses autorités civiles et élus, 18 porte-drapeaux, le général PERTUISEL, président de l’amicale de l’ALAT, les officiers de réserve, Yves LOGETTE venu représenter nos camarades de la promotion de Saint Cyr ‘‘Général de GAULLE’’ et une foule d’amis très nombreuse et recueillie

venue en ce WE du 15 Août durant lequel il n'était pas simple de mobiliser les énergies. C'est avec une immense tristesse vissée au fond du cœur que j'ai prononcé l'éloge si mérité de Jacques avec l'appui des représentants de l'ALAT qui ont pris soin de rappeler sa belle carrière de pilote hélicoptère. Nous avons tous, ses camarades de notre promotion SOUVENIR, soudés et le cœur très lourd, chanté à nouveau "LA PRIERE" pour Jacques, notre chant de tradition. En fin de cérémonie, un clairon a sonné "Aux morts" en l'honneur de Jacques dans une émotion palpable.

(...)

Les samedi 6 et dimanche 7 Octobre, ce sera le temps fort de notre nouvelle réunion d'amitié et assemblée générale de l'AOP SOUVENIR à Toulouse-Blagnac. Je me réjouis de nos retrouvailles plus que jamais nécessaires pour renforcer et maintenir notre cohésion. Nous serons nombreux, preuve aussi de notre solidarité.

Notre regroupement à Toulouse-Blagnac est donc important. Après Rennes (ou fut créée l'AOP), Coëtquidan (parrainage des 25 ans), Compiègne, Lille, Lyon, Bordeaux, Nîmes, Strasbourg, Paris, Vannes et Coëtquidan, Aix en Provence, Fontainebleau et avant un probable retour à Strasbourg en 2020 puis à Coëtquidan (en 2023 pour les 50 ans de notre formation en Ecole à l'occasion de la cérémonie des Sabres et du jumelage), nous allons pour la première fois sur Toulouse, une ville magnifique et dynamique au cœur d'une région où beaucoup d'entre nous résident.

(...)

Suite au décès de Jacques, je dois, en attendant la mise en place d'un nouveau trésorier, reprendre le dossier déjà bien ficelé par Pierre DURAND sur place. Un grand merci à lui et bien préparé également par Jacques.

Comme je l'ai déjà écrit, notre AG doit aussi nous permettre de faire le point de la vie de l'association et d'envisager l'avenir de notre cohésion, de notre amitié sans faux semblant et avec réalisme car il est évident que comme toutes les associations, il y a un peu d'usure dans nos habitudes de fonctionnement. Il nous faudra aussi, hélas, restructurer le bureau pour assurer la relève de Jacques et je sais que ce n'est pas simple ?

Nous devons aussi voir s'il faut maintenir le principe d'une réunion décentralisée sur un WE tous les 2 ans ? Faut-il aller vers une autre formule plus courte ou plus simple pour permettre à chacun d'y venir ? On peut envisager comme le font d'autres promotions, de nous retrouver sur une seule journée et dans ce cas, peut être sur Paris, seule ville facilement accessible à nous tous, dispersés aux 4 coins de l'Hexagone ! La période d'Octobre est-elle toujours le meilleur moment ? Voilà bien des ouvertures qu'il faut, je crois, envisager en commun. Nous devons revoir aussi sans détour la question récurrente des cotisations car celles-ci ne "rentrent" pas comme il le faudrait ? Notre caisse est saine, nos dépenses modestes mais une cotisation reste et doit rester le sésame normal de la vie associative.

Comment, également, améliorer nos relations et la diffusion des nouvelles importantes nous concernant à une époque où les moyens de relation se multiplient ?

Est-il utile ou simplement nécessaire, à 3 ans du cinquantenaire, de tenter de retrouver la trace de certains de nos camarades qui ne donnent plus de leurs nouvelles depuis longtemps pour les motiver à nous rejoindre au moins lors du cinquantenaire ?

Encore une fois, à chacun, présent ou pas à notre réunion de Toulouse-Blagnac, de se faire force de proposition car l'AOP SOUVENIR vit de notre énergie collective. L'association est notre patrimoine commun. Nous ne pouvons être que ce que nous voudrions être ensemble.

Allez, bonne fin d'été à chacun et à bientôt à l'Hôtel Holliday Inn de Toulouse-Blagnac. Restons fidèle à nos engagements surtout envers ceux qui en ont besoin.

Amitiés et santé à tous. Vive la vie tout simplement et plus que jamais.

Francis de BARBEYRAC, Président

Jumelages des promos : les dates anniversaires à venir

La promotion Général de Gaulle sera confrontée, dans les années à venir, à des anniversaires qu'il ne faudra pas rater :

2020 correspond aux 50 ans de notre entrée à Saint-Cyr Coëtquidan. C'est aussi l'anniversaire de la mort de notre Parrain. Il est clair qu'il faut marquer cet anniversaire de façon particulière. Nous en parlerons lors de l'AG de Verdun.



Le bazar Mochel reçoit son Casoar des mains de son ancien Yves Logette

2023 correspond à la date de sortie de Coët de nos petits bazars et petits filleuls.

Je m'explique :

La tradition de Cyr tuile et jumelle les promotions **tous les 25 ans**. C'est ainsi que nos anciens de la Nouveau Bahut (1945-1947) nous ont précédés 25 ans avant sur les terres bretonnes.

De la même façon, nos bazars de la Colonel Cazeilles sont entrés 25 ans après nous, donc en 1995.

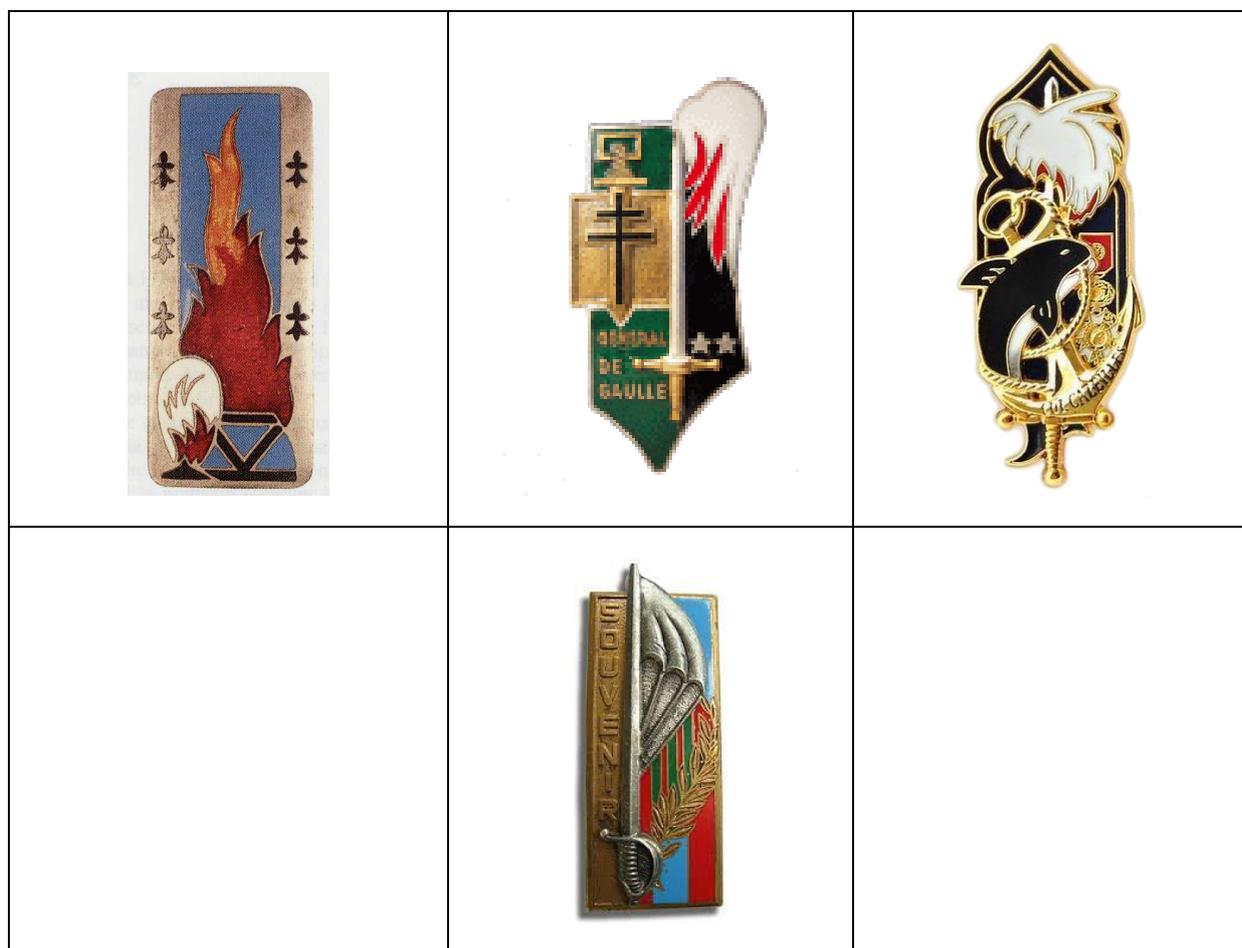
Mais la cérémonie de tuilage ou de parrainage des promos se fait à la **date de sortie** de la promo en cours de formation. C'est ainsi que nous avons participé à la cérémonie du Cinquantenaire en 1998 car la Cazeilles est sortie en 1998, 3 ans après son entrée en 1995.





Il faudra donc attendre la sortie de Coët de la toute jeune promo entrée en 2020 (qui n'a donc pas encore de nom), 50 ans après nous, pour voir notre nouvelle participation au Cinquantenaire et au jumelage des promos. Ce sera en 2023 puisque les promos restent 3 ans à Coët depuis la Général de Monsabert 1982-1985.

Nous retrouverons, à cette occasion, nos camarades EMIA et, notamment ceux de la promotion SOUVENIR 1971-1972.





2 S 212 à Metz : Le Mot de l'Ancien

2 décembre 2017

Le Mot de l'Ancien, c'est impressionnant, c'est mon premier.

J'ai toujours aimé le 2 S, non seulement parce que c'est la fête de tous les Saint-Cyriens, ou parce qu'on y retrouve des camarades et amis, mais surtout parce qu'on est invité à une réunion en n'ayant rien à préparer.

Rien à préparer jusqu'à ce que le général Wattlelos vous téléphone pour vous expliquer que les anciens, avant vous, sont malades, ou en permes ou ont piscine, va savoir !

Du coup, me voici, avec mes 70 ans seulement et ma promo qui n'est même pas la première citée en haut de l'affiche.

En fait, étant non seulement secrétaire de ma promotion mais aussi celui de nos anciens de la Nouveau Bahut 45-47, ça me donne quand même un petit air d'ancien.

Que vais-je bien pouvoir vous dire ?

Je pourrais vous parler du livre « Servir » du général de Villiers mais, comme moi, vous l'avez lu. Remarquez que le nouveau CEMA, lui, ne l'a que « parcouru » si l'on en croit son interview dans le Journal du Dimanche, tant ses journées sont chargées.

Je pourrais me lamenter sur les difficultés de Bercy à comprendre nos spécificités et à maintenir nos capacités, en ne voyant que l'aspect comptable de nos besoins et de nos missions, mais ce serait rasoir. Je pourrais vous parler de nos engagements au Moyen-Orient ou au Sahel, voire de Sentinelle mais je ne les ai pas vécus, au contraire de certains d'entre vous. Donc illégitime.

Tiens, je pourrais vous parler du Centenaire qui court de 2014 à 2018 et que codirige mon camarade et ami, l'ex CEMAT Elrick Irastorza mais vous avez suivi, comme moi, les manifestations régionales qui en découlent.

Non décidément, je ne sais pas par quel bout prendre l'affaire....

Ah si, il y a une histoire que j'aimerais vous raconter car je suis seul dans cette salle, avec mon camarade de promo Xavier ici présent, à l'avoir vécue :

En 1970, je suis à Saint-Cyr, à une époque où nous ne restions que deux ans à Coët et nous soupesons les mérites de quelques grands anciens dont le nom pourrait constituer un parfait parrain de promotion quand, le 09 novembre, le général de Gaulle décida de mourir.

Dès lors, le nom de notre promo était scellé.

Un an après, en 71, devenus anciens par la grâce des traditions, nous attendons avec gourmandise l'honneur de défiler, en sabres et plumes au vent, le 11 novembre sur les Champs Elysées à Paris pendant que les Bazars crapeautent piteusement en attendant de recevoir leur casoar à la date prévue et respectée depuis des générations, c'est à dire le 2 décembre.

Quand subitement la Strass reçoit l'ordre « d'en haut » de remettre lesdits casos aux bazars avant le 11 novembre.

Révolution au sein de la « de Gaulle ». En tant que Colonel des Gardes au sein du Grand Carré, je peux vous dire que je n'étais pas le dernier à ruer dans les grands U.

Pourquoi cette décision subite de remise des casos à une autre date que le 2 S ?

Figurez-vous que le maire de Vannes de l'époque, Raymond Marcellin, alors ministre de l'Intérieur donc bien placé, trépignait pour avoir, lui aussi, un défilé de casoars dans sa ville. Or, les seuls casos rouges et blancs existant, les nôtres, étaient programmés pour Paris.

Mais la Strass obtempéra et nous dûmes envisager de remettre le casoar à nos bazars de la Danjou avant le 11 novembre.

Inadmissible pour la De Gaulle qui, avec la fougue de la jeunesse et l'esprit frondeur hérité de leur parrain, élaborait toute une série de coups d'éclat.

Depuis la nuit des temps, et ce bien avant Napoléon lui-même, c'est dire, la remise des casos se faisait le jour du 2 S. Point barre, on ne discute pas avec les traditions !

Mais, comme il n'était pas question de punir les bazars qui n'étaient pour rien dans cette décision, nous les avons rassemblés, tard le soir du 8 novembre 1971, d'abord au garde à vous Cour Rivoli, comme il sied, puis chacun dans sa chambre, à genoux et tête nue pour immortaliser ce passage de témoin devant une bougie blanche allumée, plantée sur la baïonnette du FSA 49-56.

Puis, aussitôt, le 1^{er} bataillon de France disparut.

C'est à dire que nous avons, à titre de repréailles, quitté en douce le camp de Coëtquidan pour rejoindre la région de Vannes où des bivouacs en dur avaient été soigneusement et discrètement préparés par les Fines de section.

Au matin du 09 Novembre, date anniversaire de la mort de notre parrain, l'encadrement dut se rendre à l'évidence : les chambrées étaient vides, les lits faits au carré, le bataillon avait disparu. Aucun signe, aucun mouvement, pas d'EOA, nada !

Grand émoi à la passerelle, onde de choc dans les landes bretonnes, compte rendu officiel jusqu'au ministre. Le président Georges Pompidou en fut même averti, nous dit-on car le défilé parisien du 11 novembre risquait d'être perturbé.

Puis, après un temps raisonnable et après avoir entonné la Galette et le Pékin sur les marches de la mairie de Vannes, la promotion refit surface juste à temps pour embarquer dans les bus qui attendaient de nous emmener à Rennes où se trouvait le train spécial vers Vincennes. Le défilé à Paris fut glacial (je ne parle pas de météo, vous l'avez compris).

Au retour, le Grand Carré et les fines compagnies retrouvèrent l'Ours où ils avaient leurs habitudes et les grimaces mirent un certain temps à s'effacer sur le visage des Voraces.

Mais cette fugue collective du bataillon fit des émules et lança une nouvelle tradition dans les promotions futures, sous diverses formes, la surprise en moins bien sûr car il semble que cette évaporation soit dorénavant programmée à l'emploi du temps, en lien avec la Strass.

Voilà, mes chers camarades, la petite anecdote que je souhaitais vous conter.

Il me reste à vous souhaiter un joyeux 2 S.

Je terminerai en m'adressant aux officiers de nos jeunes promotions encore en activité. Soyez assurés que vos anciens sont fiers de vous et de l'image que vous montrez de l'armée française partout dans le monde, quelle que soit la difficulté de la mission.

Enfin, ayons une pensée pour tous nos camarades, de toute origine et de tout grade qui sont tombés ou ont été blessés récemment au cours d'engagements difficiles pour notre liberté.

Je vous remercie.

Chic à Cyr !

Colonel Yves Logette,
Promotion Général de Gaulle, 1970-1972.
Colonel des Gardes,
Secrétaire GDG et NB.

PROCHAINE REUNION A VERDUN du 02 au 04 Octobre 2018

La prochaine réunion de la promotion se déroulera à **Verdun** (Meuse) dans le cadre du centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale le mercredi 3 octobre 2018. Pour ceux qui souhaiteront arriver la veille mardi ou rester sur place le jeudi, des visites seront organisées le 2 après-midi et le 4 matin.



Programme prévisionnel :

Mardi 2 octobre après-midi : visite guidée du site des **Eparges** (22 Km de Verdun et 30 minutes).
RDV 15 h00 devant la mairie de Vauquois. Visite guidée par le colonel Pierson.

Mercredi 3 octobre : Douaumont

- 09h30 : début d'accueil au Mémorial de Fleury devant Douaumont (10 Km de Verdun).
- 10h30 ou 11h00 (à préciser) : visite du **Mémorial**.
- 12h30 : déjeuner à l'abri des pèlerins (1)
- 14h00 : assemblée générale à l'auditorium du Mémorial (mise à disposition gracieuse).
- 14h00 : pour les épouses visite de la citadelle basse de Verdun **et** de la fabrique d'usine des dragées Braquier.
- 16h00 : regroupement de tous(tes) devant le **fort** de Douaumont. Visite du fort.
- 17h00 : regroupement devant l'**Ossuaire** de Douaumont. Visite de l'ossuaire et de la tour.
- 18h00 : regroupement au centre de l'ossuaire. Déplacement vers la vasque.
dépôt d'une gerbe et ravivage de la flamme.
- 18h15 : office religieux dans la chapelle de l'ossuaire servi par l'évêque de Verdun.
- 19h15 : déplacement à pied vers l'abri des Pèlerins. Dîner de cohésion.
- 22h00 environ : retour vers les hôtels.

Jeudi 4 octobre matin : RDV **09h45** sur le parking au pied de la butte de **Vauquois**. (35 Km de Verdun et 40 minutes). Visite musée et site. Chaussures de marche obligatoires.



Hébergement : l'hébergement est laissé à l'appréciation des participants arrivant en véhicule personnel. En revanche, il est proposé de regrouper les arrivants par TGV, en gare de Meuse TGV Voie sacrée, dans le même hôtel (B & B) pour faciliter les opérations de covoiturages (récupération et dépose). Les participants arrivant en véhicule personnel souhaitant loger dans cet hôtel voudront bien le préciser.

Il est possible de se loger pour 50 € (Ibis et Tigre) 75 € (Orchidées) et plus (Jardins du Mess, ancien mess de Verdun restauré avec goût)

Alimentation : Les deux repas du 3 octobre seront pris à l'abri des Pèlerins qui dépend de l'ossuaire et donc de Monseigneur Gushing évêque de Verdun. Les prix et les menus seront affinés en fonction du nombre de participants. Ce n'est pas le Ritz mais nous ne devrions pas dépasser au total 50 € vin compris pour les deux repas. (tout dépendra du nombre de participants).

Visite des différents sites : il existe un Pass pour visiter les 5 monuments emblématiques de Verdun (La citadelle basse en ville et sur le champ de bataille : le mémorial, l'ossuaire, Douaumont et Vaux) pour un coût réduit de 25 €. La caisse promo fera l'effort de payer ce Pass pour chaque participant. A noter qu'il y a de grands parkings à proximité de tous les sites visités.

- (1) : L'abri des Pèlerins vient d'être rénové. Il est normalement fermé le mercredi et le soir. Il ouvrira exceptionnellement pour nous ce qui nous permet de tout concentrer sur le champ de bataille.

